



Aujourd'hui Temps encore partiellement ensoleillé le matin. La nébulosité augmentera depuis le nord et quelques chutes de neige auront lieu le soir.

Demain Ciel très nuageux et précipitations parfois abondantes. Pluie et neige mêlée en plaine. Sud: assez ensoleillé grâce au vent du nord.

Lac des Brenets 750,37 m			2000 m		Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel 429,18 m	4°	-6°	-10°		6 h 55	18 h 31
Fête à souhaiter: Vivien						

BAGARRÉS SUR LA ROUTE
Largeur des camions et limitation du trafic au National ▶ 4

PREMIÈRES BANQUES ÉCOLOGIQUES
Deux projets concrets en Suisse ▶ 6

L'AVENIR SUR DEUX TABLEAUX
Projet pour le développement du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds ▶ 19

NON À LA VIANDE AUX HORMONES
Une importante décision des agriculteurs chaux-de-fonniers ▶ 21

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Fausses étiquettes

L'Union soviétique est le leader du communisme mondial. «Pas besoin de le dire, on le savait!», c'est peut-être ce que le lecteur s'exclamera.

Le hic, c'est que, à dessein, je viens d'écrire une ânerie: l'URSS n'est plus, depuis 20 ans, un pays communiste. Elle est colonialiste, impérialiste, capitaliste, conservatrice.

De communiste, elle n'a plus que le vernis, la bureaucratie, l'étiquette.

La Pologne, la Hongrie, l'Afghanistan, etc., etc., sont là pour le prouver à l'évidence. L'introduction de l'économie du profit aussi. Le culte de Marx et de Lénine, itou: ils ont remplacé Dieu et son prophète.

Marx s'étant gouré sur le problème de la production, l'évolution des Soviétiques était dans la nature des choses. Continuer à suivre l'auteur du «Capital», c'était se condamner à la peine du même nom.

Le fâcheux, c'est que les Etats-Unis ne se sont pas aperçus de la transformation.

Ayant condamné, à juste raison, le communisme, ils persévèrent à considérer Moscou comme leur ennemi No 1 parce qu'il en reste inséparable dans leur esprit.

Quelques Américains commencent et à s'en émouvoir et constatent que, à l'échelle mondiale, les rivalités ne tiennent plus à l'idéologie, mais bien aux antagonismes des visées impérialistes des uns et des autres.

Dans cette optique, on discerne que les rivalités cruciales opposent l'URSS à la Chine, la Chine à l'Inde, le Japon aux Etats-Unis.

Ainsi donc, à l'heure où l'on ne croit plus au péril jaune, l'Empire du Soleil levant émerge comme le danger primordial.

On peut nier le fait. Mais dans la réalité, les politiques devront en arriver à la même constatation: nous vivons maintenant dans une société, où tout en conservant nos catégories pour faciliter nos tâches quotidiennes, tout doit être remis en question.

Cela ne vaut d'ailleurs pas que pour l'URSS: en privilégiant la lutte contre le communisme, Washington s'est acharné, par exemple, contre Cuba et le Nicaragua.

Ce faisant, il n'a pas discerné une menace tout aussi grave, celle du narco-terrorisme, de la drogue si l'on préfère.

Cela a conduit à des tensions avec la Colombie, le Mexique et à l'impasse actuelle avec le Panama.

Et la guerre, dans ce champ, ne fait que débiter.

Willy BRANDT

George Bush triomphe

Primaires présidentielles aux USA

A huit mois des présidentielles, les Américains y voient ce matin un peu plus clair. Le «super tuesday» de ce 8 mars a parfaitement rempli sa fonction: faire le ménage parmi les candidats et réduire leur nombre de façon significative. Ils étaient 13 au début du mois de février, ils ne sont plus que 4 ou 5 à pouvoir raisonnablement prétendre à la présidentielle.

Chez les républicains, le vice-président George Bush a fait un véritable tabac: au cours de ce seul mardi il est parvenu à engranger près de la moitié des voix des 1132 délégués dont il aura besoin à la Convention pour se faire «nommer». Derrière, loin derrière, Robert Dole n'a ramassé que des

De notre correspondant à Washington: Claude Froidevaux

miettes, et encore Bush ne lui a pas laissé grand-chose. Quant au «révérend» Robertson, il va pouvoir se consacrer à ses chères outils: les rapports qu'il entretient directement avec Dieu - dit-il - ne lui auront pas suffi.

Affaire liquidée dans le clan Reagan? La chose n'est pas si simple. Sans doute l'avance du vice-président est-elle substantielle, mais ses faiblesses demeurent. Bush est un candidat un peu falot, il est mal profilé, il est assez marqué dans un certain nombre d'affaires comme l'Irlande, il représente surtout le post-Reaganisme dans toute sa splendeur: Bush à la Maison-Blanche, c'est comme si on y envoyait le président sortant pour un troisième mandat!

Même un genou à terre, Robert Dole peut donc raisonnablement continuer à espérer: si les Américains veulent le changement dans la continuité, c'est en lui qu'ils peuvent le trouver.

C'est le ballottage chez les démocrates, à l'exception de Dick Gephardt qui a mordu la poussière, comme prévu. Comme prévu encore, le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis réalise d'excellents scores, juste devant Jesse Jackson, qui a fait lui aussi le plein des voix noires dans le Sud. La surprise vient indiscutablement du sénateur Albert Gore, l'empêcheur de «nommer» en rond, qui prive ainsi Dukakis du plaisir de savourer sa victoire.

Comme on ne voit pas Jesse Jackson poursuivre interminablement sa campagne, car il demeure totalement «impresidentiable», les choses vont donc devoir se jouer entre Gore et Dukakis. Certains, ici, n'hésitent pas à en faire leur

Résultats du super mardi

Démocrates				
Candidats	16 primaires Voix		Primaires/Caucus Etats	Délégués
Bruce Babbitt	54.264	1%	-	0
Michael Dukakis	2.293.365	26%	6	358
Richard Gephardt	1.145.252	13%	1	91
Albert Gore	2.355.111	26%	5	294
Gary Hart	258.430	3%	-	0
Jesse Jackson	2.365.507	27%	4	322
Paul Simon	170.652	2%	-	0
Autres	273.391	3%	-	6
Voix comptab.	92%			

Républicains				
Candidats	16 primaires Voix		Primaires/Caucus Etats	Délégués
George Bush	2.418.134	56%	16	572
Robert Dole	1.043.998	24%	-	99
Pierre du Pont	24.352	1%	-	0
Alexander Haig	17.948	0%	-	0
Jack Kemp	206.136	5%	-	4
Pat Robertson	548.917	13%	1	10
Autres	31.174	1%	-	16
Voix comptab.	89%			

mais aussi que mon message a réussi sa percée dans le Sud: arrêtez la drogue, sauvez l'emploi et investissez dans vos enfants», a-t-il commenté.

Les résultats médiocres du télévangéliste Pat Robertson montrent que «les valeurs traditionnelles de la communauté sont totalement brisées», a estimé Robert Grant, président de Voix Chrétienne, le

plus important groupe de pression évangélique des Etats-Unis.

Pat Robertson, qui n'a obtenu que le soutien de 10 délégués républicains, s'était présenté pour enrayer «le déclin moral» de l'Amérique.

«Ce n'est pas trop mal pour un amateur mais ce n'est pas ce à quoi je m'attendais», a commenté le télévangéliste. (ap)

Le chancelier giflé

RFA: Kurt Georg Kiesinger est mort

L'ancien chancelier chrétien-démocrate ouest-allemand Kurt Georg Kiesinger est mort hier d'affection intestinale à l'âge de 83 ans à la clinique universitaire de Tuebingen (sud de la RFA).

M. Kiesinger avait été chancelier de 1966 à 1969 pendant la «grande coalition» gouvernementale regroupant les unions chrétiennes (CDU et CSU) et le parti social-démocrate (SPD).

Son court passage à la tête du gouvernement a été marqué par des succès économiques et le début de la politique de réconciliation avec l'Est.

«GRANDE COALITION» AVEC WILLY BRANDT

Lorsque le chancelier Ludwig Erhard avait dû démissionner à la suite de la défection du parti libéral (FDP) en 1966, M. Kiesinger avait formé la «grande coalition», avec Willy Brandt, le chef du SPD, comme vice-chancelier.

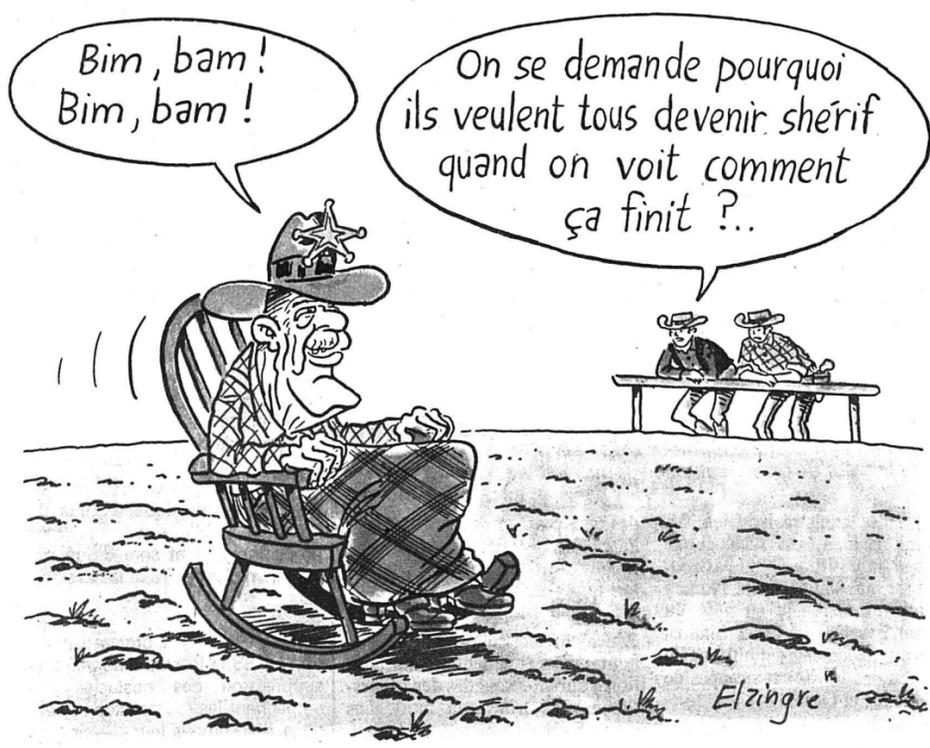
En mai 1967, il devenait aussi président de l'Union chrétienne-démocrate (CDU).

Aux élections de 1969 la CDU-CSU avait obtenu le plus grand nombre de voix (41,6 pour cent), mais le SPD avait rompu l'alliance et formé la «petite coalition» avec le parti libéral, M. Brandt devenant chancelier.

CRITIQUÉ POUR SON PASSÉ NAZI

M. Kiesinger avait été critiqué pour son appartenance au parti national-socialiste de 1933 à 1945, mais avait toujours affirmé n'avoir jamais participé activement à ses activités. Il avait été giflé en public en 1968 par l'avocate antinazie Beate Klarsfeld.

Né en 1904 à Ebingen dans le Wurtemberg, juriste de formation, il était député fédéral à partir de 1949 et était devenu en 1958 chef du gouvernement du Bade-Wurtemberg. (ats, afp)



L'ÉVÉNEMENT

Pertinent Gemayel

«Ce sont les Français qui détiennent les otages français au Liban».

Evoquant les rapt d'étrangers et leurs conséquences politiques, Amine Gemayel ne mâche pas ses mots. Il est des vérités dures à l'oreille, celle-là en est une.

Le président libanais poursuit: «Les Français sont en train d'amplifier le problème, en en parlant tous les jours à la TV (...). Vous jetez de l'huile sur le feu, vous avez montré à vos ennemis que vous étiez vulnérables».

Le battage fait en France autour de Carton et des autres partait d'un bon sentiment. Celui de sensibiliser l'opinion, de lui conserver en mémoire le sort d'une poignée de compatriotes. Initiative compréhensible et louable au premier degré, si elle n'était doublée au second degré d'effets pervers.

Ce tapage donne une importance démesurée à une question qui, par nature, doit souffrir de discrétion dans les tentatives de réponse qui lui sont appliquées.

Résultat: l'attente manifestée par l'opinion publique à l'égard de l'action gouvernementale en

devient elle aussi disproportionnée. Au point de faire subir une pression négative sur le cours des tractations.

Comment qualifier autrement, en effet, la campagne dirigée par la femme de Jean-Paul Kauffmann? Sinon qu'il s'agit bien là d'une manière d'influer sur le déroulement des négociations menées par Paris. Et, surtout, de faire une formidable publicité aux ravisseurs.

Les circonstances entourant les récentes libérations prouvent à l'envi que le gouvernement français a cédé à cette pression: hâte, marchandages douteux et image politique dégradée. Ce que souhaitent précisément les preneurs d'otages, qui ont trouvé en Paris un... allié: la France contribue à accroître le poids du chantage dont elle est l'objet!

A l'inverse, la RFA obtient des résultats sans effets négatifs. La discrétion et, surtout, la juste mesure de l'événement donnée à l'opinion y concourent de façon décisive.

La France fait figure à cet égard de cas d'école: elle a plongé dans une trappe à laquelle seule la fermeté - malheureusement pour les otages - permet d'échapper.

Pertinent, Amine Gemayel. La France peut regretter que Jacques Chirac ne l'aie pas été. Pascal-A. BRANDT

Nationalisme en question
Réunion au plus haut niveau en URSS

Les principaux dirigeants soviétiques, dont le chef du Kremlin, M. Mihhaïl Gorbatchev, se sont réunis hier pour examiner la situation dans les Républiques transcaucasiennes d'Azerbaïdjan, où des heurts inter-ethniques se sont déroulés, et d'Arménie, théâtre de manifestations nationalistes.

L'agence Tass a indiqué que la réunion avait eu lieu au siège du Comité central du parti communiste, en présence notamment du chef de l'Etat Andreï Gromyko, du numéro deux du parti Egor Ligatchev et du premier ministre Nikolai Ryjkov.

Le communiqué de Tass précise que le Politburo, l'instance suprême du PCUS, a chargé le secrétariat du Comité central de procéder à une «étude approfondie et multiforme» des problèmes «qui se sont accumulés» au Nagorny Karabakh, une région dont la population est à 75 pour cent arménienne mais qui a été rattachée en 1923 à l'Azerbaïdjan.

Le secrétariat devra également élaborer des «propositions» pour résoudre les problèmes existants et les soumettre au Comité central et au gouvernement, a indiqué Tass. Les comités centraux du PC d'Azerbaïdjan et d'Arménie se sont en outre vu «recommander» d'étudier des «mesures à long

terme pour améliorer l'éducation internationaliste des travailleurs et résoudre de concert les problèmes urgents».

M. Gorbatchev a estimé qu'aucune question touchant la perestroïka (restructuration) ne pouvait être résolue sans tenir compte de son «impact sur les relations entre nationalités».

Quant à la situation sur le terrain, les participants à la réunion, note l'agence, ont considéré que la situation était revenue «à la normale même si elle continue à se heurter à des difficultés». «Les entreprises et les instituts d'enseignement fonctionnent», relève le communiqué.

DÉTOURNEMENT D'AVION MANQUÉ

«Un groupe de criminels armés» a tenté mardi de s'emparer d'un avion des lignes intérieures soviétiques pour fuir à l'étranger, selon un communiqué du ministère de



«Aucune question touchant à la perestroïka ne peut être résolue sans tenir compte de son impact sur les relations entre nationalités», selon M. Gorbatchev. (Bélino AP)

L'Aviation civile de l'URSS publié hier par l'agence Tass.

Les pirates de l'air ont été «neutralisés», a indiqué le communiqué, qui a ajouté qu'il y avait eu des «victimes», sans autre précision à ce sujet.

Le ministère de l'Aviation civile n'a pas révélé dans quelles circonstances exactes la tentative s'était déroulée ni à quel endroit en URSS.

Le communiqué se borne à indiquer que l'appareil, un Tupolev-154, assurait la liaison Irkoutsk (Sibérie orientale) - Leningrad, via Kourgan (Sibérie occidentale).

PÉTITION

Des rédacteurs en chef de publications indépendantes soviétiques ont remis à l'ambassade d'Afghanistan à Moscou une pétition réclamant la libération du reporter photographe français Alain Guillo, condamné en janvier à Kaboul à dix ans d'emprisonnement pour espionnage.

L'emprisonnement pour avoir rempli une tâche journalistique n'est possible que dans un pays barbare ne respectant pas les libertés et les droits de l'homme», affirme la pétition. (ats, afp, reuter)

Arrestations et meurtres
Violence politique au Sri Lanka

La violence politique à Sri Lanka a fait 17 morts au cours des dernières 24 heures, dont 11 rebelles tamouls abattus mardi par les troupes indiennes, a-t-on appris hier de sources officielles.

Les forces indiennes d'intervention à Sri Lanka ont tué mardi près de la ville de Killinochchi (nord du pays) 11 séparatistes tamouls, membres de la principale organisation de la guérilla, les Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul (LTTE), a annoncé un porte-parole de l'ambassade indienne.

Les LTTE réclament la création d'un Etat indépendant tamoul, l'Eelam, et ont rejeté l'accord de paix signé en juillet entre l'Inde et Sri Lanka pour mettre un terme à 5 ans de conflit entre les Cinghalais majoritaires et les Tamouls

minoritaires dans cette île du sud de l'Inde.

Des extrémistes cinghalais présumés, membres d'un groupe cinghalais ayant également rejeté l'accord de paix, ont abattu 5 personnes dans la nuit de mardi à mercredi, ont annoncé des responsables sri-lankais.

Les troupes indiennes ont également arrêté mardi 62 membres des Tigres tamouls, a-t-on précisé de même source.

Selon un bilan officiel, plus de 1350 «Tigres tamouls» ont été tués depuis le début de l'offensive lancée par l'Inde en octobre dernier.

Cette violence intervient alors que la tenue d'élections, les premières du genre, prévues le 28 avril dans quatre provinces autonomes, a été annoncée mercredi par des responsables sri-lankais. (ats, afp)

Démonstration de force
La police chinoise quadrille Lhassa

Des camions et des voitures transportant des policiers armés, toutes sirènes hurlantes, sillonnent les rues de Lhassa de jour comme de nuit depuis les émeutes de samedi dernier dans la capitale tibétaine, dans le cadre d'une démonstration de force, a rapporté un voyageur occidental arrivé à Chengdu hier, venant du Tibet.

Des barrages avaient été érigés en ville et les policiers arrêtaient les automobilistes et vérifiaient leurs identités.

Le même jour, le Panchen Lama, numéro deux de la hiérarchie religieuse bouddhiste tibétaine, quoique pro-chinois, a dénoncé à la télévision chinoise les violences

de samedi dernier: «Je représente mes camarades tibétains et moi-même et je veux exprimer mon indignation (...) face aux violences commises par un petit nombre de séparatistes au cours des émeutes (...)». En tant que Tibétain et en tant que pieux bouddhiste, je peux pardonner ce genre de crime».

Dans le cadre d'une réunion extraordinaire des dirigeants tibétains pro-chinois à Pékin, à laquelle assistait le Panchen Lama, le président du gouvernement régional du Tibet, M. Doje Cering, a déclaré de son côté que les émeutes de samedi ne modifieraient pas la politique officielle vis-à-vis du Tibet, a rapporté l'agence Chine Nouvelle. (ap)

L'URSS dément
Livraison de missiles à longue portée à l'Irak

Dans le Golfe, la guerre des villes s'est poursuivie hier, l'Irak et l'Irak annonçant à tour de rôle le lancement de missiles sur la capitale de l'ennemi.

L'URSS a de son côté réfuté les accusations portées contre elle, concernant la livraison de missiles de longue portée à l'Irak.

La navigation maritime n'a pas été épargnée, puisqu'un pétrolier chypriote a été touché par l'aviation de Bagdad.

L'Irak a annoncé avoir tiré hier deux missiles sur Téhéran: le premier, dans la matinée, en représailles à un tir iranien, sur un quartier résidentiel de Bagdad. Le missile irakien a été tiré deux heures environ après l'explosion de la fusée iranienne, qui aurait fait des victimes, selon Bagdad.

Auparavant, l'agence de presse iranienne Irna avait annoncé le tir de deux missiles dans la matinée, sur la capitale irakienne, les 28e et 29e depuis la reprise de la guerre des villes, la semaine dernière. Irna a précisé que les raids effectués contre Téhéran ont fait 35 morts et 120 blessés parmi la population civile. D'autres civils auraient été touchés à Ispahan, à 360 km au sud de Téhéran.

A Moscou, l'Union soviétique a réaffirmé qu'elle n'était impliquée d'aucune manière dans la «guerre des villes» irako-iranienne et que toute accusation à ce sujet était «sans fondement». «L'URSS n'a fourni à aucune des parties des armes capables de porter de tels coups», a déclaré un responsable soviétique. (ats, reuter, afp)

M. Shamir reste ferme
Propositions américaines sur les territoires occupés



L'armée israélienne a utilisé ces derniers jours une arme jusqu'à inconnue en Cisjordanie pour disperser des manifestants: un canon lanceur de graviers monté sur un véhicule à chenilles. (Bélino AP)

Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, est resté ferme hier sur sa position de ne pas soumettre, avant son départ le 14 mars pour les Etats-Unis, au vote du cabinet israélien le «plan Shultz» pour un règlement définitif de la question des territoires occupés de Cisjordanie et Gaza.

Alors que les troubles sanglants qui agitent la Cisjordanie et Gaza depuis le 8 décembre entraînent hier dans leur quatrième mois, l'ensemble des territoires occupés ont été paralysés par une grève générale

des transports et des commerces à l'appel de la «Direction unifiée du soulèvement populaire dans les territoires occupés».

Cette «journée des martyrs» a également été marquée par de nombreuses et violentes manifestations, durant lesquelles deux Palestiniens ont trouvé la mort. Les deux jeunes hommes ont succombé lors d'affrontements avec des militaires israéliens et des colons, dans deux villages proches de Ramallah, a-t-on indiqué de sources palestiniennes. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

COPENHAGUE. — Deux Tchécoslovaques, arrêtés par la police danoise pour avoir photographié des bâtiments de guerre ouest-allemands en manœuvres, ont été expulsés du Danemark.

TUNIS. — Le prochain sommet arabe convoqué par l'Algérie et consacré à la situation dans les territoires occupés par Israël devrait se tenir début avril.

BRUXELLES. — La Commission européenne a proposé de renforcer la Directive Seveso sur les risques d'accidents majeurs dans l'industrie, afin d'assurer une meilleure protection de la population.

PÉROU. — Le président péruvien Alan Garcia a annoncé le lancement d'un nouveau programme économique basé sur une «sévère économie de guerre».

MOSCOU. — Le premier Centre fédéral soviétique d'étude de l'opinion publique va être créé prochainement et sera dirigé par l'académicienne Tatiana Zaslavskaja.

PRAVDA. — L'organe du PC de l'URSS la Pravda a appelé à la suppression des obstacles qui empêchent les journalistes soviétiques d'accomplir leur devoir professionnel, faisant allusion, sans s'y référer directement, au caractère limité de la couverture des massacres de Soumgait par la presse soviétique.

DAKAR. — Abdoulaye Wade, chef du principal parti sénégalais d'opposition et candidat malheureux à l'élection présidentielle du 28 février, a été inculpé d'atteinte à la sûreté de l'Etat et placé sous mandat de dépôt.

LE CAIRE. — Les pourparlers sur le rééchelonnement de la dette extérieure entre l'Egypte et plusieurs pays créditeurs occidentaux membres du Club de Paris sont désormais enlisés dans une impasse qui fait craindre l'avènement d'une autre crise monétaire pour le gouvernement du président Moubarak.

SIDA. — Un chercheur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a révélé, lors de la conférence internationale de Londres sur les effets du SIDA, que l'épidémie du SIDA provoque une résurgence de la tuberculose dans de nombreux pays.

BRUXELLES. — La compagnie aérienne belge Sabena souhaite s'associer avec KLM, Luxair et Swissair afin d'accroître, par une politique commerciale commune, le potentiel de transports et les parts de marché.

BELFAST. — Un engin explosif d'environ 800 kilos, l'un des plus importants jamais découverts en Ulster, a été désamorcé à Killeen, à la frontière entre les deux Irlande.

LONDRES. — L'actrice britannique Audrey Hepburn a été nommée ambassadeur spécial de l'UNICEF.

PHILIPPINES. — L'un des responsables communistes les plus recherchés des Philippines, Nemesio Demafiles, a été arrêté dans l'île sucrière de Negros. Il venait de faire sécession de la Nouvelle armée du peuple (NPA), bras armé du PC des Philippines (clandestin).

SAN FRANCISCO. — Des passants ont ramassé quelque 460.000 dollars dans les rues de San Francisco après qu'une caisse contenant près de 1,5 million de dollars en petites coupures se fut échappée par la porte restée ouverte d'un fourgon blindé.

NEW DELHI. — Environ 100.000 personnes ont manifesté à New Delhi contre la violence sikh, qui a fait 12 nouveaux morts au Pendjab, en demandant au premier ministre indien Rajiv Gandhi de démissionner.



(Bélino AP)

«Que les Afghans»
Kaboul précise sa position

La formation d'un gouvernement de coalition à Kaboul ne peut être discuté dans aucune capitale, dans aucun pays, pas plus à Washington ou Moscou qu'à Genève, a souligné hier devant la presse le ministre afghan des Affaires étrangères, Abdoul Wakil.

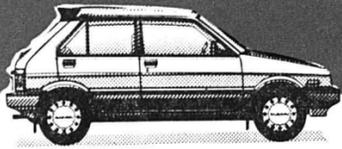
C'est là «un problème qui ne concerne que les Afghans» et qu'ils doivent résoudre entre eux, a réaffirmé le ministre afghan.

C'est d'ailleurs dans le respect de cette règle de droit international que depuis l'instauration d'un régime militaire au Pakistan, l'Afghanistan n'a jamais demandé, même s'il l'aurait souhaité, l'établissement dans ce pays de règles démocratiques, a déclaré Abdoul Wakil.

Le ministre afghan a souligné qu'aucun parallèle ne pouvait être tracé entre l'aide, notamment américaine, «aux groupes d'opposition» (les moudjahidin) et l'assistance accordée par l'URSS depuis 68 ans à l'Afghanistan.

L'aide accordée à «des groupes terroristes» est «totalement» différente de celle apportée par un Etat à un autre Etat. Si les Etats-Unis soulèvent la question d'un arrêt «symétrique» de l'aide apportée à l'opposition et à l'Afghanistan, ils doivent alors être prêts à couper leur aide au Pakistan. (ats)

Fr. 199.-
par mois



48 mois, 10 000 km par an
Subaru Justy 4 WD
faite pour la Suisse
Profitez de notre offre jubilé!

GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66, ☎ 039/28 66 77

VITRERIE jost
JOUR et NUIT 26 40 77



A pleine voie
sur le chemin
de l'hiver.



Tous les jours

Ski passion:
région de la Jungfrau
Grindenwald / First-Männlichen / Kleine
Scheidegg-Mürren / Schilthorn
49.-*
Adultes 59.-
Enfants 6 - 16 ans 39.-
Nouveau: facilités pour familles

Voyages accompagnés

Dimanche 20 mars
Château de Venthone
Raclette à discrétion
(repas inclus) **69.-***
85.-

Dimanche 27 mars
Tour des Centovalli **45.-***
Train 65.-

Renseignements et inscriptions:
au guichet de votre gare jusqu'à la veille du
départ à 15 heures (pour autant qu'il reste
des places disponibles).

* avec abonnement 1/2 prix

Renseignements CFF
La Chaux-de-Fonds

039 23 62 62

Vos CFF

innovation armourins
printemps

P
R
È
S
E
N
T
E

nuisette
39.90

CECILE DUMONT

La lingerie raffinée

Lingerie de nuit pour vos rêves de dou-
ceur!

Jeune, gaie, pas chère. C'est tout le
charme de cette ravissante **nuisette** à
manches courtes rose tendre ou menthe.
100% coton, single jersey. Du 36/38 au
44/46. **39.90.**



Pour la
première fois à
La Chaux-de-Fonds

**FOIRE DU
MEUBLE**

ENTREE LIBRE

Les dernières nouveautés 88
sont présentées à
POLYEXPO
du 11 au 20 mars 1988

Vendredi	11 mars	de 14 h à 22 h
Samedi	12 mars	de 10 h à 22 h
Dimanche	13 mars	de 10 h à 19 h
Lundi	14 mars	} de 14 h à 22 h
Mardi	15 mars	
Mercredi	16 mars	
Jeudi	17 mars	
Vendredi	18 mars	
Samedi	19 mars	de 10 h à 22 h
Dimanche	20 mars	de 10 h à 19 h

Tous les jours :
un salon à gagner

Bulletins
de participation
à retirer à la FOIRE DU MEUBLE
POLYEXPO ou chez les exposants:

L'Art du Meuble - Barto Meubles - Blaser SA, Porcelaines-Cristaux - Discount Meubles - Meubles Leitenberg - Michaud Cuisines - Pfister Meubles
Themo, Rideaux / Décoration - Univers du cuir - VAC Ameublement

Bagarres sur la route

Largeur des camions et limitation du trafic au National

La route a été le champ de bataille de l'écologie, hier, lors de l'examen de la loi sur la circulation routière. Un référendum pourrait d'ailleurs être lancé contre la loi, notamment à cause de l'augmentation de la largeur des camions à 2 m 50.

«Nous vivons à l'époque des impostures scientifiques, où d'obscurs offices de protection de l'environnement peuvent décréter n'importe quelle limitation». Avec le représentant des automobilistes, le Zurichois Michael Dreher, le débat écologique autour de la loi sur la circulation routière était musclé, hier matin.

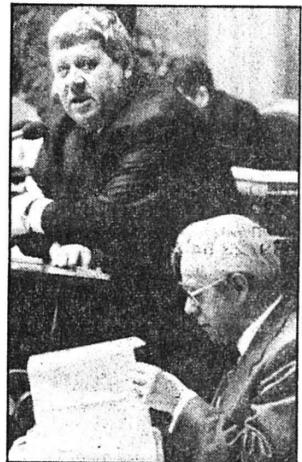
La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Le rapporteur de langue française, le radical vaudois André Perey s'est d'ailleurs plaint de ce que cette loi technique soit devenue un débat essentiellement politique.

UN ORATEUR PAR CENTIMÈTRE

Ainsi, le débat sur la largeur des camions a mobilisé durant plusieurs heures le Parlement. Pour les 20 centimètres séparant les normes suisses actuelles (2 m 30) des dimensions européennes (2 m 50),



Le Vaudois André Perey, rapporteur de langue française. A ses côtés, le Zurichois Basler, président de la commission, étudie ses notes. (Bélino AP)

vingt-deux orateurs, en plus des représentants des groupes, ont pris part à un débat plus émotionnel que technique.

«Vingt centimètres, c'est une question de vie ou de mort pour les cyclistes et les piétons», s'est émue la progressiste bâloise Suzanne Leutenegger-Oberholzer, rejointe par d'autres femmes socialistes, témoignant de la mort d'enfants au bord des routes.

Ces vingt centimètres qui nous distinguent du reste de l'Europe posent pourtant bien des problèmes, ont rappelé un transporteur comme Charles Friderici (lib. VD) ou un «forestier», le radical Marc-André Houmard. Ces normes, instituées pour protéger l'industrie suisse des camions ne se justifient plus. Elles gênent le trafic international, mais renchérisent surtout l'acquisition de véhicules spécifiques aux normes suisses. Voyager en autocar à 2 m 30 devient impossible... et inconfortable.

2 m 50, c'est aussi plus sûr, les camions dansent moins sur la route, argumentent les défenseurs des normes internationales.

PRESSIONS EUROPÉENNES

Les pressions européennes sur les normes spéciales de la Suisse se multiplient, a prévenu de son côté Elisabeth Kopp. Selon le chef du Département fédéral de Justice et de Police, il n'est pas question de céder sur la limitation du tonnage à 28 tonnes.

Mais si l'on n'accepte pas les 48 tonnes européennes, on peut tout de même faire un geste là où le sacrifice est nul, la largeur des camions.

Parce que, malgré la limitation officielle, les poids lourds de 2 m 50 sont admis en Suisse, moyennant une autorisation annuelle. Toutes les routes nationales leur sont ouvertes, 80 pour cent des routes cantonales et 65 pour cent des routes communales. Il ne reste que 20.000 kilomètres de chaussée à débloquer. Ce ne serait donc qu'officialiser une situation de fait.

Rude opposition de la gauche et des écologistes. Cela coûtera des vies humaines et du terrain agricole, prédisent-ils. «Nous allons vers une dégradation des conditions de circulation ou une dégradation du paysage et de l'environnement», prévient Victor Ruffly (ps/VD).

Et puis, surtout, on favorise les transports privés au détriment des chemins de fer.

Au vote nominal, l'augmentation des normes passe tout de même, par 101 voix contre 71.

Une défaite qui n'a pas empêché le socialiste Paul Reichsteiner (St-Gall), la progressiste Leutenegger-Oberholzer ou l'indépendant bernois Paul Günter de se battre sur tous les articles pour limiter l'emprise du trafic automobile.

PRÉROGATIVES DU CONSEIL FÉDÉRAL

Propositions presque toutes refusées. Pas question, par exemple, d'autoriser les cantons à restreindre la circulation sur les routes à grand trafic lors d'alerte au smog ou de danger pour l'environnement, ni de permettre aux communes d'abaisser à 30 km/h la vitesse de traversée des localités. On n'obligera pas non plus à faire figurer la consommation d'essence sur la publicité des voitures; impossible également de suivre le médecin bernois Günter lorsqu'il cherche à octroyer des avantages (jugés dangereux par la majorité) pour les cyclistes: priorité, possibilité de rouler de front, etc.

Journée difficile pour les députés proches de l'écologie, régulièrement battus. Leurs propositions sont heurtées aux prérogatives du Conseil fédéral.

VÉLOS SANS PLAQUES

Petit geste en direction des cyclistes: le Conseil national s'est rallié à la proposition du radical schaffousois Kurt Schüle demandant la suppression de la plaque de vélo. La réglementation devrait être cantonale et le canton serait libre de choisir le signe distinctif qui lui convient pour prouver que l'assurance RC a été payée. Mais, a souligné Elisabeth Kopp qui prépare elle aussi une telle modification, rien ne dit que les cantons renonceraient effectivement aux plaques alu délivrées chaque année.

Or celles-ci consomment 24 tonnes d'aluminium chaque année sans compter les heures perdues en bureaucratie.

Le libéral vaudois Jean-François Leuba aurait préféré que l'on attende les propositions du Département de Mme Kopp qui auraient pu aboutir à la délivrance une fois pour toutes d'un signe distinctif, vignette autocollante, permettant de retrouver les bicyclettes volées.

Le socialiste Silvio Bircher (AG) demandait lui la prise en charge totale de la RC par les collectivités publiques mais supprimait l'obligation d'acheter la plaque.

Malgré l'opposition de la gauche et des écologistes, la révision a été acceptée par 75 voix contre 46. Y. P.

Les décisions du Parlement

- La largeur maximale des camions passe de 2 m 30 à 2 m 50;

- les courses d'apprentissage pour élèves-conducteurs ne seront possibles qu'avec un accompagnant âgé de plus de 23 ans et disposant du permis depuis plus de cinq ans;

- en cas d'opposition à une prise de sang, le permis pourra être retiré;

- les appareils servant à détec-

ter les contrôles radars seront interdits et confisqués le cas échéant;

- le Conseil fédéral pourra faire mesurer la consommation des véhicules soumis à homologation et au besoin publier les résultats;

- les plaques de vélo ne seraient plus obligatoires mais dépendraient des réglementations cantonales. Y. P.



Le Piper est tombé en pleine forêt.

(Bélino AP)

Deux morts

Un avion de tourisme s'écrase en Valais

Un petit avion de tourisme de type Piper s'est écrasé hier en début d'après-midi en Valais, au-dessus de Vouvry.

Il avait décollé de Prangins. Le pilote avait annoncé qu'il allait faire des photos en Pays romand. Il a perdu la vie avec la personne qui l'accompagnait.

L'avion s'est écrasé peu après 12 heures 30. Il semble, selon les témoins, avoir perdu une aile avant de s'abîmer à hauteur de la

Porte-du-Scex, au lieu-dit «En Barnex», sur territoire de la commune des Evouettes entre Monthey et le lac Léman, non loin de Vouvry. Il était immatriculé XB-PIH.

Les victimes de l'accident sont deux Vaudois, M. Alain de Goumoens, ingénieur 46 ans, domicilié à Mont-sur-Rolle, qui pilotait l'appareil, et Jacques Chappuis, 35 ans, ingénieur également, de Joux-tens-Mézery. (ats)

Libéralisation du haschisch

Douze cantons favorables

Les directeurs cantonaux de justice et de police se sont prononcés dans leur majorité pour une libéralisation de la consommation de haschisch et considèrent qu'une distinction générale entre drogues dures et drogues douces est souhaitable.

général favorables à des mesures de prévention plus étendues et moins de répression.

L'enquête a été effectuée par la sous-commission «drogues» de la Commission fédérale des stupéfiants. Un questionnaire détaillé a été envoyé à tous les directeurs cantonaux de justice et de police ainsi qu'à 111 spécialistes des drogues.

Une enquête de la Commission fédérale des stupéfiants, dont des extraits ont été publiés à la faveur d'une indiscretion de l'agence d'information pour les enfants (Kinag), révèle que la majorité des spécialistes en toxicomanies et d'autres responsables cantonaux seraient en faveur d'une libéralisation de la consommation de H.

Le ressort de l'enquête que la loi fédérale de 1975 sur les stupéfiants (LFS) devra être révisée dans le sens d'une libéralisation. Selon Kinag, les autorités cantonales interrogées se sont montrées en

Interrogé par l'ATS, Jean-Pierre Bertschinger, de l'Office fédéral de la santé publique, a précisé que 12 directeurs cantonaux de justice et de police se sont prononcés pour une révision de la LFS, huit y étaient opposés, et deux n'ont pas répondu. Au sein des autorités judiciaires (procureurs et tribunaux), ont été obtenus six oui, cinq non et deux abstentions. En revanche, chez les instances de police, les résultats sont inversés, avec deux oui, 12 non et 5 abstentions. (ats).

Licenciements: retrait en vue

L'initiative des syndicats chrétiens pour la protection contre les licenciements pourrait être retirée. Le Conseil national a en effet éliminé hier la dernière divergence qui l'opposait au Conseil des Etats sur la révision du Code des obligations contre les licenciements abusifs.

Membre influent de la commission du Conseil national qui a traité le dossier et président de la Confédération des syndicats chrétiens du Valais, le démocrate-chrétien Vital Darbellay est d'avis que l'initiative syndicaliste pourrait être retirée au profit de la révision du Code des obligations.

La Fédération suisse des syndicats chrétiens en discutera le 23

avril, mais Vital Darbellay estime que la révision du Code des obligations, qui sert de contre-projet, apporte au moins quatre acquis:

● La notion de congé abusif est enfin acquise (le juge pourra fixer une indemnité égale à six mois de salaire).

● L'obligation de motiver le congé par écrit à la demande du salarié est inscrite dans la révision.

● On a reconnu une protection particulière pour les travailleurs exerçant une responsabilité syndicale, dans une commission ouvrière ou de prévoyance professionnelle.

● La protection des femmes enceintes sera complète, dès le

début de la grossesse et jusqu'à 16 semaines après l'accouchement.

«Il faut savoir qu'en Suisse nous ne pouvons hélas espérer que des progrès à petits pas. Mais ce n'est pas à dédaigner», estime Vital Darbellay, qui regrette toutefois que la loi permette le licenciement d'un travailleur dont on estime qu'il nuit au climat de l'entreprise et limite la protection d'un salarié malade durant 6 mois seulement au lieu d'une année.

Les syndicats chrétiens vont attendre, avant de prendre une décision, que la période référendaire soit en partie écoulée.

Yves PETIGNAT

«J'sais pas vraiment!»

Que coûte la pollution à la Suisse?

En Suisse, tout le monde parle de pollution mais personne ne sait vraiment combien elle coûte. On se borne donc à des estimations: de 3,2% à 5,2% du PNB, soit de 7,7 à 12,5 milliards de francs.

Si l'on connaît le montant des dépenses consacrées à la protection de l'environnement, on ne sait pas grand chose sur les coûts totaux des dommages engendrés par la pollution. Chaque fois que les experts tentent de les évaluer, ils se contentent d'extrapoler des estimations étrangères. Bref, dans ce domaine, une recherche sérieuse fait cruellement défaut.

Une enquête de

Roger de Diesbach

Pour la Société suisse pour la protection de l'environnement (SPE), l'économiste Gonzague Pillet de l'Université de Genève, s'est jeté à l'eau. Il regrette d'autant plus le manque de connaissances et de statistiques à ce sujet que les mesures de protection de l'environnement prises par les entreprises ne constituent pas toujours des pertes financières. Bien au contraire, estime Gonzague Pillet, il est parfois possible de tirer des bénéfices de telles mesures. Depuis

l'introduction du principe pollueur-payeur, les entreprises doivent englober le coût de leur lutte antipollution dans leur frais de production. Il arrive d'ailleurs qu'un système de production plus respectueux de l'environnement, fondé sur une plus large récupération des déchets, permette à des sociétés de gagner de l'argent. C'est le cas de Ciba-Geigy. L'économiste estime que cette question des bénéfices de la protection de l'environnement pourrait être un des moyens d'ouvrir l'économie à l'écologie.

LE TOTAL DES DOMMAGES

Pour Pillet, les coûts économiques de la pollution doivent tenir compte des dommages infligés à l'environnement naturel (air, eau, sol) et leurs répercussions sur la santé, les constructions en tout genre, l'agriculture, les forêts et la production économique.

Le «coût économique de la pollution» totalise le coût des dommages infligés à l'environnement et le coût des mesures anti-pollution déjà prises.

Pour 1985, ce coût global de la

pollution est estimé aux sommes suivantes: (en milliards de francs)

pollution de l'air,	2,0 à 3,4
pollution de l'eau,	
déchets solides	4,0 à 6,8
bruit	0,7 à 1,3
dommage à la nature	1,0

Total 6,7 à 12,5

Mais quel est le coût des mesures déjà prises par la Suisse pour protéger l'environnement? Les dépenses publiques antipollution s'élèvent officiellement à 1,8 milliard en 1985 et Pillet estime celles de l'économie à quelque 2 milliards. Au total moins que les 4,5 milliards de francs souvent cités.

Mais cette étude nage dans les points d'interrogation et les estimations. Elle se demande comment faire pour chiffrer les dommages sociaux ou psychologiques provoqués par la pollution ou les pertes biologiques ou physiques (perte en oxygène atmosphérique, épauement du sol, etc.).

Alors que tout le monde parle de protéger la nature, cette analyse montre que notre société de statistiques est incapable de chiffrer les dommages que lui cause la pollution. Bref, un saut continu dans l'inconnu. Pour Gonzague Pillet, il est grand temps qu'elle calcule l'étendue des maux qu'elle dit vouloir maîtriser. (BRRI)

Vous le savez?
dites-le nous...

LA SUISSE EN BREF

MIRACLE. — Père d'un «engrais miracle» primé au dernier Salon des inventions, un ingénieur égyptien de 40 ans a comparu devant la Chambre d'accusation du canton de Genève sous les inculpations de violation de la loi fédérale sur les étrangers et de tentative d'escroquerie. L'ingénieur assure que ces charges sont fabriquées de toutes pièces et soupçonne ceux qui l'accusent de chercher à obtenir sans frais la formule de son invention. Mais la Chambre n'en a pas moins prolongé sa détention préventive pour un mois.

BOCHUZ. — Après la triple éviction du 2 mars au pénitencier de Bochuz, l'ouverture des cellules a été supprimée pendant le petit déjeuner et le souper. Mardi, pour protester contre cette mesure, les détenus ont refusé de reprendre le travail. En conséquence, ils sont depuis lors maintenus en cellule. Ils le resteront jusqu'à la fin de la semaine au moins.

RAIFEISEN. — Frédéric-Guillaume Raiffeisen, instigateur des coopératives de crédit du même nom, disparaissait il y a 100 ans, le 11 mars 1888.

CAVALE. — La police poursuit ses recherches pour mettre la main sur le Yougoslave qui a pris en otage, mardi, deux policiers et un agriculteur à Nunwil (LU).

ONDES. — Les chaînes privées de télévisions italiennes interfèrent sur les réseaux suisses et, inversement, un émetteur tessinois brouille les émissions en Lombardie. C'est pour régler ces problèmes que le ministre italien des Postes et télécommunications, M. Mammi, se rendra en visite à Berne le 21 mars.



COIFFURE
Cyfellet
039/28.75.55



TEINTURERIE
Monnet BURRI succ.
Location de robes
de mariées
Ouvert le samedi
sur rendez-vous
039/28 32 51

CAMIONS
MULTI BENNES

CURTY
28 56 28

Marais 20
2300 La Chaux-de-Fonds



BERNARD KAUFMANN
accessoires automobiles
LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 16
039/28 74 18



CHEZ TONY
L'artisan des pâtes fraîches:
lasagnes, canellonis, pizzas précuites à
l'emporter, desserts Tiramisù maison
Numa-Droz 2a (entrée début de la rue de Bel-
Air), La Chaux-de-Fonds, 039/28 81 52

La main sur le coeur



ARISTON
le produit qui se place
qualité-prix au premier
rang.
le quincaillier de
toujours.

Toulefer SA
Place Hôtel-de-Ville, La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds

ANCIEN STAND

Samedi 12 mars 1988, dès 21 heures



DYNAFER SA

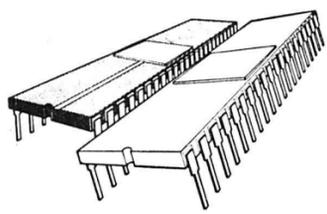
Mécanique de précision
Recherche et développement

Rue Cernil-Antoine 14
039/26 43 73



Librairie
La Plume

Balance 3, 2300 La Chaux-de-Fonds,
039/28 62 20



DISCO LIGHT
PLATINIUM
présente

LES ANNEES SOIXANTE

et leurs musiques branchées...

habits d'époque
et brillantine d'usage !

Favorisez nos annonceurs



MULLER musique SA

Av. Léopold-Robert 50
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 29 93

Pianos, instruments,
disques, Hi-Fi, télévision

STUDER REVOX

Le centre des bonnes affaires



veuthey
meubles
AU BUCHERON

Place de parc derrière le magasin,
av. Léopold-Robert 73
039/23 65 65

Macintosh SE & II
apple computer



AFE électronique
informatique

A. Friedrich SA
22, rue Daniel-JeanRichard
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 54 74
Fax 039/23 54 83

« Tout ce que vous avez toujours
voulu savoir sur la *magie*
sans jamais oser le demander »

à la Boutique de l'Insolite

Grimoires, vaudou, pendules, boules de cristal, tarots. Talismans personnalisés.

Promenade des Six-Pompes 6
Zone piétonne, La Chaux-de-Fonds

offres d'emploi

Mécanicien électricien
est demandé pour le
dépannage et l'entretien
d'un important parc de
machines.
Emploi stable si con-
venance.
Contacter Mme H. Gosteli.



ADIA
Dynamique et cordial.

La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 84,
Tél. 039/23 91 33

immobilier

Antonietti

REGIE IMMOBILIERE

Nous cherchons, pour nos clients
villas familiales et appartements
sur le Littoral et dans le Val-de-Ruz.
Discrétion assurée.

PLACE DES HALLES 5 - NEUCHÂTEL
TEL. 038 24 25 26

Carrosserie du Jura
F. Buccieri
Avenue Léopold-Robert 117
039/23 84 78
cherche pour date à convenir

peintre en carrosserie

capable de travailler seul, avec quelques
années d'expérience.

offres d'emploi

Nous cherchons, pour nos magasins de
La Chaux-de-Fonds:

vendeuse et vendeuse auxiliaire

Préférence sera donnée à personne ayant
l'habitude de la vente en alimentation.
Horaire à discuter, étrangères sans per-
mis, s'abstenir.

Boulangerie-Pâtisserie Marending,
avenue Charles-Naine 55,
La Chaux-de-Fonds
Téléphonez le matin au 039/26 65 65
(Mme Cacciola)

Nous sommes une société renommée et leader
dans la distribution
de produits cosmétiques suisses naturels.
Nous vous proposons de devenir notre

conseillère en esthétique

dans votre région

Une formation très performante selon les techniques
les plus modernes vous est assurée par nos soins
(également pour les personnes débutantes).

Cette activité féminine et passionnante vous assurera
un succès personnel et des gains élevés.

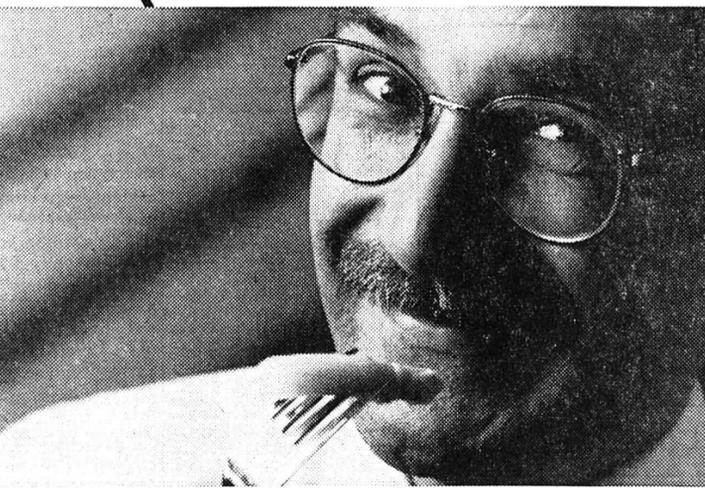
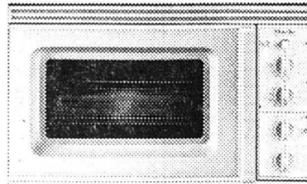
Nous vous offrons un horaire libre, un salaire fixe,
les frais et **une voiture d'entreprise**.

Si vous avez le contact aisé, une bonne présentation,
n'hésitez pas, appelez-nous au 021/35 89 76,
nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

A bientôt!

... les Naturelles ...
COSMETIQUE SUISSE DE QUALITE

A la minute

Les fours Miele à micro-ondes -
à poser ou à encastrer.

Les nouveaux **fours Miele à micro-ondes**
constituent la découverte 4 étoiles des
gourmets suroccupés. Ils permettent de pré-
parer comme par enchantement des menus
délicieux, respectent les vitamines et écono-
misent l'énergie. - Du dégel à la grillade. -
Quant aux retardataires, ils n'auront plus
qu'à se servir eux-mêmes au four Miele à
micro-ondes.

A découvrir chez votre spécialiste Miele.

Miele

Un choix pour la vie

Premières banques écologiques

Deux projets concrets en Suisse

A l'instar de la RFA, où une première licence a été délivrée mardi, la Suisse pourrait compter, à moyen terme, des banques dites écologiques, à savoir des banques dont le fonctionnement est inspiré par des principes écologiques et pacifiques. Deux projets se trouvent en phase de concrétisation.

Ces projets émanent, pour l'un, de l'association «Verein für eine Schweizer Alternativbank» et, pour l'autre, de l'association «Förderverein Oekobank Schweiz», toutes deux domiciliées à Zurich. A en croire leurs initiateurs, ils ont été bien accueillis jusqu'ici. La Commission fédérale des

banques n'a toutefois pas encore eu le loisir de se prononcer sur ces projets.

Fondée il y a trois mois, l'association pour une banque alternative compte pour l'heure 700 membres individuels et quelque 70 membres collectifs. La constitution du capital - montant prévu 5 millions de francs -

devrait se faire ce printemps, a indiqué Bruno Rütsch, membre du comité. Le but de l'association est d'ouvrir une banque d'ici trois ans.

Elle est soutenue notamment par des institutions écologiques, tiers-mondistes ou autogérées.

Le principe de cette banque a rencontré un bon écho en Suisse alémanique.

En Suisse romande en revanche, l'idée ne s'est guère propagée, dit M. Rütsch. Les membres paient une contribution financière de 200 à 600 francs, selon qu'ils sont membres individuels ou membres collectifs.

Le budget de fonctionnement 1988 de la société est de 250.000 francs.

Förderverein Oekobank Schweiz, pour sa part, a été fondée en avril 1987. La société diffusera fin mai les résultats d'une étude de faisabilité. Si celle-ci s'avère positive, la phase de réalisation ne tardera guère, a indiqué le secrétaire de l'association Walter Krummenacher. Les fonds propres de la société devraient s'élever à 25 millions de francs. Celle-ci fait notamment remarquer qu'elle a pu s'assurer le concours de deux spécialistes du secteur bancaire. (ats)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Ceci est un conte...

Il était une fois un petit chasseur qui après s'être endormi au soleil se réveilla à la tombée de la nuit. Il faisait très froid et notre homme grelottait, aussi se mit-il en tête de chasser un ours pour se vêtir de sa peau.

Au même moment, comme par hasard, un ours affamé était en quête d'un chasseur pour s'en faire un bon dîner. Ils ne tardèrent pas à se rencontrer et l'ours apostropha le chasseur en ces termes: - Cher Monsieur, je parie que vous avez froid et que vous cherchez une peau d'ours pour vous réchauffer. Comme de mon côté je cherche un chasseur pour en faire mon dîner, il me semble que nos désirs coïncident et que nous sommes bien faits pour nous entendre! Il suffit de nous asseoir à une table pour discuter. Qu'en pensez-vous?

- Je pense que vous avez raison. Votre proposition m'intéresse et il me semble que nous pourrions parfaitement nous entendre en mettant en commun nos intérêts.

Aussitôt dit, aussitôt fait, l'ours dévora le chasseur et chacun fut satisfait. L'ours était rassasié, du moins pour un moment et le chasseur était bien au chaud dans la peau de l'ours.

Au bout d'un moment, toutefois, le chasseur commença à se trouver à l'étroit et à être malmené dans l'estomac de l'ours. Certes, il avait chaud mais regrettait sa liberté. Les choses allèrent en empirant de plus en plus jusqu'au jour où l'ours, ayant tiré tout ce qu'il pouvait du chasseur le laissa tomber derrière lui; du moins ce qu'il en restait, une plume de son chapeau et quelques os indigestes.

Ainsi finit l'histoire du chasseur trop confiant qui voulait se chauffer dans la peau d'un ours.

A vrai dire, l'ours était malin, l'histoire se répéta souvent pour plusieurs chasseurs grelottants! Il faut dire aussi que plusieurs ours saisissaient de la même manière dans tout le pays, si bien que les autorités finirent par s'inquiéter de la disparition de tous les chasseurs. Ils en publièrent la liste qui était fort longue. Je n'ai retenu que quelques noms que je vous indique au cas où vous les auriez connus. Il y avait Ebauches Peseux, Ebauches Fleurier, Tissot,

Longines, Brown-Boveri, Suchard, Favag et quelques autres, tous disparus, tous mangés.

On ordonna une enquête. Les enquêteurs interrogèrent les ours, à défaut des chasseurs disparus. Ils déclarèrent que tout allait parfaitement bien. Leurs affaires étaient florissantes, malgré la crise généralisée. La baisse du dollar ne les avait pas affectés et même le produit national intérieur avait augmenté de 3%. Aussi, pourquoi se mettre en peine de quelques misérables chasseurs disparus. D'ailleurs, ceux-ci l'avaient bien voulu. Les ours en fournirent la preuve en présentant des contrats signés des deux parties et rédigés en bonne et due forme. De plus, chacun sait que les fauves ne s'attaquent qu'aux bêtes faibles et malades et aux chasseurs grelottants de froid. C'est un assainissement nécessaire du milieu naturel!

Il y eut bien quelques remous. Les familles des chasseurs osèrent se plaindre, leur syndicat fit quelques démonstrations, écrivit quelques protestations, vota quelques résolutions qui bien sûr demeurèrent lettre morte. Les ours s'en amusèrent fort. Ce sont des animaux qui aiment à être grattés un peu énergiquement.

Ils avaient d'ailleurs bien d'autres choses à faire, car d'autres chasseurs grelottants n'attendaient que le moment de se réfugier au chaud dans la peau d'un ours.

La morale de l'histoire, c'est que... Il n'y a pas de morale à cette histoire. Les contes n'ont pas de morale et les ours non plus d'ailleurs.

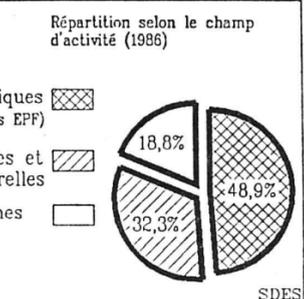
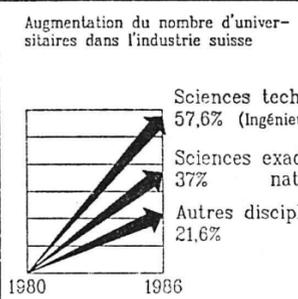
Heureusement que des contes aussi fous n'arrivent jamais dans la réalité, d'ailleurs il n'y a pas d'ours en Suisse... et de moins en moins de chasseurs!

J.-C. Nicolet
Aurore 9,
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public. Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Branchés sur l'industrie

Le chemin des universitaires



Selon les dernières indications du Vorort, le nombre d'universitaires occupés dans l'industrie a progressé de 42,7% entre 1980 et 1986, passant de 11.431 à 16.314 personnes. A titre de comparaison, le nombre de personnes actives dans le secteur secondaire n'a augmenté que de 2,1% durant la période considérée.

En 1986, les universitaires d'origine étrangère étaient au nombre de 4852, contre 3455 en 1980. Cette progression de 40,4% reflète la pénurie de diplômés suisses des hautes écoles.

Abonnez-vous à L'Impartial

En 1986, 47,2% des universitaires travaillaient dans le secteur recherche et développement, 31% dans les services administratifs et 21,8% dans la production.

Dans le domaine des sciences techniques, les ingénieurs électriciens arrivent en tête (36%) devant les ingénieurs mécaniciens (27,4%). Chez les diplômés en sciences exactes et en sciences naturelles, on note une prédominance des chimistes (60,9%), suivis des mathématiciens-physiciens (21,3%) et des biologistes-biochimistes (9,7%).

La catégorie «autres universitaires» comprend pour l'essentiel des diplômés en gestion d'entreprise (36,1%). (Sdes)

Allo, logement bobo!

La Chambre immobilière neuchâteloise communique: «Temps présent», le magazine d'informations de la télévision romande, diffusera jeudi 10 mars à 20 h 05 une émission consacrée à la situation du logement en Suisse romande.

Soucieuses d'apporter des informations complémentaires aux téléspectateurs qui le désireraient, les Chambres immobilières romandes mettent ce soir-là à leur disposition une permanence téléphonique par canton. Celle-ci sera ouverte dès la fin de l'émission jusqu'à 22 h 30. Des spécialistes des questions immobilières, des praticiens et des représentants des propriétaires répondront donc aux questions des téléspectateurs ou à celles soulevées par l'émission.

Cette opération est rendue nécessaire par la complexité du dossier du logement en Suisse. Il n'y a en effet pas, comme certains le prétendent, d'un côté les

propriétaires et de l'autre les locataires. Les intérêts des uns et des autres sont très étroitement imbriqués si l'on songe par exemple au deuxième pilier. De plus, toute une série de lois et de règlements étatiques - aménagement du territoire, règlements d'urbanisme, protection des sites et de l'environnement - exerce une influence considérable sur les coûts du logement.

Ces faits sont à considérer dans un ensemble. C'est ce que feront les représentants des Chambres immobilières ce soir au bout de la ligne.

Dans le canton de Neuchâtel, les personnes désirant s'entretenir avec des représentants de la Chambre immobilière neuchâteloise peuvent composer ce soir-là après l'émission le (038) 24.35.22. MM. Philippe Boillod, André Bolliger, Amiod de Dardel, Pierre Faessler, Pierre Gehrig, Michel Kohler et Raymond Lanfranchi attendront vos appels.

(comm)

L'ÉCONOMIE EN BREF

IMMOBILIER. - Pour l'instant, seules une banque cantonale et quelques banques commerciales et compagnies d'assurances ont abaissé l'intérêt hypothécaire au-dessous du taux de 5 1/4% généralement appliqué par les banques depuis le 1er janvier

1987. La Fédération romande des locataires (FRL) a exprimé son inquiétude parce que les baisses ne sont pas annoncées officiellement et que les locataires sont alors «dans l'impossibilité de faire valoir leur droit à une baisse de loyer».

BOURSE

DOW JONES ↓	08.03.88	2076,92
	09.03.88	2072,78

ZURICH ↑	08.03.88	515,30
	09.03.88	522,00

\$ US ↑	Achat	1,3650
	Vente	1,3950

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	434.50	437.50
Lingot	19.250.-	19.500.-
Vreneli	134.-	144.-
Napoléon	124.-	133.-
Souverain \$	140.-	147.-

Argent	Achat	Vente
\$ Once	6.15	6.35
Lingot	272.-	287.-

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	21.245.-	21.482.-

CONVENTION OR

Plage or	19.600.-
Achat	19.250.-
Base argent	330.-

INVEST DIAMANT

Mars 1988: 220

A = cours du 08.03.88
B = cours du 09.03.88

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	104500.-	104750.-
Roche 1/10	10350.-	10525.-
Kuoni	34500.-	35000.-

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	880.-	895.-
B. Centr. Coop.	900.-	900.-
Crossair p.	1520.-	1525.-
Swissair p.	1130.-	1175.-
Swissair n.	990.-	1000.-
Bank Leu p.	2710.-	2775.-
UBS p.	3300.-	3350.-
UBS n.	610.-	675.-
UBS b.p.	121.-	125.50
SBS p.	364.-	378.-
SBS n.	289.-	298.-
SBS b.p.	311.-	318.-
C.S. p.	2560.-	2590.-
C.S. n.	485.-	490.-
BPS	1710.-	1740.-
BPS b.p.	163.-	164.-
Adia Int.	7450.-	7475.-
Elektrowatt	3200.-	3225.-
Forbo p.	3060.-	3150.-
Galénica b.p.	660.-	675.-
Holder p.	4950.-	5025.-
Jac Suchard	8400.-	8475.-
Landis B	1145.-	1150.-
Motor Col.	1440.-	1440.-
Moeven p.	5300.-	5400.-
Buhrle p.	935.-	935.-
Buhrle n.	202.-	207.-
Buhrle b.p.	220.-	220.-
Schindler p.	4350.-	4500.-
Sibra p.	460.-	450.-
Sibra n.	335.-	340.-
SGS	4350.-	4490.-
SMH 20	77.-	80.-
SMH 100	234.-	236.-
La Neuchât.	820.-	820.-
Rueckv p.	14200.-	14150.-
Rueckv n.	6725.-	6800.-
W'thur p.	5450.-	5500.-
W'thur n.	2850.-	2875.-
Zurich p.	5800.-	5850.-
Zurich n.	2750.-	2775.-
BBC 1-A	2135.-	2165.-
Ciba-gy p.	2940.-	2970.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Ciba-gy n.	1480.-	1500.-
Ciba-gy b.p.	1995.-	2000.-
Jelmoli	2510.-	2525.-
Nestlé p.	8675.-	8725.-
Nestlé n.	4275.-	4310.-
Nestlé b.p.	1360.-	1380.-
Sandoz p.	12800.-	12925.-
Sandoz n.	5230.-	5295.-
Sandoz b.p.	1980.-	1980.-
Alusuisse p.	638.-	643.-
Cortaillood n.	2400.-	2400.-
Sulzer n.	4260.-	4300.-
Inspectorate p.	2300.-	2375.-

Rockwell	25.50	25.50
Schlumberger	46.-	47.-
Sears Roeb	52.75	53.25
Smithkline	80.50	82.-
Squibb corp	92.-	92.75
Sun co inc	74.75	75.50
Texaco	63.-	62.75
Wwarner Lamb.	102.50	104.-
Woolworth	63.-	62.25
Xerox	81.-	81.50
Zenith	26.50	26.-
Anglo am	23.50	23.50
Angold	124.50	125.50
De Beers p.	15.50	16.-
Cons. Goldf I	21.-	21.25
Aegon NV	52.25	53.50
Alkzo	75.25	76.75
Algem Bank ABN	29.25	30.-
Amro Bank	48.25	48.75
Philips	21.-	21.-
Robeco	66.50	67.50
Rolnico	60.75	61.-
Royal Dutch	157.50	160.-
Unilever NV	85.-	89.75
Basf AG	199.-	200.-
Bayer AG	216.-	217.-
BMW	429.-	432.-
Commerzbank	190.-	188.50
Daimler Benz	571.-	574.-
Degussa	260.-	257.-
Deutsche Bank	352.-	350.-
Dresdner BK	203.50	203.-
Hoechst	210.50	211.-
Mannesmann	97.-	98.-
Mercedes	453.-	453.-
Schering	384.-	382.-
Siemens	315.-	313.-
Thyssen AG	100.-	102.50
VVJ	197.50	194.-
Fuji Ltd	16.-	16.50
Honda Motor	17.-	17.50
Nec corp	22.50	23.-
Sanyo electr.	5.70	5.70
Sharp corp	11.-	10.75
Sony	56.-	57.-
Norsk Hyd n.	37.50	38.50
Aquitaine	62.50	65.-

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	48.-	47%
Alcan	29%	30%

Motorola inc	49%	49%
Polaroid	35.-	35%
Raytheon	69.-	68%
Ralston Purina	75.-	75%
Hewlett-Packard	62%	64%
Texas instrum	55%	55%
Unocal corp	38%	36%
Westingh elec	52%	52%
Schlumberger	34%	35.-

(L. F. Rothschild and Co Geneva)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	3350.-	3300.-
Canon	1120.-	1140.-
Daiwa House	1780.-	1790.-
Eisai	2510.-	2560.-
Fuji Bank	3460.-	3450.-
Fuji photo	4250.-	4300.-
Fujisawa pha	2070.-	2060.-
Fujitsu	1500.-	1510.-
Hitachi	1340.-	1390.-
Honda Motor	1610.-	1660.-
Kanegafuchi	1010.-	1020.-
Kansai el PW	3010.-	2980.-
Komatsu	630.-	630.-
Makita elct.	1840.-	1850.-
Marui	3040.-	3030.-
Matsush el I	2500.-	2560.-
Matsush el W	2100.-	2090.-
Mitsub. ch. Ma	595.-	582.-
Mitsub. el	652.-	658.-
Mitsub. Heavy	658.-	670.-
Mitsui co	769.-	780.-
Nippon Oil	1220.-	1230.-
Nissan Motor	895.-	890.-
Nomura sec.	3880.-	3880.-
Olympus opt	1140.-	1140.-
Rico	1260.-	1280.-
Sanyo	2190.-	2210.-
Sanyo elct.	539.-	547.-
Shiseido	1700.-	1720.-
Sony	5250.-	5250.-
Takeda chem.	3230.-	3220.-
Zokyo Marine	2050.-	2050.-
Toshiba	748.-	778.-
Toyota Motor	2400.-	2450.-
Yamanouchi	4200.-	4200.-

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.36	1.44
1 \$ canadien	1.06	1.16
1 £ sterling	2.36	2.61
100 FF	23.50	25.50

DISQUES

Romain Didier

Isabelle Aubret



On connaît davantage Romain Didier auteur et compositeur qu'interprète. Pourtant il propose son sixième album avec dix chansons sur ce «Romain Didier 88».

Collaborant avec beaucoup de grands de la scène et du disque, Romain Didier fait partie de ces assez rares poètes qui font que la chanson française résiste à la vague anglophone qui inonde les variétés européennes.

Cet album est très varié dans les ambiances et les arrangements musicaux et offre un large éventail du talent de Romain Didier. Un échantillonnage de styles dans les textes est dû à la collaboration de paroliers comme Gilbert Lafaille, Allain Leprest et Sylvain Lebel. C'est là peut-être le moindre point faible de ce 33 tours.

Les plus jolies chansons du disque sont des œuvres de Romain Didier seul: «Vague à l'homme», «Dans ce piano tout noir», «Mal, j'suis mal» ou encore «Contrebandier». Mais il serait faux d'affirmer que les autres titres ne sont pas dignes d'intérêt.

Un album qui aura une bonne place dans la discothèque des amateurs de chanson française de qualité.

(Meys 174 11 61, distr. Disques office).

Elle a une de ces voix que l'on ne peut comparer à aucune autre, une sensibilité, une émotion, qui la rendent incomparable. Elle se situe à l'écart des modes, sacrifiant parfois un peu de sa personnalité à l'interprétation d'auteurs «dans le vent», il est vrai, mais avec une constance dans sa recherche de chansons de qualité. C'est tout à son honneur, même si, occasionnellement, elle déçoit un peu ses admirateurs.

Dans son dernier album, Isabelle Aubret a choisi quelques remarquables chansons, de Romain Didier («Vague à l'homme», «Sa montagne»), en collaboration avec Allain Leprest, de Danielle Messia (la sensible «Grand-mère Ghetto»), Claude Lemesle et Alain Goraguer (l'émouvant «Le boulevard Aragon»), d'Allain Leprest et Yannick Delauney (pour la touchante «Dame du 10e»), qui offrent les plus beaux moments de ce 33 tours.



L'interprétation est délicieuse de tendresse et de pureté, c'est un excellent album, (ou CD) qui gagnerait encore à être d'une plus grande unité. Mais la partie «découverte» n'en est pas le moindre intérêt. A savourer.

(Meys 174 01 02, distr. Disques office). (dn)

AGENDA

Ne tardez pas à vous inscrire pour les grandes manifestations auxquelles nous vous emmènerons avec les Autocars Giger: INDOCHINE, samedi 26 mars à Lausanne MEDITERRANÉE, samedi 26 mars à Besançon AC/DC, samedi 9 avril à Lausanne SERGE GAINSBURG, samedi 30 avril à Lausanne

VIDÉO

Quelques favoris pour les Césars déjà en cassettes

Parmi les grands favoris pour les Césars que nous connaissons en fin de semaine, il y a bien sûr des films encore sur le grand écran comme «Au revoir les enfants» de Louis Malle, «Les innocents» d'André Téchiné, «L'ami de mon amie» de E. Rohmer ou «L'œil au beur(re) noir (pour Pascal Légitimus comme meilleur espoir masculin). Mais quelques très bons films sont déjà visibles en cassettes, alors faites vos pronostics, en les revoyant!

Le grand chemin de Jean-Loup Hubert (1986)

Dans la lignée du fameux «Jeux interdits» Jean-Loup Hubert sait nous émouvoir en prenant comme point de départ de son film des souvenirs authentiques de son enfance. Au centre de l'histoire un enfant qui sert de catalyseur à un drame.

L'interprétation de Anémone (en Marcelle) et de Richard Bohringer (en Pello) est d'une absolue authenticité et en tous points remarquables.

Certainement l'une des grandes émotions du cinéma français l'an dernier et le concurrent le plus solide pour «Au revoir les enfants» à la candidature du meilleur film et du meilleur réalisateur.

(94 minutes).

Tandem de Patrice Leconte (1987)

Certainement un film qui devra rattraper en vidéo, le public qu'il n'a pas eu au cinéma. Cette histoire d'un animateur de jeu radiophonique «la langue au chat» qui fait le tour de la France, en compagnie de son fidèle technicien n'est pas sans rappeler quelques histoires récentes de l'héxagone.

Viré de son poste alors qu'il est en tournée, il refuse de prendre les messages lui annonçant son départ. A nouveau une interprétation admirable de Jean Rochefort qui pourrait bien avoir un César du meilleur acteur pour son rôle.

C'est drôle et tendre à la fois, et même un bon film de famille. (91 minutes).

Champ d'honneur de Jean-Pierre Denis

Adeptes d'un type de cinéma régional et provincial Jean-Pierre Denis signe à nouveau une très belle reconstitution de la France des années 1870. Dispensé du service le jeune paysan Pierre vend son bon numéro au fils du notaire. Il part en Alsace combattre pour la France. Sur le chemin de la débacle, il rencontre un enfant alsacien qui s'attache à lui... Une œuvre proche de la nature et des gens simples qui n'a pas trouvé de distribution en Suisse et que l'on peut découvrir en cassettes.

Le jeune Cris Campion déjà vu dans «Pirates» de Polanski s'impose par sa sobriété et pourrait bien être un outsider valable pour le prix du meilleur espoir.

Jean-Pierre Brossard

Nuits neuchâteloises: l'écho du rock

A Neuchâtel, les concerts se suivent, se multiplient sans se ressembler. Aux têtes d'affiches mondiales, présentées par New Neuchâtel Show, se succèdent les prestations originales portant la griffe «Hors Gabarit». Dans cet univers nocturne en pleine effervescence, L'Impartial a voulu voir clair. Après l'interrogatoire de deux des principaux antagonistes, l'enquête est sur le point d'aboutir.

Hors Gabarit: Le prix de l'indépendance

Par sa seule appellation, Hors Gabarit a posé les jalons de son projet: Un grand coup de massue dans les carcans de la suffisance musicale et beaucoup de cœur à l'ouvrage pour la construction d'un édifice indépendant. Aux projets méritants, souvent différents, à la limite de l'expérimentation, Hors Gabarit ouvre toutes grandes ses portes, offre sa scène. Et c'est instinctivement que ces mêmes portes se referment sur le poisson qui sent trop l'argent. Ici, on ne rêve pas de bénéfices, on en dépasse ses artifices. En une année, l'actif du groupe s'est soldé par de nombreuses découvertes et un public croissant alors que le passif s'est grevé de quelques frais intempestifs. L'Impartial a rencontré Christian «Dodo» Addor, l'un des piliers d'Hors Gabarit.

— Quelle sont les ressources financières d'une telle organisation?

— Avant tout, c'est une équipe d'environ dix personnes qui travaille bénévolement toute l'année. Ensuite, les revenus découlent

essentiellement des entrées aux concerts et de la vente de boissons. De plus, jusqu'en octobre 87, la commune de Neuchâtel épongeait ponctuellement les légères pertes que nous avons enregistrées. Pour le déficit du Festival de la Cité — 1000 francs —, il en a été de même. Par contre, pour le Festival de la Boine durant la Fête des Vendanges, on a perdu 7000 frs. La ville a donné 2500 frs et le reste nous l'avons comblé nous-mêmes. Il faut le dire. Si une autre organisation pense qu'elle va perdre plus de 1500 frs, elle n'organisera pas le concert. Les risques financiers, on les prend sur nous. A coup de 20 frs, de 50 frs auprès des amis, on a pu combler le déficit. Nous ne sommes donc pas les seuls à défendre cette idée.

— Y a-t-il une ambiguïté entre une organisation qui se veut indépendante et qui compte quand même sur les subventions de la ville?

La ville nous doit cela, tout simplement. Nous sommes des gens qui travaillons et nous refusons le rôle d'être exploité durant toute notre vie. Il faut tenir compte du fait qu'une ville n'a pas seulement une vie économique. Elle doit promouvoir d'autres choses, et d'ailleurs quand il s'agit de sport, on ne lésine pas.

— Plus musicalement, à quoi attribuer ce regain d'intérêt pour une musique dite «alternative»?

— Au début des années 80, il y avait un immense attrait pour toutes les nouveautés style Couleur 3, Sky Channel. Une fois l'effet de poudre aux yeux passé, les gens ont consommé cette musique, sont allés voir les groupes sur scène et ils ont remarqué que tout cela était bien stérile — il y a encore beaucoup de gens qui marchent là-dedans. Quand le public vient voir les concerts que nous organiserons, il vient à l'aventure. Au lieu de bêtement consommer un spectacle

et de râler parce qu'il n'en a pas eu pour son argent, il peut venir voir un spectacle pour un petit prix d'entrée et prendre un risque au niveau de sa propre personne. C'est à ce niveau-là qu'une communication devient intéressante.

— Après une année d'activité, quels sont les points positifs et les points négatifs qu'Hors Gabarit a remarqués?

— Tout d'abord, le public a trouvé un intérêt à ce que l'on fait, son attitude a changé. En ne venant pas à nos concerts, il prend

le risque de manquer quelque chose et en venant, il prend le risque de subir un groupe qui ne va pas toujours l'intéresser. Ainsi, le public n'est plus neutre, ni souverain, il est intégralement pris à parti. Quand au gros point noir, c'est le problème de la salle de concert qui ne nous appartient pas. Suite à la prochaine élection du nouveau comité du Centre espagnol de Neuchâtel, nous pouvons simplement nous faire éjecter ou à nouveau bénéficier assez fréquemment des locaux de la rue des Sablons.

New Neuchâtel Show: Une politique de manager



Alain Christophe Gruter (photo dn)

Avec pour principal leitmotiv «offrir à Neuchâtel une scène de qualité», New Neuchâtel Show, dernière née des organisations de concerts dans le bas du canton, entend gagner son pari sur le long terme. L'Impartial a rencontré Alain-Christophe Gruter, l'un des pères-managers de ce projet en gestation depuis plusieurs années. Avec Astor Piazzola, Psalms, les Dogs ou Minimal Compact, Kas Product, Dee Dee Bridgewater ou Tania Maria dans le futur, l'organisation est en passe de donner toute sa mesure.

— Pourquoi vouloir créer une scène de «qualité» en 1988?

— La demande a augmenté dans le volume, la musique fait de plus en plus partie du quotidien de cha-

cun, devient un produit de consommation commun. Neuchâtel a toujours été un peu en retard sur le plan de projets. Si beaucoup de projets ont échoué, c'est d'une part dû au nombrilisme de beaucoup de gens et d'autre part, à la situation géographique qui n'est pas du tout favorable à une organisation solide. Ainsi, notre but est de monter trois marches sans en redescendre deux. Enfin, nous souhaitons sortir Neuchâtel d'un isolement musical et culturel.

— Comment ont été accueillis les premiers concerts de New Neuchâtel Show?

— Le concert d'Astor Piazzola a été une grande réussite. Mais comme toute les organisations récentes, nous avons fait des erreurs de jeunesse. Pour le groupe de gospel Psalms, c'était un problème de date — réd. 26 décembre — et pour The Wild Ones, l'annonce n'a pas été suffisante.

— Quels sont les principaux points de ce projet en gestation depuis plusieurs années. Avec Astor Piazzola, Psalms, les Dogs ou Minimal Compact, Kas Product, Dee Dee Bridgewater ou Tania Maria dans le futur, l'organisation est en passe de donner toute sa mesure.

— Pourquoi vouloir créer une scène de «qualité» en 1988?

— La demande a augmenté dans le volume, la musique fait de plus en plus partie du quotidien de cha-

Propos recueillis par Alex Traime

THÉÂTRE À PARIS

Pierre Mondy a dit «j'y vais»!

Il joue un rôle principal dans «C'est encore mieux l'après-midi»

Depuis plus d'un an à l'affiche au Théâtre des Variétés, sur les boulevards à Paris, «C'est encore mieux l'après-midi», de Ray Conney, attire toujours la foule. Il faut dire que c'est une pièce au rythme à couper le souffle..., enfin, ce qui reste de souffle au spectateur entre les éclats de rire!

La distribution est à la hauteur de la qualité du texte et des situations, puisqu'on y trouve, en vedette, Pierre Mondy et Jacques Villeret, secondés entre autres par Virginie Pradal et un étonnant Tcheco. Les décors sont eux aussi pour le moins surprenants!

Pierre Mondy, homme suroccupé puisqu'il conjugue le théâtre, le cinéma et la mise en scène de plusieurs pièces à Paris, nous a accordé quelques instants pour nous entretenir de cette pièce.

— Qu'est-ce qui vous a séduit dans cette pièce «C'est encore mieux l'après-midi»?

— Premièrement, Ray Conney, je connaissais. Parce que comme tout le monde j'avais vu «Le vison voyageur», «Le saut du lit»; c'étaient des vaudevilles très bien faits. Ce qui m'a beaucoup déterminé à accepter de m'occuper de «C'est encore mieux l'après-midi», indépendamment du fait que j'avais vu cette pièce à Londres, où j'avais apprécié l'efficacité du vaudeville, c'est le fait que Jean Poiret allait en faire

l'adaptation. — Vous avez aussi assuré la mise en scène de cette version...

— C'est à dire qu'au départ je ne devais faire que la mise en scène. Et puis les circonstances ont fait que les choses n'ont pas pu se dérouler comme on l'avait souhaité. La pièce est arrivée, et je crois que c'est très bien pour elle, vers Jacques Villeret. Et à partir de ce moment-là les acteurs auxquels nous avons pensé et contactés pour interpréter le rôle que je joue n'étaient plus libres. Donc, pour embrayer les choses directement, il fallait absolument que le rôle soit distribué. Alors dans ce cas on n'hésite pas et on dit «j'y vais»!

— Cette pièce, au rythme absolument dément, doit poser d'importants problèmes au metteur en scène?

— Pas tellement, non. Disons que le vaudeville, j'ai pas mal pratiqué! Et à partir du moment où on est entré dans le décor, les choses commencent à se simplifier beaucoup. Ce n'est pas facile à répéter avec des marques au sol, mais une fois qu'on commence à avoir les portes, la circulation en dur de l'histoire, les choses se passent assez bien.

— Est-ce très difficile d'être à la fois metteur en scène et acteur?

— En l'occurrence ce n'est pas très compliqué, car le personnage

de Marchelier est ce que l'acteur en fait. C'est un personnage, de même que tous les autres dans la pièce, qui n'a pas de «psychologie». Ce sont des photos arrêtées qui se mettent en mouvement; des drames à l'envers. C'est à dire que les personnages sont dans des situations qui les mettent le dos au mur et à partir de là on entre dans les quiproquos en totalité. Alors le personnage, que ce soit moi qui le joue, ou demain Jean-Pierre Marielle ou Jean-Pierre Daras, le rôle deviendra ce que l'acteur en fait.

— Le metteur en scène a-t-il tout de même un rôle psychologique à jouer envers les acteurs, afin de donner sa «patte» à l'interprétation?

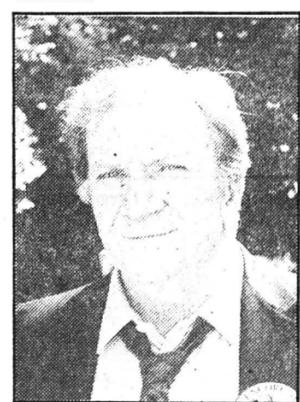
— Oui, c'est sûr, mais «psychologique» est un bien grand mot. Si vous voulez, il n'y a pas de tiroir dans ces personnages. Ils sont ce qu'ils sont, avec une coloration bien nette et très tranchée, sans «curriculum vitae» important. Je veux dire que peu nous importe ce qu'ils étaient enfants et comment étaient leur papa et leur maman!

Ce qui est important dans cette pièce, c'est de préserver le rythme, l'authenticité et le premier degré de la situation. Et au maximum de ne pas jouer trop comique des situations qui le sont toutes seules!

— Des projets pour cette pièce,

qui en est à sa 300e représentation?

— Ben, elle continue et je pense que Jacques Villeret va l'emmenner en tournée cet automne.



En attendant, L'Impartial l'a mise à son programme du voyage de l'Ascension à Paris. L'importance de la distribution et de la machinerie laissant peu de probabilité à sa venue dans notre région, nous avons voulu que nos lecteurs puissent vivre ces deux heures de rire et de situations délirantes.

C'est en effet une des meilleures pièces comiques jouées à Paris. Plus de 300 représentations dans un théâtre de mille places, c'est une garantie de qualité en plus de la popularité.

René Déran

L'anticyclone sur la Mobilière Suisse va entraîner des chutes de chèques sur plus d'un million d'assurés...



Celui qui accepte que nous le protégeons traversera la tempête en toute sécurité. Ce qui plus est, tous nos assurés participent périodiquement aux bénéfices réalisés. En 1987/88, cela vaut pour tous ceux qui ont chez

nous une assurance de ménage, une RC-privée ou une assurance mobilière-agricole. Tous ces assurés recevront un chèque. Assurés par une mutuelle authentique, une mutuelle qui se soucie véritablement de ses mem-

bres, qui les traite en partenaires. Que la Mobilière Suisse est à votre service, vous ne le constaterez pas en cas de «pépin» uniquement. Elle offre bien d'autres avantages, même lorsque le temps est au beau fixe...


Mobilière Suisse
Société d'assurances

...l'assurance d'être bien assuré

La Mobilière Suisse règle les sinistres rapidement et avec un minimum de formalités.
Incendie, vol, dégâts d'eau, bris de glaces, véhicules à moteur, voyages, responsabilité civile, accidents, maladie... et, en collaboration avec la Rentenanstalt, assurance-vie.

La participation aux bénéfices, une prestation spéciale de la Mobilière Suisse.

LA CORSA D'OPEL 3, 4 et 5 portes.



Venez faire un essai...
Maurice Bonny S.A.
La Chaux-de-Fonds

Restaurant-Snack

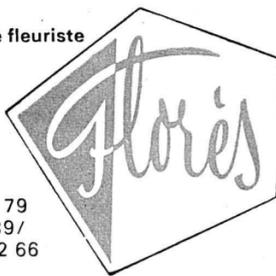


au britchon

Rue de la Serre 68, ☎ 039/23 10 88

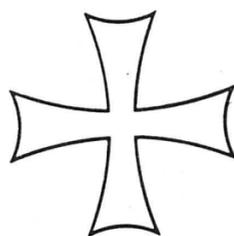
Restauration soignée
Pizzeria

Votre fleuriste



Serre 79
☎ 039/
23 02 66

Fleurop-Service G. Wasser



**Société philanthropique
suisse Union**

Cercle de La Chaux-de-Fonds
Demain à 20 heures à la Maison du Peuple
(salle communale, Serre 68, 2e étage ascenseur)

Grand loto

Dernier vendredi de la saison

4 super cartons en bons d'achats

Abonnement Fr. 18.- pour 40 tours
(1er tour gratuit)

Coupons 50 ct.

Lots de consolation à chaque perdant au tirage au sort.

Le match à ne pas manquer

Favorisez nos annonceurs



AU COQ D'OR
Comestibles von Kaenel
Service traiteur

Place du Marché 8, ☎ 039/28 43 43
Av. L.-Robert 66, ☎ 039/23 20 33
Saint-Imier, ☎ 039/41 44 86

**Laiterie
des Gentianes**

A. AMSTUTZ

Gentianes 45
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 29 88

Ferblanterie

**Schaub &
Mühlemann SA**

Installations sanitaires

Progrès 84-88
☎ 039/23 33 73



TRANSPORTS INTERNATIONAUX
DEMEAGEMENTS GARDE-MEUBLES
LOCATION CONTAINER

Notre expérience + votre confiance
pour satisfaire vos exigences

2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 03 33



Importateur

Rudolf & Kaiser
Serre 91-93, ☎ 039/23 23 80

Jean-Bernard Britschgi
Mandataire commercial
Serre 65 - ☎ 039/23 15 35

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Mutuelle fondée en 1826

**SKIS ET FIXATIONS
DE RANDONNÉE**



Qualité et prix super

Gaille

**Votre boucherie
Votre charcuterie**

La Chaux-de-Fonds
Hôtel-de-Ville 4
☎ 039/28 40 23

offres d'emploi

Nous cherchons

un mécanicien monteur

pour notre département montage et le service après-vente.

Connaissances en CNC, électricité, pneumatique, hydraulique.

Travail varié. Horaire libre.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:

JALL
Automatisation SA
Rue L.-J.-Chevrolet 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Membre du groupe Isméca

Fabrique d'horlogerie KELEK SA,
La Chaux-de-Fonds, cherche:

**metteuse en marche
qualifiée
emboîteuse qualifiée
horlogère qualifiée**

Capables de travailler sur montres mécaniques très soignées, en atelier exclusivement.
Date d'entrée: immédiate ou à convenir

Faire offre à:
KELEK SA, rue de la Paix 133,
2300 La Chaux-de-Fonds

Fabrique de machines-outils spéciales de haute précision à commande numérique pour l'usinage des matières dures et extra-dures, cherche tout de suite ou pour date à convenir

chef d'atelier

possédant maîtrise fédérale ou niveau équivalent et quelques années d'expérience. Responsable du secteur montage, ajustage, correction de pièces. Aptitudes à diriger une équipe d'environ 8 personnes. Age souhaité: environ 40 ans. Résidence sur place.

Nous offrons un emploi varié et intéressant au sein d'une équipe d'encadrement dynamique, ainsi que tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offre avec curriculum vitae à:

BERNEY
Fabrique de Machines-Outils SA

CH-1341 Les Bioux (Vallée de Joux)

Pour tout renseignement,
prendre contact avec:

M. Samuel Berney, directeur,
☎ 021/845 61 29.

Je cherche
jeune fille

pour aider au ménage, bon salaire, congés réguliers.
Boucherie A. Blatter
Malleray
☎ 032/92 17 88

**Employée
de commerce**

nous cherchons tout de suite une habile dactylo, très à l'aise dans les chiffres pour un mandat de six mois.
Contacter Mme H. Gosteli.

ADIA
Dynamique et cordial.

La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 84,
Tél. 039/23 91 33

kummer
fabrique de machines

Nous délivrons dans le monde entier des solutions d'usinages spécifiques en équipant nos tours automatiques de haute précision. La maîtrise du micron exige une parfaite compréhension de tous les éléments constitutifs de la solution d'usinage dans les trois domaines essentiels de la mécanique de précision, de l'électrotechnique de pointe et de la technologie du tournage.

Nous cherchons pour notre service technico-commercial

ingénieur de vente

avec diplôme d'ingénieur ETS ou formation équivalente, comme responsable d'un important secteur géographique, pour la vente de nos tours automatiques et les relations techniques avec notre clientèle.

Nous demandons:

- une solide formation technique
- un flair commercial
- une bonne expérience pratique des machines-outils et des méthodes de production en général

Il est nécessaire de bien savoir parler et écrire l'allemand et/ou l'anglais et d'avoir de bonnes connaissances du français.

Les offres, avec les annexes habituelles, sont à adresser à la direction de

Kummer frères S.A.
Fabrique de machines
2720 Tramelan Tél. (032) 97 54 52



SCHAUBLIN

Fabrique de machines **SCHAUBLIN S.A.**,
CH-2735 Bévillard ☎ 032/92 18 52

Jeunes gens
Vous hésitez encore sur le choix de votre métier?

Si vous avez du goût pour le dessin et de l'intérêt pour la technique, en particulier la mécanique et l'électronique, nous vous proposons une profession à même de satisfaire vos aspirations:

**dessinateur de machines
dessinatrice de machines**

Nous avons encore quelques places d'apprentissage à vous proposer pour août 1988. Alors, n'hésitez plus à nous contacter, par écrit ou par téléphone, pour une entrevue et de plus amples renseignements.

S'adresser à M. Flotiront

offres d'emploi

Nous engageons

électricien Radio-TV

pour la vente, le service en Hi-Fi, éventuellement en informatique.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à
Brugger Audio-Vidéo
Léopold-Robert 23,
2301 La Chaux-de-Fonds

Cherchons

jeune femme

pour environ 16 heures de ménage par semaine + petits travaux manuels.
Ecrire sous chiffres ML 3878 au bureau de L'Impartial.

Cherchons:

mécanicien qualifié

sur vélos, aimant les responsabilités. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre sous chiffres 91-757 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds

Emprunt 4 7/8% 1988-1998 de fr.s. 150 000 000 de

Fletcher Challenge Finance
Netherlands B.V.



Amsterdam, Pays-Bas

avec cautionnement solidaire de

Fletcher Challenge Limited

Wellington, Nouvelle-Zélande

- Fletcher Challenge Ltd. est la plus grande société industrielle de Nouvelle-Zélande
- Un des plus grands producteurs mondiaux de papier et de carton.
- Représente 11.2% des exportations totales de la Nouvelle-Zélande.
- Groupe international très diversifié. La moitié du chiffre d'affaires est réalisé au Canada, aux Etats-Unis, en Australie et au Chili.
- Somme du bilan en 1987 env. fr.s. 7.5 milliards. Bénéfice net en 1987 env. fr.s. 332 millions.

Modalités essentielles de l'emprunt:

- Taux d'intérêt:** 4 7/8% p.a., coupons annuels au 8 avril, la première fois au 8. 4. 1989 pour la période du 7. 4. 1988 au 8. 4. 1989
- Coupure:** Obligations au porteur d'une valeur nominale de fr.s. 5000.- et fr.s. 100 000.-
- Prix d'émission:** 101% + 0,3% timbre fédéral de négociation
- Durée et remboursement:** 10 ans et 1 jour; remboursement au plus tard le 8 avril 1998 au pair
- Remboursement anticipé:** avec préavis d'au moins de 60 jours seulement pour des raisons fiscales la première fois le 8 avril 1988 à 102%, avec primes dégressives de 1/2% par an.
- Sûretés:** a) Clause négative de l'émettrice (pari passu par rapport à tous les engagements non garantis)
b) Cautionnement solidaire de Fletcher Challenge Ltd., Wellington, Nouvelle-Zélande, garanti par un «Deed of Trust» qui permet en cas de retard de paiement de recourir au capital actuel ou futur du garant solidaire ou à ses principales sociétés affiliées. Les modalités de ce «Deed of Trust» sont contenues dans le prospectus détaillé.
- Restrictions de vente:** USA et Nouvelle-Zélande
- Fin de souscription:** le 18 mars 1988, à midi
- Libération:** 7 avril 1988
- Cotation:** sera demandée aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
- Impôts:** Intérêts, capital et prime éventuelle sont payables sans déduction d'impôts ou de taxes néerlandais ou de Nouvelle-Zélande présents ou futurs.
- Numéro de valeur:** 534 805

Une annonce de cotation paraîtra le 16 mars 1988 en français dans le «Journal de Genève» et en allemand dans les «Neue Zürcher Zeitung» et «Basler Zeitung». En outre, à partir du 16 mars 1988 un prospectus détaillé sera à disposition auprès des instituts soussignés. Valables sont les modalités détaillées dans le prospectus d'émission.

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Banques Cantoniales Suisses
Banque J. Baer & Cie SA	Banque J. Vontobel & Cie SA	Rahn & Bodmer
Wegelin & Co.	Banque Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance
Banque Hofmann SA	Banque Cantrade SA	Banque Suisse de Crédit et de Dépôts
Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse		La Roche & Co.
Banque Privée Edmond de Rothschild SA		Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI
ANZ Securities (Switzerland) Ltd.	Banca del Gottardo	BHF-Bank (Schweiz) AG
BKA Bank für Kredit und Aussenhandel AG	HandelsBank NatWest	Lloyds Bank Plc
Mitsui Trust Finance (Switzerland) Ltd.		Security Pacific (Switzerland) SA
SOGENAL, Société Générale Alsacienne de Banque		Verwaltungs- und Privat-Bank AG



PARI MUTUEL ROMAND

Le dada des turfistes

Tous les jeudis, samedis et dimanches

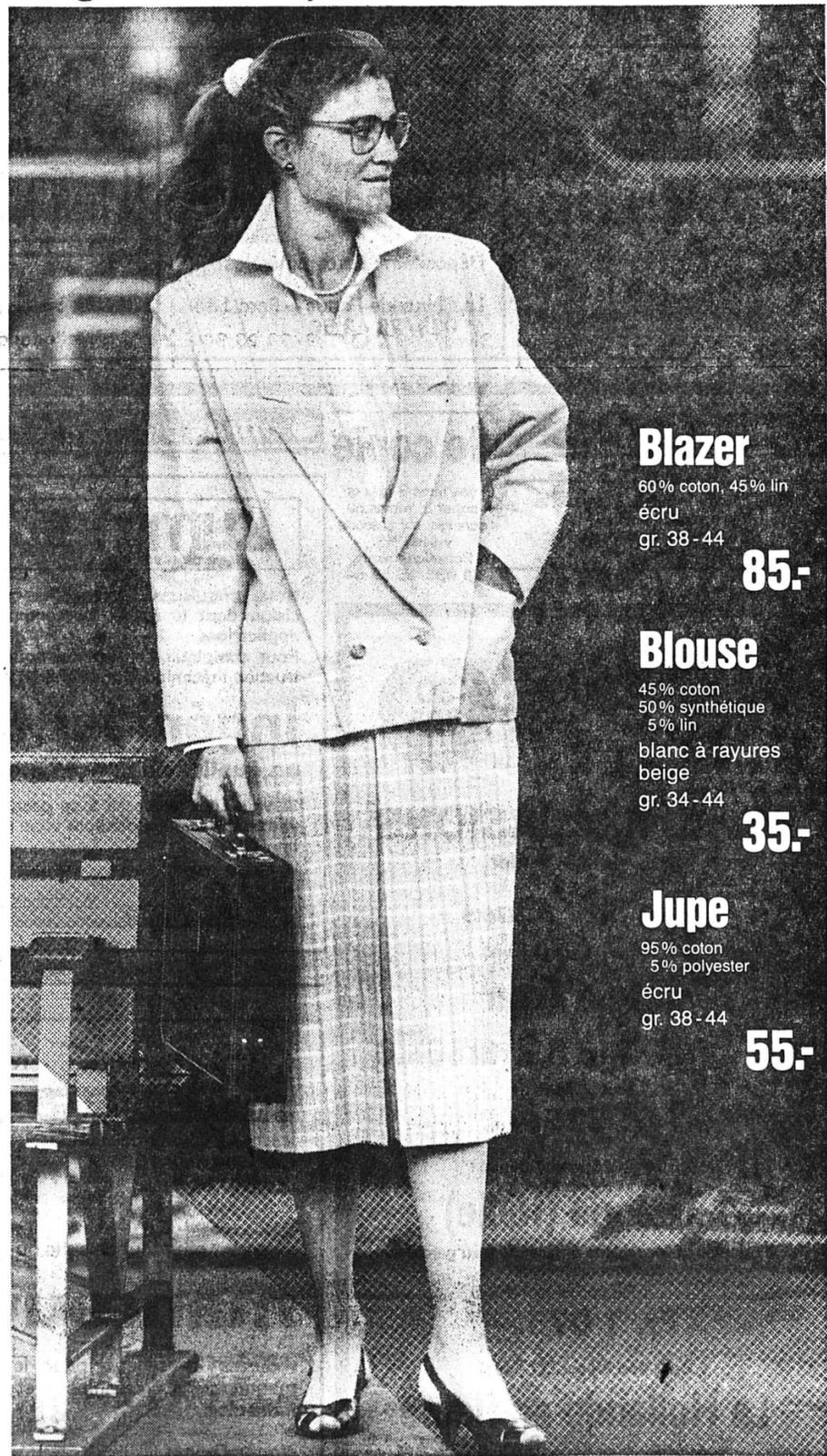
à deux pas de chez vous...

dans les dépôts du Pari Mutuel Romand:

Colombier: Tabacs Kohler, rue du Château 2. **Corcelles:** Kiosque de la Gare. **Couvet:** Tabacs Bromberger, Grand-Rue 4 bis. **Fleurier:** Buffet de la Gare. **La Chaux-de-Fonds:** Café de la Paix, rue de la Paix 74; Tabacs Châtelain, place de l'Hôtel-de-Ville 6; Tabacs des Forges, rue Numa-Droz 208; Kiosque POD 2000, avenue Léopold-Robert 18 bis; M. Jean Augsburger, devant le magasin «Au Printemps», avenue Léopold-Robert; Tabacs-journaux Balon, Balance 14; Tabacs-journaux Bois-Noir 39, M. Gafner. **Chézard:** Tabacs Blandenier, Grand-Rue 38. **Le Col-des-Roches:** Restaurant du Jet-d'Eau, Col 15. **Le Landeron:** Tabacs J. Cottier, Centre 3. **Le Locle:** Kiosque 1er-Août, Mme Joëlle Borel, Grande-Rue 44. **Neuchâtel:** Kiosque Mérillat, rue du Seyon 20; Bar La Parisienne, Monruz 21. **Les Ponts-de-Martel:** Buffet de la Gare.

Renseignements au Pari Mutuel Romand
Martigny 15, 1005 Lausanne, (Tél. 021/23 61 36)

élégance au quotidien...



Blazer
60% coton, 45% lin
écru
gr. 38 - 44
85.-

Blouse
45% coton
50% synthétique
5% lin
blanc à rayures
beige
gr. 34 - 44
35.-

Jupe
95% coton
5% polyester
écru
gr. 38 - 44
55.-

Oui, à MIGROS Neuchâtel - Fribourg
dans les Marchés MIGROS La Chaux-de-Fonds et Le Locle

Faites confiance à
VAC
RENÉ JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21
le magasin où vous êtes
sûrs d'être bien servis

Comète & Sanzal S.A.
2304 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 57 33
Bières - Vins
Boissons sans alcool - Spiritueux
une réponse à toutes les



**Carrosserie-
Garage
de la Ruche**
F. Haag
Ruche 20
☎ 039/26 44 55

**COIFFURE
LIVIANE**
Maîtrise fédérale
Masculin - Féminin
☎ 039/28 35 15
5, rue de l'Hôtel-de-Ville
La Chaux-de-Fonds

**Le 19 mars prochain à 20 heures
Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds**

Venez nombreux retrouver vos amis de la Musique Populaire et fêter avec eux le

10e grand concert

organisé par Hausi Straub

avec les formations suivantes:

SEELÄNDER ALPHORNTRIO	Schüpfen	EINSCHELLER-VEREINIGUNG DER MARCH	Siebnen
Schwyzörgeltriofründe MÖSCHBERGER	Steffisburg	Schwyzörgelquartett HAUSI STRAUB	Orpond
LES PORTES DU SOLEIL	Val d'Ylliez	Schwyzörgelquartett LAUBERHORN	Spiez
Solo-Jodler URS ACKERMANN	Mümliswil	Ländlerkapelle HEGNER-OTT	Unteriberg
Schwyzörgeltrio ZELLER	Lenk	Solo-Jodler URS ACKERMANN	Mümliswil
Schwyzörgelquartett SCHWARZSEE	Schwarzsee	Schwyzörgelquartett CHALBERHÖNI	Worb
Handorgelduett GEBRÜDER GERIG	Kägiswil	Schwyzörgelquartett LÄNDLER-BUEBE	Biel
Schwyzörgelquartett ECHO DES MONTAGNES	Le Locle	BÄRNER LÄNDLERFRÜNDE	Bern
Muuörgeler BÄRNERLAND	Mühleturmen	Schwyzörgeltrio MOSIBUEBE	Ingenbohl
Pause - Super tombola		Danse	

La location chez:
Arcade Musique, avenue Léopold-Robert 51, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 68 47
Merci à nos annonceurs, veuillez les favoriser !



TRANSPORTS INTERNATIONAUX
DEMENAGEMENTS GARDE - MEUBLES
LOCATION CONTAINER

Notre expérience + votre confiance pour satisfaire vos exigences

2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 03 33



AU COQ D'OR
Comestibles von Kaenel
Service traiteur

Place du Marché 8, ☎ 039/28 43 43
Av. L.-Robert 66, ☎ 039/23 20 33
Saint-Imier, ☎ 039/41 44 86



La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 108
☎ 039/23 21 00

NOUVEAU VIDÉO-CLUB

Location Fr 4.-
Tous instruments de musique, pianos, Hi-Fi, vidéo

pehrbar
La vie en blonde
Dépositaire: Eaux minérales
La Chaux-de-Fonds - Parc 135
☎ 039/26 42 50

LUNETTERIE CENTRALE
Daniel-Jean Richard 15
☎ 039/23 22 00

Mobilière Suisse
Société d'assurances
...l'assurance d'être bien assuré
Marc Monnat
Agent général
Serre 65 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 15 35

Magasin de pièces détachées
Freins, amortisseurs, échappements, embrayages, outillages, etc.
Service de livraison
Frédry Steiner
Jaluse 3 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 46 54

amitié/mariage

AMITIÉS - MARIAGES
Un coup de pouce.
Inscription modique
☎ 039/51 24 26

Je copie

vos films 8 mm et super 8, muets ou sonores, sur cassette vidéo VHS.
Renseignements:
☎ 038/33 59 54

offres d'emploi

kummer
fabrique de machines
Nous produisons des machines-outils de haute précision dont le degré d'autonomie varie selon les applications.
Pour compléter l'effectif de notre bureau de construction mécanique, nous cherchons à engager un
ingénieur ETS
en qualité de constructeur
Si vous êtes intéressé à ce poste, veuillez adresser votre offre avec curriculum vitae et photo à la direction de:
Kummer frères S.A.
Fabrique de machines
2720 Tramelan Tél. (032) 97 54 52

FAVRE EXCURSIONS
Rochefort - Cernier
Fête de Pâques
Du 1er au 4 avril (4 jours)
Côte d'Azur de Vintimille à Marseille
Tout compris
Fr. 525.-
Du 16 au 23 avril (8 jours)
L'Ombrie (Italie)
Une des plus belles régions d'Italie qui a su garder son cachet moyenâgeux.
Par personne
Fr. 1 075.-
Du 24 au 30 avril (7 jours)
La Hollande en fleurs
avec parcours en bateau sur le Rhin.
Tout compris par personne:
Fr. 1 183.-
Renseignements et inscriptions:
Rochefort, ☎ 038/45 11 61
Cernier, ☎ 038/53 17 07

Transports
VON BERGEN ET CIE
2301 La Chaux-de-Fonds
Crêt-du-Loche 12
☎ 039/26 61 61
engagent pour tout de suite ou date à convenir
manœuvres
robustes et sérieux pour leurs départements manutentions, machines et déménagements industriels.
Nous offrons:
- un travail varié et intéressant, emploi stable;
- semaine de 5 jours;
- déplacement au Crêt-du-Loche par nos soins.
Faire offres détaillées ou se présenter à nos bureaux.

Technicien électronique qualifié cherche patron
pour obtenir permis pour travailler dans l'électronique ou l'électricité.
☎ 038/24 06 60

Fabrique de machines située dans le haut du canton cherche tout de suite ou à convenir:
constructeur en machines dessinateur en machines
Faire offre sous chiffres 91-755 à ASSA Annonces Suisses SA, avenue Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Le Service de l'électricité de Tramelan cherche un **STT**
électricien de réseau
ou **aide monteur**
pour la construction et l'exploitation des réseaux moyenne et basse tension et des stations transformatrices.
Permis de conduire souhaité
Date d'entrée: à convenir
Nous offrons:
- situation stable;
- possibilité de formation au sein de l'entreprise;
- travail intéressant et varié au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Le candidat retenu doit être ou devra être domicilié sur le territoire de la Commune de Tramelan et participer au service de piquet.
Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et prétentions de salaire aux Services techniques Tramelan, case postale, 2720 Tramelan, jusqu'au 14 mars 1988



Peintures et vernis – La Chaux-de-Fonds
inaugure
 son nouveau magasin-dépôt

Portes ouvertes
 vendredi 11 mars 1988
 de 8 à 20 heures



Rue
 Jaquet-Droz 22-24

Bâtiment

- démonstrations de giclage de crépis et de peinture décorative
- exposition de travaux réalisés avec les produits JALLUT

Beaux-arts

- remise de 10% sur tous les articles PEBEO pour les beaux-arts
- et ... en prime: un superbe coffret en bois pour peinture artistique (valeur Fr. 27.50) pour tout achat minimum de Fr. 25.- de tubes de peintures PEBEO (à l'huile, acrylique ou gouache)

- gamme complète de peintures et vernis pour le bâtiment et l'industrie
- matériel d'application
- papiers peints



Informations
Coop La Chaux-de-Fonds



Dans tous nos magasins, cette semaine:

grape-fruits

en filet de 1 kg le kg **1.40**

en sac de 2,5 kg le kg **1.30**



3 litres

12.90

au lieu de 15.90

Savonnettes



le tripack (3x150 g)

2.50

au lieu de 3.-



3 litres

12.90

au lieu de 15.90

Dans nos plus grands magasins:



500 ml

super crème

1.95

au lieu de 3.50

P.-A. Nicolet SA Ce soir à 20 heures Le dernier match au loto de la saison à l'Ancien Stand

Vins et liqueurs
 Importations directes
 Charrière 82
 2300 La Chaux-de-Fonds

FC La Chaux-de-Fonds
 1er tour gratuit — 4 cartons — 1er abonnement Fr. 11.— pour 24 tours

RESTAURANT



M. et Mme J.-M. Humbert
 PLACE DE LA GARE
 ☎ 039/23 19 22

*N'attendez pas l'été
 pour découvrir la mer*

**Sortez de votre coquille
 Venez manger au Provençal
 Mangez des huîtres!...**

**...ou nos autres spécialités
 arrosées d'un bon vin au verre.**

offres d'emploi

au printemps

Pour le secteur confection dames nous aimerions engager, à temps partiel

vendeuse

d'excellente présentation, connaissant parfaitement le secteur confection dames et ayant quelques années d'expérience dans la vente.

Age idéal: 30 à 40 ans.

Entrée en fonctions: début avril.

Pour tous renseignements et rendez-vous, tél. 039/23 25 01, bureau du personnel.

La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons



**ferblantiers
 installateurs sanitaires
 monteurs en chauffage**

Excellentes prestations.

BOVA Service, rue des Marchandises 2,
 2502 Bienne, ☎ 032/23 87 17.



cherche, pour renforcer l'effectif de ses centres de production à Saint-Blaise et Marin, plusieurs

boulangers-pâtisseries

au bénéfice d'un CFC, avec quelques années de pratique, pour travail en équipe et de jour.

Prestations sociales intéressantes, 41 heures de travail hebdomadaires, supplément d'équipe, 4 semaines de vacances au minimum, restaurant d'entreprise.

Faire offres manuscrites à:

JOWA SA

Service du personnel
 2072 Saint-Blaise
 ☎ 038/33 27 01

En vue de consolider l'essor de notre Groupe immobilier nous cherchons

un architecte "de terrain" efficace et responsable

ayant l'expérience des chantiers et bon meneur d'hommes; capable d'assumer seul un mandat d'entreprise générale, en maîtrisant les coûts et les délais.

En contrepartie de ces qualités de «patron» nous vous offrons

**une très bonne rémunération
 et une grande autonomie**

Nous formons une équipe de professionnels et attendons avec intérêt vos offres accompagnées des documents usuels et d'une photo. Notre discrétion vous est assurée.

Une équipe expérimentée. Un esprit différent.

BERNARD Nicod

26, avenue de la Gare Tél. 021/20 40 61

1001 LAUSANNE

Rappel

**Aux chefs d'entreprises et aux
 Conseils de Fondation en faveur
 du personnel de même qu'à toutes
 les personnes intéressées**

Cours-conférence sur les fonds de prévoyance 2e et 3e pilier les samedis 12, 19 et 26 mars de 9 h à 11 h à l'aula de la SSEC, Serre 62, La Chaux-de-Fonds.

Renseignements et inscriptions au secrétariat, ☎ 23 09 15 (le matin) ou directement à l'entrée.

Organisation SSEC et ASCE.



Nous sommes une entreprise en plein essor dans le domaine de la peinture et de l'isolation thermique.

Dans le but de bien conseiller et servir la clientèle dans notre futur dépôt de Neuchâtel, nous cherchons

un vendeur-magasinier

si possible un peintre, ayant des connaissances approfondies et une certaine expérience dans la branche.

Nous offrons une place stable et des conditions avantageuses.

Entrée à convenir.

Prière d'adresser vos offres par écrit, accompagnées du curriculum vitae à la direction de Vernis Claessens SA, route du Silo 6, 1020 Renens.

Portescap

Portescap développe, fabrique et vend dans le monde entier, des systèmes de mouvement et d'entraînement de haute qualité.

Pour notre département ventes-marketing, nous cherchons

collaborateur(trice) commercial

maîtrisant parfaitement la langue anglaise, des connaissances d'allemand seraient appréciées.

Notre nouveau collaborateur devra seconder le chef de département dans la gestion des produits de distribution. Il sera en relation constante avec nos distributeurs étrangers.

Nous demandons si possible une certaine expérience dans l'administration des ventes et un intérêt pour les produits techniques de haute qualité.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Nous attendons avec intérêt vos offres détaillées adressées au Département du personnel, Jardinière 157, 2301 La Chaux-de-Fonds 1.

escap®

Mary Higgins Clark Un cri dans la nuit

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour
 Droits réservés Editions Albin Michel et Sciaky presse, Paris

C'était la même voix de crécelle, les mêmes hurlements suraigus qui l'avaient déjà tellement bouleversée: «Mark est-il ton nouvel amant? Sait-il nager? Putain, sors du lit de Caroline. Tout de suite.»

Il y eut un déclin. Puis le silence. Et la tonalité, un bourdonnement impersonnel émanant de l'écouteur qu'elle gardait dans sa main.

38

Le shérif Gunderson téléphona vingt minutes plus tard. «Jenny, le central a pu repérer l'origine de l'appel. Nous connaissons la zone d'où il a téléphoné. C'est aux environs de Duluth.» Duluth. A l'extrémité nord de l'Etat. A près

de six heures de route. S'il se trouvait dans cette région, cela signifiait qu'il avait dû se mettre en chemin au milieu de l'après-midi pour pouvoir regarder par la fenêtre à huit heures du soir.

Et qui se trouvait auprès des enfants pendant toutes ces heures? Les laissait-elle seules? N'étaient-elles plus en vie? Elle ne leur avait plus parlé depuis le 16 février. Presque deux semaines.

«Il est en train de craquer», dit-elle d'une voix neutre. Le shérif ne chercha pas à lui prodiguer un vain réconfort. «C'est aussi mon avis.

— Que pouvons-nous faire?

— Voulez-vous que nous lancions un appel public? Que nous communiquions l'information aux chaînes de télévision, à la presse?

— Seigneur, non. Ce serait signer l'arrêt de mort de mes enfants.

— Alors, nous allons constituer une équipe spéciale d'enquêteurs pour passer au peigne fin toute la région de Duluth. J'aimerais aussi placer un agent auprès de vous dans la maison. Votre propre vie est peut-être en danger.

— C'est hors de question. Il le saurait.»

Il était presque minuit. Le 28 février allait faire place au 1er mars. Jenny se souvint des

superstitions de son enfance. Si vous vous endormiez la dernière nuit du mois en disant «le lièvre, le lièvre» et que vous vous réveilliez le premier jour du mois suivant en disant «le lapin, la lapin», votre vœu était exaucé. Nana et elle s'amusaient à y jouer.

«Le lièvre, le lièvre», dit Jenny à haute voix dans la pièce silencieuse. Elle haussa le ton: «Le lièvre, le lièvre». Elle cria, hurla: «Le lièvre, le lièvre, je veux mes enfants!» Elle s'écroula en sanglotant sur l'oreiller. «Je veux Beth, je veux Tina.»

Elle avait les yeux tellement gonflés le lendemain matin qu'elle y voyait à peine. Malgré tout elle s'habilla, descendit au rez-de-chaussée, se fit du café et lava sa tasse et sa soucoupe. L'idée de manger lui soulevait le cœur, et ça ne rimait à rien d'utiliser le lave-vaisselle pour une malheureuse tasse à café et sa soucoupe.

Elle enfila son blouson de ski et fit rapidement le tour de la maison jusqu'à la fenêtre de la cuisine qui donnait sur le coin repas. Il y avait des traces de pas dans la neige devant la fenêtre, des traces de pas qui venaient des bois et retournaient vers le bois.

Erich s'était posté là, le visage collé contre la vitre, à l'épée.

Le shérif téléphona à nouveau vers midi. «Jenny, j'ai communiqué l'enregistrement au docteur Philstrom. Il pense que nous devrions prendre le risque de faire un appel au public pour la recherche des enfants. Mais la décision vous appartient.

— Laissez-moi réfléchir.» Elle voulait prendre l'avis de Mark.

Rooney arriva à quatorze heures.

«Voulez-vous faire un peu de couture?

— Je veux bien.»

Rooney prit une chaise près du poêle et sortit placidement ses carrés de tissu.

«Eh bien, nous allons le voir apparaître bientôt», déclara-t-elle.

— Qui?

— Erich, bien sûr. Vous savez bien que Caroline lui avait promis d'être toujours présente pour son anniversaire. Depuis sa mort, il y a vingt-cinq ans, Erich n'a jamais manqué d'être ici ce jour-là. C'est exactement ce qui s'est passé l'année dernière. Il errait partout comme s'il cherchait quelque chose.

— Et vous croyez qu'il va venir aussi cette fois-ci?

— Il l'a toujours fait.

— Rooney, faites une chose pour moi, n'en parlez à personne, ni à Clyde, ni à quiconque.»

(à suivre)

La longue échappée d'un Danois

A Lilholt la seconde de Paris-Nice

Le Danois Soeren Lilholt a mené à bien une échappée de 186 km dans la deuxième étape, longue de 200 km, entre Saint-Etienne et Valréas. Le Britannique Sean Yates a conservé le maillot blanc de leader, acquis la veille.



Une échappée victorieuse de 186 km pour le Danois Lilholt. (AP)

Lilholt, 22 ans, a conservé jusqu'au bout une faible partie de l'avantage qu'il s'était créé sur un peloton longtemps passif. Sur la ligne d'arrivée, il a devancé de 1'12" l'Irlandais Sean Kelly qui, grâce à sa deuxième place, a empoché cinq secondes de bonification, et le Belge Etienne de Wilde, tandis que le Français Jean-François Bernard se faisait piéger dans le dernier kilomètre et terminait à neuf secondes, dans un deuxième groupe.

DANS LE VENT

Pour Lilholt, parti au tout début de la descente du col de la République, 14 km après le départ, la journée a dû paraître très longue.

L'ancien champion du monde juniors (1983), qui a quitté l'équipe de Cyrille Guimard pour rejoindre les rangs de la formation de Willy Teirlinck (lui-même ancien élève de Guimard), a bénéficié de l'aide du vent violent soufflant dans la vallée du Rhône.

Le Danois comptait plus de neuf minutes d'avance au ravitaillement (km 126). Il possédait encore 6'25" à 11 km du but lorsque l'épreuve changeait de cap pour revenir au nord en direction de Valréas.

FIN DIFFICILE

Contre le vent, Lilholt allait perdre rapidement la plus grande partie de son avance. 3'50" à six kilomètres de l'arrivée, 1'12" sur la ligne. Les dix derniers kilomètres ont été les plus difficiles de toute sa carrière, reconnaissait le vainqueur à l'arrivée.

Le «final» voyait aussi la chute du Français Marc Gomez, touché au côté droit, et le piège tendu à Bernard par son compatriote Charly Mottet, le coéquipier de Laurent Fignon. A 800 mètres de la ligne, Mottet apercevait Bernard dans la seconde moitié du peloton et se relevait, provoquant une cassure au sein du groupe. Bernard perdait dans l'affaire neuf secondes en temps réel sur Kelly, Fignon et Ronan Pensec, mieux placés que lui dans le dernier kilomètre.

Quant à Yates, il terminait au sein du peloton, conservant la première place du général.

LES RÉSULTATS

2e étape: Saint-Etienne - Valréas (200 km); 1. Sören Lilholt (Dan) 4 h 47'10" (41,787 km/h, 10" bonification); 2. Sean Kelly (Irl) à 1'12" (5"); 3. Etienne de Wilde (Bel-2"); 4. Eddy Planckaert (Bel); 5. Janusz Kuum (Nor); 6. Bruno Wojtinek (Fra); 7. Jos Haex (Bel); 8. Adrie Kool (Hol); 9. Laurent Fignon (Fra); 10. Ronan Pensec (Fra), tous même temps.

Classement général: 1. Sean Yates (B) 10 h 24'15"; 2. Sean Kelly (Irl) à 2'17"; 3. Bruno Wojtinek (Fra) même temps; 4. Etienne de Wilde (Bel) à 2'18"; 5. Janusz Kuum (Nor) à 2'22"; 6. Eddy Planckaert (Bel); 7. Jos Haex (Bel); 8. Paul Hagedooren (Bel); 9. Laurent Fignon (Fra); 10. Fabrice Philippot (Fra), tous même temps. Puis les Suisses: 51. Thomas Wegmüller à 2'40"; 78. Alfred Achermann à 9'26"; 116. Bernard Gavillet à 15'22"; 117. Urs Zimmermann même temps; 125. Jürg Bruggmann à 17'56"; 146. Heinz Imboden à 31'25". (si)

ATHLETISME

Boycottage kenyan?

Aux mondiaux de cross

Le Kenya boycottera les prochains championnats du monde de cross, qui se dérouleront le 26 mars à Auckland (Nouvelle-Zélande), si l'athlète britannique — d'origine sud-africaine — Zola Budd participait à cette épreuve, selon le ministre kenyan de la Culture, des affaires sociales et des sports, M. M. J. Mwakio.

Celui-ci a précisé que son pays se conformera aux décisions déjà prises en ce sens par le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA).

Le secrétaire général du CSSA, M. Lamine Ba, avait déclaré récemment: **Nous ne boycottons pas pour le plaisir. Notre absence à Auckland priverait nos athlètes de confrontations avec d'autres sportifs.** M. Ba avait ajouté que le boycottage serait appliqué **quand toutes les possibilités de l'éviter auraient été examinées.**

L'an dernier, à Varsovie, le Kenya avait réalisé le doublé dans l'épreuve masculine, avec John Ngugi et Paul Kikpoch. (si)

Et de quatre

A Baffi le Tour de Campanie

L'Italien Adriano Baffi (25 ans) a enlevé la 56e édition du Tour de Campanie, à Caserta (d'où la course était partie pour un périple de 226,7 km), en réglant au sprint un groupe d'une trentaine de coureurs.

Le Transalpin a ainsi fêté sa quatrième victoire de la saison: à fin février, il avait dominé la Semaine sicilienne en s'adjugeant au passage deux victoires d'étape.

MÄCHLER DE RIEN

Malgré un fort vent contraire, l'Italien Maurizio Fondriest s'était extrait rapidement du peloton, fort de 120 unités, pour une échappée — au cours de laquelle il n'allait jamais réussir à prendre une minute

d'avance — qui s'achevait peu après le 150e kilomètre.

A dix kilomètres du but, Erich Mächler tentait à son tour sa chance, mais il était rejoint par Passera, Volpi, Petito, Gelfi et... Fondriest, bientôt suivis par deux douzaines de concurrents, dont Baffi.

A l'emballage final, la pointe de vitesse de ce dernier se révélait déterminante.

Le classement: 1. Adriano Baffi (It) 6 h 41'12" (36,490); 2. Angelo Canzoneri (It); 3. Maurizio Fondriest (It); 4. Micol Gianelli (It); 5. Rolf Sörensen (Da); 6. Camillo Passera (It); 7. Stephan Joho (S); 8. Marco Saligari (It); 9. Luca Gelfi (It); 10. Giuseppe Petito (It) même temps. (si)

On change une voiture qui gagne

La preuve par Lancia Delta intégrale

Une Lancia à quatre roues motrices vient de s'imposer au rallye du Portugal. A cela rien de surprenant, la marque partait grande favorite. Par contre, la machine qui a gagné est d'un type tout nouveau. On ne change pas une équipe qui gagne, dit-on; eh bien le constructeur transalpin a remplacé ses invincibles Delta 4WD par l'Intégrale.

Pourquoi avoir lancé ce nouveau modèle, qui, sur le papier, n'est pas plus puissant que sa sœur de 1987?

En fait, cette Delta Intégrale n'a pas été imaginée pour obtenir un regain de puissance, mais uniquement pour disposer des mêmes performances que la 4WD de 1987.

En effet, les modifications du règlement groupe A ont entraîné une baisse de puissance de l'ordre de 20 chevaux. L'évolution technique accomplie sur l'Intégrale permet simplement de compenser cette perte.

VÉLOCITÉ

Mais, il est vrai que d'autres raisons ont justifié la production de



De belles promesses pour la Lancia Delta Intégrale.

ce modèle. La Delta 4WD manquait singulièrement de vélocité sur les routes asphaltées.

Si ce handicap ne se ressentait pas trop dans les épreuves du championnat mondial où la terre et la glisse restent prioritaires, par contre dans les divers championnats nationaux, la belle italienne a très souvent été dominée par la Ford Cosworth.

Hormis le travail effectué sur le groupe propulseur, l'innovation la plus importante concerne la boîte à vitesses, qui comprend désormais six rapports, ce qui autorise des performances sensiblement plus importantes. La suspension a également été revue, mais pas de manière fondamentale. L'aérodynamisme a été travaillé, assu-

rant une meilleure ventilation des radiateurs du moteur et de la boîte à vitesses.

CURE D'AMAIGRISSEMENT

La largeur des voies a été augmentée et l'Intégrale a subi une sérieuse cure d'amaigrissement.

SUR TERRE

Lors du dernier Rallye de Monte-Carlo, Bruno Saby a souvent amélioré les temps des défunctes Lancia 037 groupe B et il n'est pas impossible que sur l'asphalte cette Delta Intégrale améliore encore sensiblement ces chronos.

PRUDENCE

Par contre sur la terre, on reste prudent, pour ne pas dire sceptique chez les responsables de Lancia. Tant il est vrai que l'évolution se fait très vite dans le domaine de la compétition automobile. (cb)

Real Madrid aussi

En Coupe Korac de basketball

● CIBONA ZAGREB - REAL MADRID 94-93 (44-37)

La Coupe Korac restera en Espagne une saison encore. Le Real Madrid, qui succède ainsi à Barcelone au palmarès, s'est adjugé le trophée en ne s'inclinant que d'un point, à Zagreb, face au Cibona Zagreb de Drazen Petrovic (lequel sera d'ailleurs Madrilène la saison prochaine).

Cibona Zagreb, pour qui Petrovic n'a pas marqué moins de 47 points, s'est imposé dans le match retour par 94 à 93, après

avoir mené au repos par 44 à 37. Vainqueur à l'aller par 102 à 89, le Real avait cependant une marge largement suffisante pour se permettre une telle défaite.

Devant 7000 spectateurs, les meilleurs marqueurs yougoslaves furent Petrovic (47), Cutura (21), Cvjeticanin (11) et Sunara (8).

Chez les Madrilènes, Alexis (22), Birjukov (19), Romay (16), Iturrriaga (15) et Corbalan (13) furent les plus efficaces.

Le Real Madrid remporte le trophée sur le score total de 195-183. (si)

Pully toujours en tête

En championnat suisse de LNA

● SAM MASSAGNO - PULLY 91-94 (63-51)

En match du tour final du championnat suisse de LNA, Pully s'est imposé de trois points au Tessin face à SAM Massagno. Mais non sans avoir connu des difficultés puisque Massagno menait de 12 points au repos et que ce n'est qu'à la 15e minute de la deuxième mi-temps que Pully a réussi à égaliser.

Massagno: Pelli (6), Isotta (4),

Gregorio (11), Lahm (25), Hatch (39), Cereghetti (-), Gaggini (6).

Pully: D. Stockalper (12), M. Stockalper (16), Kresovic (8), Reynolds (28), Holmes (25), Girod (5).

CLASSEMENT

1. Pully	20	18	2	36
2. Champel	20	16	4	32
3. SF Lausanne	20	14	6	28
4. FR Olympic	20	12	8	24
5. Bellinzona	20	10	10	20
6. Massagno	20	7	13	14

LE SPORT EN BREF



Sto

Entraînement reporté

L'entraînement prévu mercredi en vue de la descente féminine de Coupe du monde de samedi à Rosslund, en Colombie britannique, a été annulé. En provenance d'Aspen, le matériel des skieuses est arrivé trop tardivement pour que les skis puissent être correctement préparés. Deux entraînements ont été programmés pour jeudi.

Dans les Alpes vaudoises

Les Alpes vaudoises seront le théâtre, les 23 et 24 mars, de deux épreuves féminines FIS, organisées par les Skis-Clubs de Villars et Gryon. Il s'agira d'un slalom spécial, couru le mercredi à Bretaye, et d'un géant, disputé le jeudi à Barbolesaz. Quelque 120 concurrents sont attendus pour ces deux courses.



Equitation

Melliger quatrième à Dortmund

Le Britannique Nick Skelton, sur la jument Grand Slam, a enlevé l'épreuve d'ouverture du CSI-WC de Dortmund. Derrière le Brésilien Nelson Pessoa et l'Italien Giorgio Nuti, Willi Melliger (Feuerball) a pris la quatrième place. Sans faute comme les trois premiers, le cavalier de Neuendorf a été battu au chronomètre.



Football

Coupe Philips

Les dates de la 12e édition de la Coupe Philips, à Berne, sont d'ores et déjà connues. Elle aura lieu le mercredi 3 août 1988 (demi-finales) et le vendredi 5 août (finale), au stade du Wankdorf. Le championnat suisse devant reprendre le 23 juillet déjà, elle ne constituera plus, cette année, un tournoi d'avant-saison. La Ligue nationale a autorisé les Young Boys à reporter le match de championnat qu'ils devaient jouer le samedi 6 août.



Natation

Nouvelles victoires suisses

Après avoir battu l'Américain Tom Jaeger sur 100 m libre, le Suisse Stefan Volery a également remporté le 200 m libre du meeting international de Dublin en 1'51"71. Trois autres succès suisses ont encore été enregistrés avec les Genevoises Lara Preacco, gagnante du 200 m libre en 2'06"08, ainsi que Annaick Schweizer, victorieuse sur 50 m brasse en 34"39. Enfin, Théophile David s'est imposé sur 100 m dauphin en 56"51.

En toute saison,

L'Impartial

vosre source d'informations

GERARD PASQUIER

P A R I S

En exclusivité
chez

Classymode

Mme Lucienne Regazzoni

BOUTIQUE DE LA FEMME ÉLÉGANTE

Avenue Léopold-Robert 11
Vis-à-vis Fontaine Monumentale
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 15 62

Oisellerie de la Tour



B. et A.-F. Piaget
D.-JeanRichard 13
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 88 55

oiseaux et poissons exotiques
articles pour chiens et chats

A louer

de bonnes places pour

Les Trois mousquetaires

les mercredi 9, jeudi 10,
vendredi 11, samedi 12,
dimanche 13 mars 1988

Théâtre de La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 44

Pour les nettoyages de vos
appartements, caves, greniers,
jardins, garages et autres:
téléphonez-moi !

Nettoyages Rognon

☎ 039/28 20 84

Avec moi, plus de corvées et
vos mains restent propres !

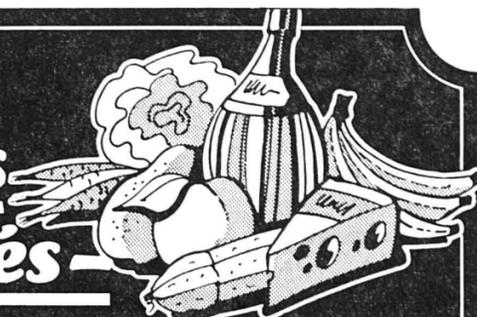
Yves Perrenoud

**Ferblanterie
Déneigement
de toitures**

Succès 25 - ☎ 039/26 81 33
2300 La Chaux-de-Fonds



**Des achats
bien pensés
chez Famila et Monamigo!**



Produits frais de qualité

Crème à café
UHT
1/2 Litre **2.60**



Fraises
d'Espagne
230 g **1.75**



Produits frais en action du jeudi au samedi

Articles de marque à prix bas

THOMY
Mayonnaise
«à la française» **1.95**
265 g

Knorr
Potages
-.95

NESCAFÉ
GOLD
de LUXE
200 g **12.90**

REGINA
Cornichons 1/2, 230 g **1.95**
Petit oignons 1/2, 230 g **1.60**

Signal
2.50

quanto
4 kg **5.90**

Corona
Café en grains 250 g
• **Prima** **3.15**
• **Gold** **3.70**
• **Special** **3.75**

Offres spéciales sans concurrence

MAESTRO
aux oeufs
-Spaghetti 500 g **1.15**
-Cornettes 500 g **1.15**

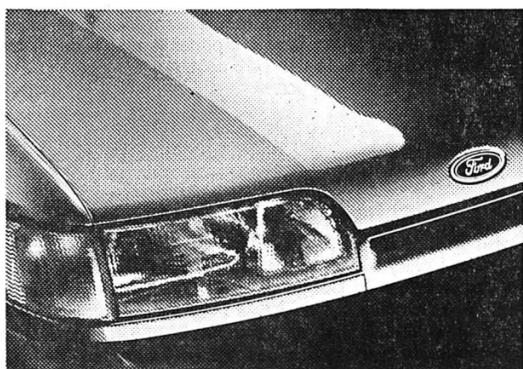
VALPOLICELLA
«CAMARILLA» DO
1 litre **3.20** +dép.

**Pensez...
prix, qualité...
environnement!**

**famila mon
amigo**

à deux pas de chez vous!

**Offres imbattables pour
tous les modèles!**



GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

Venez et profitez

offres d'emploi

SULZER
Machines Textiles

Sulzer Frères, Société Anonyme
Succursale de Tramelan

Nous offrons des places d'apprentissages de:

**mécaniciens
de machines**

et

**mécaniciens
de précision**

Durée d'apprentissage: 4 ans.

Début de l'apprentissage: août 1988.

Renseignements et inscriptions à Sulzer Frères SA,
Grand-Rue 6, 2720 Tramelan, ☎ 032/97 64 64.

La librairie

ABC

avenue Léopold-Robert 35, La Chaux-de-Fonds

a le plaisir d'accueillir

AGOTA KRISTOF

qui dédicacera pour vous son nouveau roman:

La preuve

190 pages

Fr. 24.-

**Vendredi 11 mars
dès 17 heures**



Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, passez-nous
votre commande par téléphone, 039/23 57 57 et vous
recevrez l'ouvrage dédicacé par l'auteur.

Quatre pour une place au paradis

Finales de promotion en LNA de volleyball

En cette fin de semaine débute le programme marathon des parties décisives pour l'attribution d'une place - éventuellement deux selon les circonstances - dans le gotha du volleyball helvétique. Si, dans le groupe ouest de LNB, les jeux étaient faits depuis fort longtemps - Colombier et Tramelan représentant les Romands dans ces finales - il aura fallu attendre la toute dernière journée de la phase préliminaire pour connaître le nom du quatrième larron de ce tour de promotion.



Colombier, avec ici de droite à gauche: Briquet, Meyer et Meroni, sera un sérieux outsider.

Dans le groupe est, la présence des Lucernois de Sursee était déjà acquise depuis quelques temps alors que Kanti Baden a obtenu in extremis son ticket lui octroyant le droit de défendre ses chances. Les quatre fauteuils de finalistes étant désormais attribués, il s'agit de mesurer leurs forces dans ces confrontations qui s'annoncent impitoyables.

Au risque de surprendre, disons d'emblée que Sursee et Tramelan dans une moindre mesure, endosseront le rôle parfois difficile à tenir de favoris. Colombier, grâce à son bonus initial, fera à nos yeux figure de sérieux outsider alors que Kanti Baden ne devrait se voir réserver que des accessits dans le cadre de cette compétition. Quelles sont les raisons qui

nous ont amené à faire ce pronostic peut-être surprenant?

Malgré les deux défaites concédées en championnat, Sursee fait pourtant figure d'épouvantail dans ces finales. Vainqueur en Coupe de Suisse de ses deux principaux contradicteurs - Colombier à Rochefort s'il vous plaît, et Tramelan sur les bords du lac de Sempach - les Lucernois ont pu mesurer la force des deux formations romandes. Au bénéfice d'une solide expérience de LNA, leur six majeur est truffé d'anciens joueurs de Seminar Lucerne.

L'EXPÉRIENCE

Peter Guenther a fourbi ses armes d'entraîneur au côté de Georges De Jong à la tête de l'équipe nationale masculine, ce qui constitue une sérieuse référence. Il peut en outre s'appuyer sur Mueller et sur le passeur hollandais Bob Morelis (tous deux ex-Semi Lucerne LNA) dans des postes vitaux pour la bonne marche de son équipe. Si Morelis est un joueur vieillissant, il apporte néanmoins vista et stabilité à un ensemble extrêmement performant. D'autre part, le point fort des Lucernois est sans conteste leur bloc très haut placé qui est capable de rivaliser avec n'importe quel attaquant adverse.

LA VITESSE

Notre second favori dans le cadre de ces finales se révèle être Tramelan. Après mûre réflexion, nous pensons qu'ils présentent un contingent plus équilibré et surtout meilleur au point de vue quantitatif que celui de Colombier. Malgré le fait qu'ils aient subi trois revers à ce jour, les coéquipiers de Pianaro auront tout à prouver lors de ces finales. Certes, ils débiteront ces parties décisives sans bonus initial et à l'extérieur de surcroît. Les deux premières rencontres seront pour eux autant de tests primordiaux. S'ils entendent jouer un rôle en vue, ils doivent à tout prix s'imposer d'entrée pour gommer leur retard. Callegaro, Visinand et compagnie ont tous déjà évolué au plus haut niveau, ils devraient donc être un adversaire de taille pour les Neuchâtelois et les Lucernois. Leur vitesse d'exécution et leurs combinaisons devraient leur valoir de belles satisfactions.

Quelles sont les chances des protégés du président Jean-Jacques Pointet. Même s'ils sont demeurés invaincus jusqu'à présent, nous ne pouvons masquer la fragilité de la formation neuchâteloise.

Fragilité due en premier lieu à un effectif restreint qui semble insuffisant pour pallier à ses défaillances éventuelles. Fragilité liée ensuite à la forme vacillante de leur joker Frédéric Monnet. Si ce dernier n'est pas à même de matérialiser concrètement ses dons exceptionnels, les Roille-bots se verront priver de l'un de leurs meilleurs atouts.

Fragilité potentielle enfin - donc hypothétique pour l'instant du moins - due à l'âge de certains éléments du contingent.

Si nous ne doutons point de la volonté de fer qui anime ces joueurs, nous devons faire part d'une certaine inquiétude quant à leur capacité de fournir deux prestations de haut niveau deux jours d'affilée et ce, à trois reprises au minimum.

Cependant, les Neuchâtelois auraient tort de se laisser aller à un quelconque défaitisme. Leur système de jeu est bien rodé et les performances passées constituent un sérieux encouragement à la veille de ces finales. Les «rouges» ont toujours été transcendés par leur public à Rochefort, ce depuis de nombreuses saisons. S'ils parviennent à concrétiser deux occasions sur les trois qui leur sont offertes à l'extérieur, ils apparaîtraient dès lors comme un candidat potentiel à la promotion.

La réalisation des desseins des hommes de Jean-Claude Briquet passe donc impérativement par deux exploits en terres ennemies. C'est à ce moment-là précisément que les vieux routiniers épauleront de manière capitale les jeunes loups en mal d'expérience à ce niveau.

INSTABILITÉ

Kanti Baden, offrira au public un spectacle de qualité. Ensemble doté de moyens physiques impressionnants, il semble pourtant que le manque d'expérience, donc de stabilité, devrait condamner irrémédiablement ce prétendant en herbe.

Thierry Tschopp

Championnats juniors open

Tennis jurassien en fête

Avec une centaine de participants, dont de nombreux très jeunes joueurs, les deuxièmes championnats jurassiens juniors open ont remporté un franc succès, sacrant de bien beaux vainqueurs.

Chez les filles I et II, Silvine Beucler (Saignelégier, B2) s'est imposée logiquement, à l'issue d'une finale d'un excellent niveau, face à sa camarade de club Marie-Anne Jeanbourquin, battue en trois sets.

Chez les cadettes, Cora Antonioli (Saint-Imier) l'a emporté.

Le champion de Suisse centrale, Adrian Weiss (Studen) n'a pas connu de problèmes dans la catégorie IV.

Chez les garçons III, il a fallu trois sets au Prévôtois Christian Rossé pour vaincre la résistance du Delémontain Mathieu Amgwerd.

Le Franc-Montagnard Frank Laux (C2) a réalisé le plus beau parcours du tournoi. Après avoir réussi deux performances face aux Prévôtois Lusa et Hadorn (tous deux C1), il a failli provoquer une grosse surprise en finale. Dans le «tie-break» du premier set, il menait par 5 à 1 face à Furrer (Laufon, B3) lorsque son bras a tremblé. Il s'est finalement incliné 7-6 (7-5) 6-3.

RÉSULTATS

Filles I et II, quarts de finale: S. Beucler (Saignelégier) - P. Zihler (Bienne) 6-1 6-1; J. Voyame (Delémont) - A. Bianchi (La Croisée) 7-5 5-7 6-2; M.-A. Jeanbourquin (Saignelégier) - S. Eyen (Moutier) 6-2 6-1; C. Chopard (Tramelan) - A. Flückiger (Delémont) 6-7 6-3 6-3. - Demi-finales: S. Beucler - J.

Voyame 6-2 6-0; M.-A. Jeanbourquin - C. Chopard 6-1 6-1. - Finale: S. Beucler - M.-A. Jeanbourquin 6-0 4-6 6-1.

Filles III et IV, demi-finales: C. Antonioli (Saint-Imier) - N. Maire (Tramelan) 6-1 6-1; L. Lusa (Moutier) - A. Baume (Les Breuleux) 6-1 6-0. - Finale: C. Antonioli - C. Lusa 6-2 6-2.

Garçons I et II, quarts de finale: M. Furrer (Laufon) - C. Jobé (Courtédoux) 7-5 6-3; V. Dueblin (Laufon) - R. Hitzschke (Delémont) 6-0 6-1; F. Laux (Les Breuleux) - J. Lusa (Moutier) 6-3 7-5; L. Hadorn (Moutier) - S. Jeanbourquin (Saignelégier) 1-6 6-0 6-3. - Demi-finales: M. Furrer - V. Dueblin 6-3 7-5; F. Laux - L. Hadorn 6-1 5-7 6-2. - Finale: M. Furrer - F. Laux 7-6 6-3.

Garçons III, quarts de finale: C. Rossé (Moutier) - P. Eschmann (Moutier) 6-1 6-2; D. Maire (Tramelan) - C. Antonioli (Saint-Imier) 6-1 6-2; M. Froidevaux (Bévilard) - M. Jeanbourquin (Saignelégier) 6-4 6-1; M. Amgwerd (Delémont) - T. Descoedres (Neuchâtel) 6-2 6-2. - Demi-finales: C. Rossé - D. Maire 7-6 6-3; M. Amgwerd - M. Froidevaux 6-3 6-2. - Finale: C. Rossé - M. Amgwerd 6-2 1-6 6-2.

Garçons IV, quarts de finale: A. Weiss (Studen) - C. Etienne (Delémont) 6-1 6-0; J. Niederhauser (Bévilard) - G. Gigon (Saignelégier) 6-1 6-0; S. Altyser (Evlard) - N. Heer (Delémont) 6-0 6-1; F. Baumann (Delémont) - F. Kaech (Delémont) 6-2 6-2. - Demi-finales: S. Altyser - F. Baumann 6-1 6-3; A. Weiss - J. Niederhauser 6-0 6-0. - Finale: A. Weiss - S. Altyser 6-1 6-3.

Bientôt à Saignelégier

Tournoi de la Clairière

Le Tennis-club de Saignelégier prépare activement son 3^e tournoi de la Clairière. Pour la première fois, il sera ouvert aux joueurs de la catégorie B.

Les organisateurs mettront sur pied un tableau progressif qui donnera une chance certaine aux

participants classés D et C de réaliser des performances.

Le tournoi est ouvert à 32 dames et 32 messieurs. Il débutera le lundi de Pâques, 4 avril, pour se terminer le dimanche 10. Le délai d'inscription est fixé au 14 mars. Renseignements chez M. Claude Devanthéry, 039-51.10.62.

Indiens dans l'expectative

Coupe Davis à Tel-Aviv

A un mois de la rencontre de barrage Israël - Inde, qui décidera du maintien dans le groupe mondial de la Coupe Davis, les Indiens sont toujours dans l'expectative, le gouvernement de New-Delhi n'ayant pas encore fait savoir s'il les autorisait à se rendre à Tel-Aviv. En Inde, les déplacements des sportifs à l'étranger sont soumis au bon vouloir du pouvoir politique. Or, l'Inde et Israël

n'entretennent pas de relations diplomatiques.

En cas de forfait, l'Inde s'exposerait à une suspension de trois ans en Coupe Davis et serait passible d'une amende. Les Indiens ayant affronté Israël l'an dernier, en quarts de finale, avec une victoire indienne à la clef (4-0), on peut néanmoins espérer que la décision du gouvernement sera positive. (si)

Une tête tombe

Connors éliminé en Floride

Tête de série numéro 3, Jimmy Connors a été éliminé dès le premier tour du tournoi du grand Prix d'Orlando (Floride), une

épreuve dotée de 415.000 dollars.

Le vétéran américain (35 ans) s'est incliné en deux sets face à la jeunesse de son compatriote David Pate, de dix ans son cadet.

LES RÉSULTATS

Orlando (Floride). Tournoi du Grand Prix (415.000 dollars), 1^{er} tour: Mats Wilander (Su-No 1) bat Thierry Tulasne (Fr) 6-2 6-3; Jay Berger (EU) bat Bruno Oresar (You) 7-5 6-2; Boris Becker (RFA-No 4) bat Emilio Sanchez (Esp) 7-6 6-4; David Pate (EU) bat Jimmy Connors (EU-No 3) 6-4 6-3; André Agassi (EU-No 8) bat Jimmy Arias (EU) 6-4 6-3. (si)

Tous les vendredis notre supplément:

SPORT hebdo

SKI ALPIN

Le Cochet en direct

Coup double de Fanny Minder

Samedi dernier, Fanny Minder, de Fleurier, a remporté la course de descente alpine Le Mont Cochet - Les Replans (Sainte-Croix). Une nouvelle victoire inscrite au palmarès de cette skieuse qui s'était classée première de Chasseron - Buttes une semaine plus tôt. La dénivellation de la piste, longue de 1 km 500, était de 500 mètres. Les coureurs devaient franchir 17 portes. (jjc)

RÉSULTATS

Dames: 1. Fanny Minder (Fleurier) 58'63; 2. Ariane Perret (Gryon) 59'73.

OJ II: 1. Sandro Jaques (Sainte-Croix) 59'39.

Messieurs: 1. Patrice Dupasquier (Epagny) 51'35; 2. Pierre-Yves Jorand (Genève) 51'54; 3. Jean-René Schenk (SAS Lausanne) 52'42; 4. Jacques Meillard (Marin) 52'69; 5. Jean-Claude Mayor (Blonay) 53'12; 6. François Montet (Blonay) 53'16; 7. Jean-Philippe Wyss (Lausanne-Chevrouils) 53'31; 8. Roger Stump (SAS Genève) 53'37; 9. Alexandre Landry (SAS Lausanne) 53'38; 10. Eric Altmann (Blonay) 53'46.

Suisses à l'aise

Entraînements de descente à Vail

Les Suisses, à l'exception de Pirmin Zurbriggen, qui s'est surtout contenté d'étudier la piste dans ses moindres détails, ont assez largement dominé les deux descentes d'entraînement de mercredi à Vail. Franz Heinzer fut le plus rapide dans la première descente devant Peter Müller, ce dernier devançant Heinzer dans la seconde. Avec, en plus, Karl Alpiiger une fois cinquième et une fois troisième, les deux épreuves de

Coupe du monde qui auront lieu vendredi et samedi se présentent sous les meilleurs auspices.

Première descente: 1. Franz Heinzer (S) 2'24''56; 2. Peter Müller (S) à 0,60'' 3. Don Stevens (Ca) à 1''97; 4. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) à 1'98''; 5. Karl Alpiiger (S) à 2'03''. Deuxième descente: 1. Peter Müller (S) 2'24''56; 2. Franz Heinzer (S) à 1'03; 3. Karl Alpiiger (S) à 1'99. (si)

Sur les pentes de La Serment

Coupe OJ du Giron jurassien

Les prochaines courses comptant pour la Coupe OJ du Giron jurassien seront organisées par le Ski-Club Tête-de-Ran sur les pentes de La Serment les 12 et 13 mars.

La première épreuve se disputera samedi 12 mars, dès 10 heures, il s'agira d'un slalom suivi d'un slalom géant. Le lendemain, dimanche, le championnat jurassien de slalom se déroulera sur la même piste, en deux manches, le premier départ étant fixé à 10 heures. Il s'agit en fait de la

course à points numéro 3 du programme. La distribution des prix aura lieu à la buvette des Gollières, à 16 h 45.

SKI STAR

En raison de la modification du calendrier des courses, la 3^e épreuve du «Swiss Ski Star», organisée par le Ski-Club, est renvoyée à une date ultérieure, cette course populaire devait initialement se courir samedi.

(Imp)

Comme aux JO

Au SC La Chaux-de-Fonds

A l'issue du cours de ski des enfants, les responsables de l'organisation de jeunesse du SC La Chaux-de-Fonds ont organisé un concours de slalom géant. Cette épreuve se déroula sur les pentes du Chapeau-Râblé magnifiquement préparées par les responsables des installations du téléski.

Médailles aux trois premiers, prix souvenirs, récompensèrent ces futurs champions dont voici les résultats:

Filles 1979 et plus jeunes: 1. Claire Jeandroz; 2. Magalie Monard; 3. Laurence Widmer.

Garçons 1979 et plus jeunes: 1. Marc Fahrni; 2. Julien Paolini; 3. Luc Von Gunten.

Filles 1975 à 1978: 1. Sylviane Sollberger; 2. Samanta Fabbo; 3. Valentine Chaboudez.

Garçons 1975 à 1978: 1. Florent Girardin; 2. Bastien Von Wyss; 3. Lionel Perrinjaquet.

**Paris - Nice:
Yates toujours
en blanc**

Page 15

SPORT

**Volleyball:
les clubs régionaux
avant les finales**

Page 17

La force tranquille des Hollandais

Ajax Amsterdam bat YB en quart de finale aller de la Coupe des Coupes

● YOUNG BOYS - AJAX AMSTERDAM 0-1 (0-1)

Young Boys ne se retrouvera pas en demi-finale de la Coupe des Coupes. A moins d'un énorme et improbable miracle. En effet, la défaite concédée hier soir face à Ajax (le tenant du trophée) paraît compromettre définitivement les perspectives de qualification des Bernois. Et ce d'autant plus qu'Ajax devrait se montrer encore plus redoutable devant son public mercredi prochain. Les Hollandais ont donné hier une leçon de force tranquille à leurs adversaires. Sans jamais donner l'impression de forcer, ils ont maîtrisé le match avec sang-froid et habileté. Ajax était vraiment une peinture trop grande pour YB.

La Coupe d'Europe n'est pas toujours synonyme de stades pleins et d'ambiance à vous donner la chair de poule. Hier soir, le Wankdorf était misérablement rempli et, quant aux frissons, c'est le froid qui s'est chargé de les procurer!

Pourtant, malgré ces conditions pour le moins précaires, la partie n'a pas été mauvaise. Certes, les sommets n'ont jamais été atteints, mais quelques phases

intéressantes sont tout de même venues agrémenter la soirée.

BON DÉPART

Young Boys a crânement joué sa chance en début de match. Durant le premier quart d'heure, les Bernois se sont créés trois occasions sérieuses: tout d'abord par Weber (6'), puis par Sutter (8'), et enfin par Zuffi (12'). Mais à chaque fois, Menzo s'en est tiré à bon compte. Après son début prometteur, le jeu de YB s'est peu à peu étiolé. Très prudents en début de partie, les Hollandais ont vite compris que leur adversaire n'avait pas les moyens techniques suffisants pour dicter le rythme et faire le jeu.

LE RÔLE DES AILIERS

Grâce à leur jouerie supérieure et à une homogénéité remarquable, les Hollandais se sont assurés la maîtrise du ballon avec une facilité assez déconcertante. Certes, ils ont bénéficié de nombreuses erreurs bernoises à la relance pour s'emparer de la balle.

Les lacunes des Hänzli, Wittwer, Baumann et compagnie, ont fait le jeu des visiteurs. Même Conz, d'habitude irréprochable dans ce domaine, y est allé de

quelques passes ratées. La force d'Ajax, c'est son système. Le 4-3-3 est respecté dans toute l'acceptation du terme. Et, ce qui est important, c'est que la ligne d'attaque est formée d'un avant centre qui peut compter sur deux ailiers typiques. Van't Schip et Witschge, de par leur position proche des lignes extérieures du terrain, contribuent à écarter le jeu et à offrir de nombreuses possibilités au porteur du ballon.

BERNE

Laurent WIRZ

Les débordements sur les ailes ont beaucoup gêné les Bernois. Hänzli a souvent été en difficulté face à l'excellent Van't Schip. De même pour Wittwer contre Witschge.

Bien disposés sur le terrain, les joueurs d'Ajax ont pu se créer quelques occasions intéressantes. Leur domination était concrétisée peu avant la mi-temps. Sur un corner tiré par Van't Schip, Larsson déviait de la tête au premier poteau pour John Bosman qui, de la tête aussi, battait Zurbuchen. Un but superbe, tant dans sa conception que dans sa réalisation.

EXPÉRIENCE

Après la pause, le débat a perdu de son intérêt. Ajax s'est borné à administrer sagement son avantage alors que YB voulait, mais ne pouvait pas. Les idées d'un Holmqvist bien en jambes n'ont pas suffi, de même que le labour de Zuffi. D'autant plus que la défense hollandaise se montrait irréprochable, particulièrement la charnière centrale composée du vétérinaire Spelbos et de l'excellent international suédois Larsson. L'expérience d'hommes de la trempe de Spelbos (34 ans) ou du



A l'image d'Alain Sutter, Young Boys a trébuché hier soir au Wankdorf.

(AP)

Stade du Wankdorf: 7686 spectateurs.

Young Boys: Zurbuchen; Conz; Wittwer, Weber, Hänzli (73' Frederiksen); Jeitziner, (53' R. Sutter) Baumann, Holmqvist, Maissen; Zuffi, Alain Sutter.

Ajax: Menzo; Spelbos; Blind, Larsson, Hesp; Winter (70' Scholten); Wouters, Muhren; Van't Schip (84' Bergkamp), Bosman, Witschge.

Arbitre: M. Aladren (Espagne).

But: 45' Bosman 0-1.

Notes: température glaciale. Pelouse gelée en partie. YB sans Nilsson et Baur (blessés). Avertissement à Blind (78'). Coups de coin: 5-6 (3-5).

Pas voulu, pas promu

Belle perdue pour le HC Saint-Imier

● SAINT-IMIER - SAAS-GRUND 4-8 (2-3 0-1 2-4)

La voulaient-ils vraiment, cette promotion, les joueurs imériens? Poser la question, c'est déjà commencer d'y répondre! Face à l'incertitude de la première ligue, la plupart des joueurs ont opté pour la sécurité d'une place de titulaire en deuxième ligue. Les dirigeants en voulaient plus que les joueurs et c'est là que le bât blesse.

Avant le match, ils se disaient prêts à assumer un fauteuil en première ligue. Les joueurs, pas tous mais une majorité, n'avaient consciemment ou pas l'envie d'y prendre place. Les Valaisans ont tenu, quant à eux, un raisonnement inverse. Les dirigeants depuis le début des matchs de finales, répétaient à qui voulait l'entendre qu'un poste à l'échelon supérieur ne les intéressait absolument pas, Saas-Grund possédant

actuellement une infrastructure insuffisante. Ces déclarations faisaient-elles partie d'un plan ayant pour but d'égarer les esprits imériens? Tout porte à le croire, ou alors comment expliquer les mines réjouies du président valaisan et de ses acolytes du comité à l'issue de la rencontre?

MÉTAMORPHOSE

Deux matchs de finale avaient suffi pour classer Saas-Grund

dans la catégorie des équipes inintéressantes parce que trop physiques, aimant abuser des coups défendus pour dicter sa loi. La rencontre décisive de Villars est venue contrecarrer cette classification hâtive. Les coups défendus se transformaient en coups de génie. L'intimidation se voyait remplacée par l'inspiration. Les Arthur Anthamatten, Pianzola et autres Buman, dissimulés jusqu' alors derrière un masque genre «monstre des glaces» jouaient à visage découvert en vrais hockeyeurs de talent, alliant vitesse, puissance et précision.

Les clichés en ont pris un sacré coup à Villars. La sûreté défensive imérienne paraissait être une valeur acquise et voilà que les couacs en tous genres, erreurs de marquage, imprécision ont refait surface.

MANQUEMENTS

Bochetti, malade certes mais aligné tout de même, disputait son plus mauvais match de la saison, les paires Tanner-Jakob et Moser-Dupertuis n'ont jamais dégage l'impression de sécurité dont on les croyait coutumiers. Neininger absent, les attaquants imériens ont évolué comme des orphelins à la recherche de leur identité.

La non-promotion des Imériens de rime pas avec désolation. Avec déception, sûrement! La déception de constater qu'il y a trop de joueurs qui se sont contentés de

leur renommée en deuxième ligue et qui ont refusé — consciemment ou pas — de rejoindre le banc des étudiants. En allant apprendre le hockey sur glace à l'échelon supérieur... là-bas, très loin, en première ligue! (cp)

Patinoire de Villars: 150 spectateurs.

Arbitres: MM. Frioud et Walder.

Buts: 5e Arthur Anthamatten (Zenhäusern) 0-1, 9e Tanner (Marti) 1-1, 11e Andenmatten 1-2, 15e Pianzola 1-3, 17e Houriet 2-3, 38e Pianzola 2-4, 45e Arthur Anthamatten 2-5, 49e In-Albon 2-6, 51e Pianzola 2-7, 53e Zenhäusern 2-8, 58e Houriet 3-8, 59e Brunner (penalty) 4-8.

Pénalités: 3 x 2 minutes contre Saint-Imier; 8 x 2 minutes contre Saas-Grund.

Saint-Imier: Boschetti; Moser, Dupertuis; Brunner, Houriet, Wyssen; Tanner, Jakob; Ogi, Marti, Vuilleumier; Monnerat.

Saas-Grund: Patrick Zurbriggen; G. Anthamatten, G. Buman, N. Zurbriggen, Peter Anthamatten, Stéphane Bruman, H.-R. Anthamatten, P.-M. Anthamatten, Zenhäusern, Arthur Anthamatten, Pianzola, In-Albon.

Note: Saint-Imier sans Thierry Vuilleumier et Toni Neininger (blessés).

Elkjär-Larsen suspendu

L'UEFA sévit

La Commission de contrôle et de discipline de l'UEFA a décidé de suspendre l'attaquant danois de Vêrone, Preben Elkjær-Larsen, pour le match-retour des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA du 16 mars, face à Werder Brême.

La Commission a sanctionné Elkjær-Larsen pour «sa conduite non sportive» envers l'entraîneur de Werder Brême, Otto Rehhagel, et vis-à-vis d'un officiel de l'équipe ouest-allemande, à l'occasion du match-aller, mercredi dernier.

Ulrich Borowka, défenseur de Werder Brême, sera également suspendu, ayant reçu un avertissement pour «conduite non sportive» envers un joueur de l'équipe italienne.

Enfin, Vêrone a été condamné à une amende de 2000 FS, suite à des jets de feux d'artifice avant le match. (si)

Nouveau départ au FC Sion
Debonnaire au Vevey-Sports



Yves Debonnaire: cap sur le Vevey-Sports. (ASL)

Le Vevey-Sports annonce l'engagement d'Yves Debonnaire (FC Sion). Le contrat, d'une durée de trois ans, valable dès le 1er juillet 1988, prévoit les fonctions suivantes: directeur technique du club, entraîneur et joueur de la première équipe.

A cette occasion, le Vevey-Sports salue avec enthousiasme le retour d'Yves Debonnaire au club et il profite également de remercier les dirigeants séduisants et, en particulier leur président, M. André Luisier, pour leur amabilité et leur esprit sportif. (si)

Pour former l'équipe suisse Juniors à Saigeligier

En collaboration avec la Ligue suisse de hockey sur glace, le Centre de loisirs des Franches-Montagnes aura le privilège d'organiser cette année, le tournoi pour l'établissement de la sélection nationale des juniors jusqu'à 16 ans.

Les 120 meilleurs juniors de tout le pays, répartis en six régions, s'affronteront dans un tournoi qui débutera le samedi 12

mars, à 9 heures, puis le dimanche 13 de 7 h 30 à 15 h 30, avec la finale.

Les six équipes présentes seront les suivantes: Suisse romande, Tessin, Grisons, Suisse orientale, Suisse centrale, Berne. Les sélectionneurs nationaux seront présents afin de qualifier les vingt meilleurs espoirs qui formeront l'équipe suisse des moins de 16 ans. (j)

Vous le savez?

dites-le nous...

039/211 135

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Markus-Perreux-Suisse	21
LE LOCLE	La ville sur Coditel	24
NEUCHÂTEL	Fièvre électorale	26
JURA BERNOIS	Revue des dégâts	28
JURA	Serpent de mer	31

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)

Du 29 février au 7 mars 1988

Littoral	+0,3° (2.959 DH)
Val-de-Ruz	-1,0° (3.195 DH)
Val-de-Trav.	-1,4° (3.273 DH)
La Chx-Fds	-4,4° (3.777 DH)
Le Locle	-3,1° (3.560 DH)

L'avenir sur deux tableaux

Projet de développement du Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds

L'avenir du Musée des beaux-arts, à La Chaux-de-Fonds, se joue sur deux tableaux ! La restauration du bâtiment actuel pour y créer enfin des conditions de conservation correctes. Son extension pour lui accorder la surface nécessaire au maintien de sa double vocation: la constitution d'une collection permanente et la présentation d'expositions temporaires d'art vivant. Le projet global, estimé à 6,5 mios, était présenté hier officiellement, déclenchant un processus de consultation et d'appel au mécénat.

Le bâtiment est une œuvre témoin de son époque, construit en 1926 par René Chapallaz et Charles L'Eplattenier. Il a aujourd'hui les inconvénients de son âge: un climat de conservation qui ne répond plus aux normes et un manque d'espace dû à l'accroissement des collections. Des problèmes réactualisés avec l'acceptation, en 1986, du legs Junod. Trente tableaux de maître estimés à plusieurs millions et qui doivent, selon les termes du testament, être exposés en permanence dans une salle particulière du musée.

Si les défauts préjudiciables à la conservation des œuvres sont frappés d'urgence dans l'ordre des priorités, les préoccupations doivent porter sur le volume et le fonctionnement global de l'institution. D'où un concept en deux volets: restauration et extension.

UN MONUMENT HISTORIQUE

C'est un spécialiste de l'architecture souterraine de la butte des musées - le père du MIH voisin - qui a été mandaté pour élaborer ce projet. M. Georges Haefeli définit le cadre de son intervention sur le Musée des beaux-arts: «Le bâtiment est en passe d'être classé monument historique. Il s'agissait de manœuvrer avec précaution par des interventions légères visant à élever le niveau de technicité».

Les transformations touchent à des problèmes de climat, de sécurité et de stockage des réserves. En termes d'hygrométrie et de température, le climat du musée est nuisible à la conservation des œuvres. Elles sont dans un four quand le thermomètre dépasse 35° C., souffrent des écarts qui peuvent atteindre plus de 20° C. d'une même journée, reçoivent 10.000 lux de lumière lorsque les normes fixent

le seuil à 300. S'ajoutent l'absence de protection contre les rayons ultra-violet et une mauvaise étanchéité.

L'énorme verrière qui couvre le bâtiment sera remplacée. Des installations techniques viendront parfaire les conditions climatiques. De même, l'équipement de protection contre le vol et le feu sera complété.

COMME UN ICEBERG

Autre point fondamental, la restructuration des réserves. Un musée surnage comme un iceberg. Les œuvres exposées ne sont que la part visible du stock conservé. Une visite dans ce bric-à-brac caché est éloquent: des centaines de tableaux entassés, inaccessibles, dans un environnement précaire. Les caves seront complètement renouvelées, équipées de systèmes compactus, offrant une surface de dépôt de 300 m², pratique et rationnelle.

L'extension répond au souci de protéger le musée et le parc. «L'idée est d'excaver le volume de trois salles - 600 m² - au sud du bâtiment, et de reconstituer la place au-dessus, à son niveau actuel. Le seul élément émergeant est une verrière, une sorte de sculpture et de puits de lumière contenant l'escalier permettant une circulation verticale», explique M. Haefeli.

Les projets d'agrandissement sont quasi aussi anciens que le musée. Président de la commission du Musée des beaux-arts et de la Société des amis des arts, M. Alain Tissot a rappelé que «le manque de place» était déjà préoccupant en 1944.

Pour le conservateur, M. Edmond Charrière, une telle solution lui éviterait d'avoir à évacuer l'accrochage permanent de nom-

breuses salles lors des expositions temporaires. Elle donnerait également la souplesse de volume nécessaire à l'exposition de l'art contemporain, dont les dimensions s'adaptent mal aux anciennes structures spatiales.

Cet agrandissement permettrait, dit M. Charrière, de «réaffirmer la double vocation du musée, soit une fonction de conservation d'une collection permanente et d'animation par l'organisation d'expositions d'art vivant contemporain».

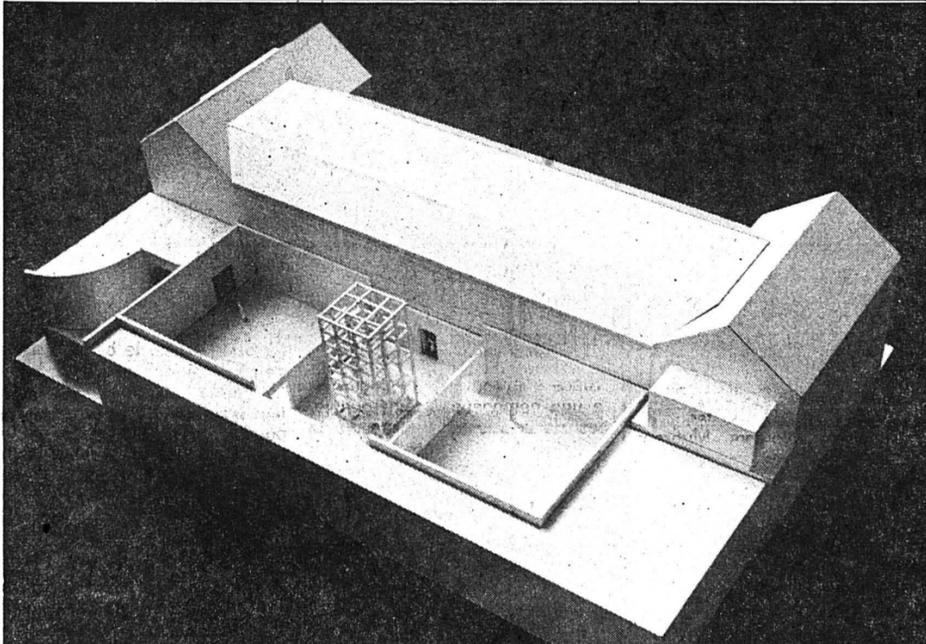
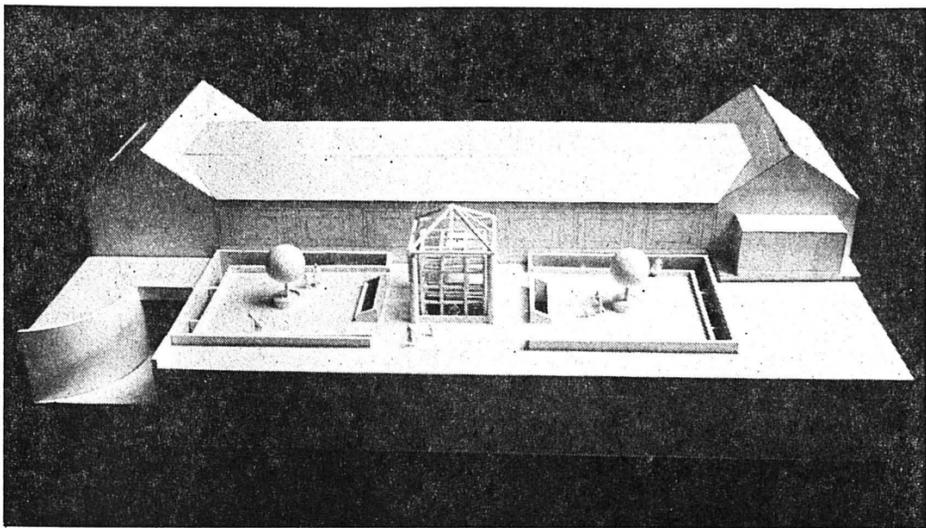
Un gain de place sera obtenu par l'évacuation de la salle d'ethno. La commune devra se déterminer sur le sort de cette collection, dont l'inventaire sera effectué par le Musée d'ethnologie de Neuchâtel.

APPEL AU MÉCÉNAT

Le concept retenu pour la restructuration du Musée des beaux-arts est désormais lancé dans le débat public. Une demande de crédit sera vraisemblablement soumise à la nouvelle assemblée législative cet automne. D'ici là, le Conseil communal aura tranché sur la part du projet, globale ou partielle, qu'il acceptera de prendre en charge.

L'ensemble est estimé à 6,5 mios, une moitié pour la rénovation, l'autre pour l'extension. Président du Conseil communal, M. Francis Matthey a lancé un appel au sponsoring: «Si la phase de transformation est du ressort exclusif des pouvoirs publics, nous espérons pouvoir compter avec un soutien du secteur privé pour le financement de l'extension». Et de rappeler le rôle fondamental joué par le mécénat à La Chaux-de-Fonds qui, «avec le soutien ou le relais des autorités a donné à la ville le Théâtre, le Musée des beaux-arts, le Conservatoire, la Salle de musique, le Club 44, le MIH...»

M. Matthey inscrit le besoin culturel dans l'effort de relance économique de la région: «Il n'y a pas d'aboutissement à une politique de promotion économique si elle n'est pas suivie par l'offre culturelle, la concurrence entre les villes allant en s'intensifiant dans ce domaine». P. F.



Le projet d'extension du Musée des beaux-arts. Un chantier prévu plein sud: 3 salles excavées puis recouvertes par la reconstitution d'une place avec, pour cage d'escaliers, une sculpture métallique émergeante. (Photos Impar-Gerber)

«On veut du travail»

Manif' pour Favag Peseux

Plus de 150 personnes ont manifesté leur inquiétude face à la décision du groupe ASCOM de vendre l'entreprise Favag à Peseux. Devant l'usine, hier matin, ils réclamaient du travail...

«Le personnel de Favag-Peseux a décidé de manifester ce matin contre la décision du groupe ASCOM de vendre l'usine de Peseux. Le personnel est très préoccupé, surtout si l'usine de Peseux est vendue en dehors du groupe, car aucune garantie aujourd'hui n'est fournie concernant les places de travail et le maintien des acquis sociaux. Nous demandons que les responsables d'ASCOM fassent une étude sérieuse de la situation de Favag-Peseux et se rendent finalement compte que l'effort des deux, trois dernières années fourni par les travailleurs, à tous les niveaux, a abouti actuellement à être très performant au niveau de la technique de l'injection et de la productivité. Pour tout travailleur qui serait touché par un licenciement ou un changement de contrat à sa défaveur, nous demandons le même plan social accordé aux licenciés de juin 1987.»

Plus de 150 personnes ont écouté le discours d'Antonio Coi, responsable de la Commission ouvrière de Favag-Peseux. L'usine emploie 82 personnes et de nombreux sympathisants les ont soutenus, venus notamment de Favag-Monruz, qui connaît les mêmes inquiétudes. Réchauffés par le thé-rhum, les manifestants

scandaient: «On veut du travail, on veut du travail».

RIEN DE RASSURANT

«On ne sait rien de définitif et rien de rassurant pour l'avenir. La direction actuellement veut vendre Peseux mais aimerait qu'un acheteur donne la possibilité aux travailleurs de continuer. C'est sûrement difficile de trouver un intéressé à cause de ça»,

commente encore Antonio Coi. Il en appelle aux responsables politiques du canton et affirme être soutenu par le président du Conseil d'Etat, Pierre Dubois: «Il a reçu une commission. Le Conseil d'Etat a aussi écrit une lettre à ASCOM pour demander quelles sont les intentions du groupe...»

Le responsable de la commission ouvrière a reproché au groupe de n'avoir pas crié en la téléphonie, de ne pas avoir investi dans le développement. Le téléphone, c'était le seul produit «Favag», derrière, il n'y a que de la sous-traitance... AO



«Rien de définitif et rien de rassurant pour l'avenir...»

(Photo Impar-AO)

REGARD

Une législature culturelle

La prochaine sera une législature culturelle!

Promesse de quelque avant-programme électoral à La Chaux-de-Fonds. L'accueil qui sera réservé au «pack» Musée des beaux-arts par la nouvelle classe politique donnera l'occasion de mesurer l'envergure de ces bonnes intentions.

Au terme d'un quadriennat fort généreux pour l'équipement sportif, le retour du balancier est attendu sur le terrain des arts. L'investissement culturel n'est pas un luxe futile. Le rayonnement de la ville de La Chaux-de-Fonds lui doit beaucoup.

Les pouvoirs publics, avec l'aide possible du secteur privé, sont placés au seuil d'engagements importants. Trois initiatives sont à l'étude, dont l'urgence dégressive ne doit pas faire oublier qu'elles sont constitutives d'un tout cohérent.

Ce sont d'abord des travaux d'entretien, longtemps reportés. Deux chantiers prioritaires - le Musée des beaux-arts et le complexe Musica-Théâtre -

qui, ensemble, réclament une enveloppe de plus de 5 millions.

Dans la foulée est proposée l'extension du Musée des beaux-arts. Une prise de volume nécessaire pour donner à l'institution les moyens d'un nouveau souffle. La facture s'élève ici à plus de 3 millions.

Enfin, la valorisation du patrimoine muséographique - horlogerie, beaux-arts, histoire, situés dans un même mouchoir - passe également par la réalisation d'une structure d'accueil commune, avec cafétéria et effet de synergie. Un projet est en cours d'élaboration.

L'aménagement de cet Acropole des musées n'est pas une opération exclusivement culturelle. L'offre touristique, voire la protection civile pourraient y trouver leur compte.

L'échantillon des investissements discutés pour ces «centres d'excellence», comme on appelle les emballages de l'art officiel, devrait relancer le débat ouvert en cette fin de législature par l'émergence de mouvements tels que «plus» et «ka», interlocuteurs des milieux dits alternatifs.

Un aperçu des données d'une véritable législature culturelle.

Patrick FISCHER

Centre-Jura écrit au Conseil fédéral

L'assemblée générale de l'Association bicantonale Centre-Jura, réunie hier soir à Saint-Imier, a notamment mandaté son comité pour écrire une lettre adressée au Conseil fédéral. Une lettre qui demandera que cette région de montagne soit mieux et davantage soutenue, en prenant comme point de départ et exemple d'actualité le cas de Longines.

Par ailleurs, après avoir réalisé l'an passé un sondage auprès de toutes les communes concernées, afin de connaître chacune de leurs priorités particulières ou générales, l'association entend traiter de manière prioritaire, durant cet exercice, le problème de la liaison entre Renan et Les Convers. Objectif visé, une réalisation satisfaisante de cette liaison intervenant en même temps que l'ouverture du tunnel sous La Vue-des-Alpes, soit d'ici à 1994. D. E.

● Lire en page 28

innovation armourins
printemps



Seulement
399.-
Tout à la fois
veste et gilet

Le cuir, c'est la classe!

Le cuir est dans le vent, le cuir est avantageux. L'homme d'aujourd'hui en est conscient. Superbe **veste en agneau nappa**, doublure raffinée, manches amovibles. 5 poches extérieures, 2 poches intérieures et une poche à cigarettes. Tailles 46-54, **399.-**

Pull polo à l'élégance sportive, col très mode. Coton mélangé, agréable à porter, facile à entretenir. Jaune/gris et bleu/gris. Tailles S-XL, **99.-**

● offres d'emploi

Représentation moderne exclusive BMW cherche

mécanicien auto

capable et consciencieux ayant plaisir et intérêt à notre automobile de haute technicité. Nous offrons grande indépendance, excellente rémunération en cas de convenance, ambiance de travail agréable avec possibilité de complément de formation ainsi que l'occasion d'améliorer ses connaissances en langue allemande. Date d'entrée à convenir.

H. Hauri SA,
représentant officiel BMW
2504 Biel-Bienne - 032/41 40 88

Maison internationale cherche

VIRP représentant agent libre régional

déjà bien introduit dans l'hôtellerie, cafés, bars, restaurants, pour diffusion à la commission d'un nouvel article extraordinaire, facile à vendre.

Possibilités de gains accessoires importants même à temps partiel.

Pour tous renseignements:

écrire sous chiffres
1 S 22-51168 à Publicitas,
1002 Lausanne.

Entreprise forestière Olivier Rey, succursale de La Chaux-de-Fonds, chemin des Sagnes 3, ☎ 039/28 29 40, cherche tout de suite ou pour date à convenir

forestier bûcheron

avec CFC, si possible expérience 2 à 3 ans. Salaire en rapport avec les capacités. Avantages sociaux.

Téléphoner pour prendre rendez-vous, en demandant M. Widmer, le soir de 19 à 20 heures.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Le Service cantonal des ponts et chaussées cherche pour la rentrée des cours en août 1988, un(e)

apprenti(e) dessinateur(trice) en génie civil

Exigences:

- avoir une bonne formation scolaire;
- aimer le dessin et les mathématiques;
- avoir de l'intérêt pour la construction.

Durée de l'apprentissage: 4 ans pour un CFC (génie civil et béton armé).

Obligations et traitement: légaux.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 22 mars 1988.

● divers



Ecole internationale - théorique et pratique - d'esthétique et de cosmétologie
cours du jour - du soir

ADAGE

Rue Vérécius 12, Bienne
☎ 032/22 46 47
Rue de Neuchâtel 39, Peseux,
☎ 038/31 62 64

Veuillez m'envoyer votre documentation: jour-soir.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

L'annonce, reflet vivant du marché

Danse Nouveaux cours

pour tous

débutants - débutantes
Mercredi 16 mars dès 20 h 15
perfectionnement - avancés
Lundi 14 et mardi 15 mars
dès 20 h 15

Vous pouvez venir seul(e) ou en couple.
1re soirée gratuite et sans engagement.

Rock n'roll - tango - valse - samba - cha-cha-cha - rumba - blues, etc.



Club 108

Josette et Roland Kernén
108, avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 72 13 ou 23 45 83.

Le studio de danse est ouvert tous les après-midi dès 14 heures.

Cours privés - Petits groupes.



SLASH SA
Spécialiste de l'organisation de secrétariat par le traitement de texte

Vente, Cours, Formation

Tél. 039 / 21 21 91

Rue de la Paix 101

2300 La Chaux-de-Fonds

olivetti

EPSON

Macintosh™

Non à la viande aux hormones

Décision de l'assemblée de la Société d'agriculture

La somatotropine, vous connaissez? C'est une nouvelle méthode d'engraissement actuellement en phase d'expérimentation aux USA. Une industrie bâloise veut la lancer en Europe. Elle construit pour cela une usine en Autriche. Certains pays européens n'ont pas encore pris position, d'autres ont déjà refusé, d'autres encore hésitent. En Suisse, l'Union suisse des paysans et l'Union centrale des producteurs de lait ont dit non.

La somatotropine, un produit à base d'hormones (une piqûre chaque jour pour le bétail) pour un engraissement plus rapide. Un problème pour l'agriculture d'élevage dans notre pays. Les paysans neuchâtelois sont concernés. Et hier après-midi, les membres de la

Société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds, ont nettement pris position. A l'unanimité, ils ont dit non à la viande aux hormones. Ils étaient les premiers, sur le plan neuchâtelois, à dire «non». Et pourtant, ce problème n'était pas à l'ordre du jour de l'assem-

blée ordinaire de la Société d'agriculture du district de La Chaux-de-Fonds, que préside M. Willy Gerber. Mais il a suffi que le conseiller d'Etat Jean-Claude Jaggi, qui terminait ainsi sa ronde des assemblées de districts, aborde ce sujet et pour dire que «la somatotropine faussait l'image des résultats pour l'évaluation du bétail. Il faut donc bien réfléchir, dit-il, avant de se lancer dans de telles et nouvelles méthodes». Le débat fut lancé et à l'unanimité, on décida de refuser les hormones pour le bétail.

SITUATION GÉNÉRALE

Mais revenons à l'ordre du jour. Dans son rapport présidentiel, M. Willy Gerber a brossé un tableau de la situation internationale, nationale et cantonale de l'agriculture. Pour notre pays, 1987 a été marquée par une année météorologique désastreuse jusqu'à fin juillet. Un peu plus normale par la suite. «Notre profession, dit-il, n'est pas isolée des effets de l'inflation. Les décisions du Conseil fédéral ont été bien accueillies en ce qui concerne l'agriculture de montagne, en particulier avec une majoration de 5 centimes sur le litre de lait.»

En ce qui concerne la région, les livraisons de lait ont diminué et sont plus faibles que l'année dernière. Quant à la récolte des pommes de terre, elle est la plus faible

enregistrée depuis 1939. Et le président de la société de terminer: «La politique agricole reste au centre de nos préoccupations. Avec 1992 l'agriculture a un nouveau déficit à relever.»

Au chapitre de la trésorerie, le gérant de l'Office commercial, M. W. Loosli annonça des chiffres: pour la caisse interne, un bénéfice de 946 fr.; pour l'office commercial, un bénéfice de 9460 fr. Quant à M. Walter Willener, directeur de la Chambre cantonale d'agriculture et de viticulture, il a parlé des manifestations du Centenaire.

PROBLÈMES COMMUNAUX

Enfin, le conseiller communal Georges Jeanbourquin - une première pour lui parmi les agriculteurs du district - a fait un bref tour d'horizon sur les problèmes de la commune, sur ce qui a été réalisé par l'ensemble du collège du Conseil communal. Il a aussi rappelé que La Chaux-de-Fonds était la plus grande commune agricole de Suisse et que les problèmes de l'agriculture étaient toujours pris au sérieux et bien défendus. Il s'est d'autre part félicité de la situation financière de la ville, des nouvelles entreprises qui sont venues s'implanter. «De nouveaux terrains seront mis à la disposition de nouvelles entreprises, mais nous respecterons le domaine agricole». R. D.

Markus-Perreux-Suisse

L'auteur de graffiti transféré à l'hôpital psychiatrique

«Markus Jura Suisse» n'est plus détenu à la prison de La Chaux-de-Fonds. Le 7, lundi, il était «admis» à Perreux. Un transfert ordonné par le juge d'instruction Cornu dans le cadre de la détention préventive du désormais célèbre auteur de graffiti. Mesure prise en attendant que la Chambre d'accusation se prononce sur une proposition du ministre public de l'interner en lieu et place d'un renvoi devant les tribunaux.

Rappel. Sous les verrous depuis le 31 décembre dernier, Markus Schneider dont on connaît surtout la signature - Markus Jura Suisse - apposée d'abord sur les billets de banque, les affiches, avant de s'étaler sur les murs, est incarcéré après les plaintes de propriétaires et gérants d'immeubles. Pas de libération provisoire: il dit ne pas vouloir renoncer à laisser sa griffe contre la propriété d'autrui. Aujourd'hui, plus de deux mois se sont écoulés, plus que la peine encourue. L'instruction est terminée depuis fin janvier.

Le ministère public, nous dit Mme Geneviève Fiala, juge à la Chambre d'accusation, a examiné la possibilité d'une mise sous tutelle de Markus. Pour buter contre un problème. C'est en effet l'autorité de domicile qui est compétente. Or, Markus n'a plus de domicile. Le ministère public a bien cherché à trouver un for judiciaire, La Chaux-de-Fonds ou Le Locle par exemple, villes où Markus traîne son long manteau déchiré de clochard helvétique fêlé, sans succès.

Sur la base d'une expertise psychiatrique, dit Mme Fiala, le ministère public propose une mesure d'internement au sens de l'article 43 du Code pénal, internement en lieu et place d'un jugement de tribunal. L'article 43 vise les délinquants jugés atteints dans leur santé mentale d'une manière telle que leur état exige un traitement, dans un hôpital par exemple. C'est la Chambre d'accusation qui est

compétente lorsqu'on préconise de sauter l'étape du procès. Elle statuera semble-t-il d'ici peu.

MESURE SOUPLE

Mais Markus pose apparemment un problème à la justice neuchâteloise. Il ne met en effet pas en danger autrui, crainte qui légitimerait l'internement. Mais il y est perçu comme un homme atteint psychologiquement et qui souffre douloureusement, à l'abandon.

Le juge estime que l'internement reste une mesure souple qui peut être levée rapidement si des solutions sont trouvées, tout en admettant qu'elle présente l'inconvénient pour la personne placée de ne pas savoir quand on la laissera sortir.

Ce discours ne sera sans doute pas du goût de ceux qui estiment que peu ou prou la psychiatrie vient au secours du pouvoir en difficulté pour faire taire les opposants (lire la tribune libre publiée hier dans ces colonnes) et considèrent Markus dans le fond comme sain d'esprit, prenant simplement le temps de vivre autrement. Et de réclamer un procès bien sûr public et l'assistance d'un avocat pour ce marginal en train de devenir encombrant. Mme Fiala aimerait bien que Markus réclame un avocat pour l'assister dans le cadre de la procédure au moins, ce qu'il ne fait pas.

L'affaire Markus n'est pas terminée. Lui offrira-t-on une solution comme on a offert un bus à Martial le Lausannois?

R. N.



Unanimité chez les paysans concernant la viande aux hormones. (Photo Henry)

Dans les coulisses du théâtre

Une plaquette pour 150 ans de drames et de comédies

Cinquante pages joliment illustrées pour raconter les 150 ans du Théâtre de La Chaux-de-Fonds. La plaquette marquant l'événement vient de sortir de presse. Juste avant la première des «Trois Mousquetaires», pièce montée par les troupes d'amateurs dans le cadre de cette grande saison-anniversaire.

La plaquette est à plusieurs voix. Historique en premier lieu, elle laisse la place aux souvenirs de ceux, les employés, qui connaissent le théâtre de l'intérieur. On y apprend les multiples usages du théâtre au cours de ce siècle et demi, avant de lire jusqu'au point de vue du spectateur. On cherche à deviner l'avenir de l'institution dans les messages des présidents, porte-parole de ceux qui tiennent ses destinées. Enfin, et ce n'est pas le moins intéressant, la plaquette est illustrée de bout en bout tant par des portraits d'acteurs, que par des dédicaces conservées avec soin ou des documents aiguisant la curiosité historique.

La partie historique, due à la conservatrice du Musée d'histoire, Mme Sylviane Musy-Ramseyer, traverse le siècle et demi, s'attache

aux origines, au bâtiment dans lequel s'entassaient jusqu'à 900 personnes sous le lustre illuminant la salle de ses lampes à huile, puis à gaz. Elle rappelle l'existence en marge des comédies, drames, opéras et opérettes que l'on y jouait très fréquemment - il y avait par moment quasiment une représentation par jour - de projections de cinéma, de récitals, etc.

RÉPERTOIRE À EXAMINER

La conservatrice a eu carte blanche également pour poser en conclusion les questions touchant à l'avenir de l'institution. Du point de vue de la gestion, d'abord, le Théâtre dépend toujours d'une fondation privée, la commune y investissant des sommes considérables sans y être associée, n'ayant il faut le dire jusqu'alors jamais

souhaité en devenir partie prenante. Du côté du répertoire également, l'historienne esquisse un problème à examiner: le théâtre de boulevard remplit certes les bonnes places à l'abonnement, mais d'autres formes de théâtre restent à découvrir.

MM. John Nussbaum, parlant plus spécifiquement du théâtre et des conférences publiques, et Jean Haldimann, prêtant sa plume au spectateur, participent de l'éclectisme de cette plaquette. Sans oublier souvenirs et anecdotes de ceux qui connaissent les coulisses de la maison: M. René Zaslowski, le caissier; Mme Jeannette Mauron, habilleuse; Mme Edmée Cornu, actrice des Tréaux d'Arlequin; M. René Stauffer, machiniste, et M. Jacques Bernheim, président de la Commission de rénovation du Théâtre.

Quant aux officiels, ils livrent leurs messages en début de plaquette: MM. François Jeanneret, président du comité d'organisation du 150e anniversaire; Francis Matthey, maire de la ville; Roland Châtelain, président de la Fonda-

tion Musica-Théâtre, et Gaston Verdon, président des Amis du Théâtre.

«LE PLUS BEAU»

La publication s'ouvre sur la dédicace de Fernand Reynaud («Bravo pour le Théâtre de La Chaux-de-Fonds, le plus beau») et se ferme sur celle de Dimitri (à bientôt). Entre deux, les illustrations noir-blanc habillent ce panorama des portraits de comédiens, musiciens, hôtes d'un jour et de plusieurs (Jean Marais, Arthur Rubinstein, la Comédie française ou le TPR...) et de documents largement dignes d'intérêt (programme de saison du début du siècle, action du casino-théâtre...). Enfin un encart couleur détaille le magnifique plafond.

R. N.

● Cette plaquette a été tirée à 1500 exemplaires. Elle est vendue au Théâtre lors de spectacles et sera disponible d'ici quelques jours dans les librairies de la ville. Les membres de la Société des Amis du Théâtre la recevront, eux, gracieusement.

Tous pour le public

Les Trois Mousquetaires tiennent leur promesse

Ils rangent leurs épées jusqu'à ce soir les dignes combattants du théâtre amateur qui se pressaient hier sur la scène du théâtre pour la première des «Trois Mousquetaires». Les applaudissements d'une salle presque comble résonneront sans doute jusqu'à dimanche soir.

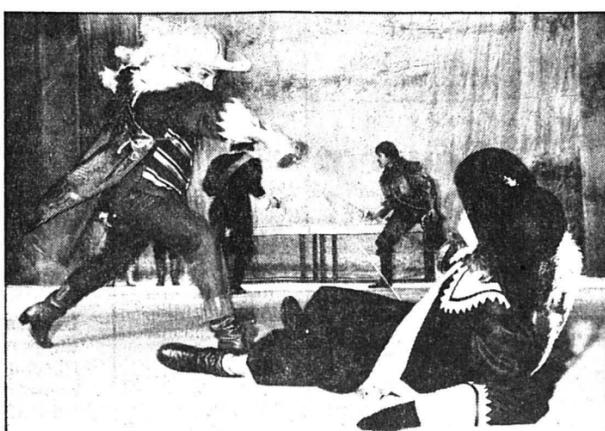
L'événement annoncé à tenu sa promesse. Cette fresque épique est grandiose, fastueuse de costumes, irradiante de ses décors en toiles colorées. Forts de leur succès, les comédiens prendront sans nul doute la réserve inhérente à toute première.

Mais la gageure est réussie; chaque spectateur aura retrouvé les effluves aventureuses des lectures d'adolescence. Pas simple pourtant de ramener à une scène de théâtre les ébats chevaleresques de ces mousquetaires du roi; de montrer

leurs combats - bravo pour le spectacle des fines lames - de suivre leur voyage vers l'Angleterre et de déployer les fastes du bal de la Cour de Louis XIII.

Quelques praticables changés élégamment à vue, des toiles qui donnent l'ambiance et 30 comédiens qui se multiplient en 90 personnages, avec de merveilleux costumes, voilà pour la mise en place; en plus, le talent des acteurs au jeu dans la juste mesure et dont nombre d'entre eux affichent une belle aisance. Il serait vain de citer l'un ou l'autre et l'on enverra l'hommage en bloc à ceux de l'abc, des Bim's du Club littéraire, de la Théâtrale ainsi qu'aux musiciens, et à tous ceux qui ont collaboré à cette réussite. (ib)

● Ce soir encore à 20 h 30 et jusqu'à dimanche.



Ils sont braves et habiles, les mousquetaires du roi, et avec tous leurs camarades méritent qu'on aille les applaudir. (Photo Impar-Gerber)

L'«aggiornamento»

Assemblée de l'Association des bibliothèques de jeunes

L'année 1987 fut celle du changement et de la transition, ressortait-il des différents points de l'assemblée générale de l'Association des bibliothèques de jeunes, tenue hier soir rue de la Ronde. Y assistaient des représentants du monde politique, culturel et de l'enseignement.

Le déménagement de Jardinière 23 à Ronde 9 s'est effectué pendant la fermeture estivale. La bibliothèque s'est ouverte le 17 août, en même temps que la rentrée scolaire. L'inauguration eut lieu le 26 août. La programmation du déménagement et la saisie des données indispensables à l'informatisation, ont littéralement accaparé l'énergie du personnel pendant tout le premier semestre.

Le comité, relève M. Blaise Perrenoud, président, dans son rapport, entend faire mieux connaître l'association. Les idées sont encore à trouver et à concrétiser. Il fit part de sa gratitude aux membres du comité ainsi qu'aux bibliothécaires tandis qu'il souhaite que 1988 se vive dans la même volonté de développement.

Le rapport, en tant qu'objet, a changé de look, le sigle a été dessiné par Polygone. Mme Catherine Corthésy, bibliothécaire responsable, relève une augmentation des lecteurs. L'attrait de la nouveauté des locaux et de l'informatique est très probablement cause de l'augmentation sensible des prêts dans cette bibliothèque, mais curieusement sans préjudice aux prêts de Président-Wilson. On constate donc réellement une augmentation globale dans l'ensemble des utilisateurs, davantage de demandes des élèves du cycle d'orientation.

Le déménagement a mis à jour tout un fonds historique de grand intérêt, livres des années 1850 à 1930, autant de trésors qui mériteraient d'être valorisés, par un travail de diplôme, suggère Mme Catherine Corthésy.

M. Fernand Donzé, directeur, rappela les débuts de l'association, il y a 40 ans, s'émerveilla du chemin parcouru. Les comptes, tenus par Mme Langel, laissent augurer d'un bel avenir. Le budget 1988, outre les postes habituels, fait une place plus large à l'animation.

Le comité est reconduit dans son mandat, Blaise Perrenoud, président, Mmes A. Junod, M.-J. Didierlaurent, D. Brandt, Betty Ditisheim, Catherine Corthésy, Monique Favre, MM. J.-M. Kohler, Charles-H. Augsburger, Jean-Jacques Bise, M. Cl.-A. Kleiner, démissionnaire, est remplacé par M. Fernand Donzé.

En conclusion l'assemblée eut le plaisir d'accueillir Mme Monique Favre, future nouvelle directrice.

D. de C.

PUBLICITÉ
URGENT
Cherchons

ouvriers pour
déménagement
n'ayant pas le vertige

Une secrétaire

français-anglais
Tél. (039) 23 04 04
OK Personnel Service

Le container promu boîte à images

Salle de projections improvisée sur la place Sans-Nom

Se creusant la tête pour trouver un lieu adéquat, à la fois intimiste et différent, pour projeter leur nouvelle production vidéo, l'abc et les Films Obsidiane se sont tapé le front sur un container. Coup de fil facile à l'agence de transport et depuis deux jours, sur la place Sans-Nom, une petite salle de projection est née. Un programme est annoncé dès aujourd'hui et jusqu'au 17 mars.

C'est en suivant «La Chevelure de Bérénice» que l'idée aux multiples imbrications a pris corps. Ce spectacle créé en mars 87 par Hugues Wülser et une équipe proche du Cinéma-théâtre abc se base sur un texte littéraire de Claude Simon. Les protagonistes voulaient en garder une trace. L'image filmée s'est imposée mais pas n'importe comment. Pour

respecter l'esprit de cette entreprise déjà inhabituelle, par le texte choisi, par le lieu de jeu dans un atelier, le scénario de cette nouvelle version a été réécrit, le tournage s'est fait léger, en vidéo, et transporté en partie en décor naturel.

Magnifique la carrière Brechtbühler dans cette bande qui encore sort des normes dans son traite-

ment: image «scopée» donc recadrée rectangulairement et couleurs d'origine devenues noir-blanc. «Passage du témoin» est un film en soi auquel réussit à merveille cette petite salle en boîte avec ses vingt chaises, ses deux moniteurs et son chauffage!

La production a été soutenue par divers groupes apportant leur travail et par les villes de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et le canton.

PROGRAMME

Désirant étoffer le programme «en container», l'abc avec le soutien du Centre suisse du cinéma propose quelques autres réalisations de A. Nicolet et de Ciné qua non ainsi

que cinq Plans-fixes, Samedi 12 mars, les enfants sont conviés à un spectacle de La Poudrière, particulièrement réalisé pour ce lieu inédit; mercredi 16 mars, Cecilia Baggio leur racontera des contes.

La boîte à images sera donc bien animée durant sa semaine de séjour sur la place. Les organisateurs Hugues Wülser, Alain Nicolet et Francis Schori de l'abc sont ravis des collaborations et des aides reçues pour cette idée originale telles celles du Container-Dépôt de Bâle, de Von Bergen qui a assuré le déménagement et de Jacky Maeder qui fut le coordinateur; même compréhension souriante à la commune, via les TP et la police. La boîte à images a généré le rêve. (ib)

● Programme du jour: 18 h 15: Passage du témoin de A. Nicolet et H. Wülser; 19 h: Plans fixes: G. & R. Hainard; 20 h: Lucy de A. Nicolet.

A l'intersection

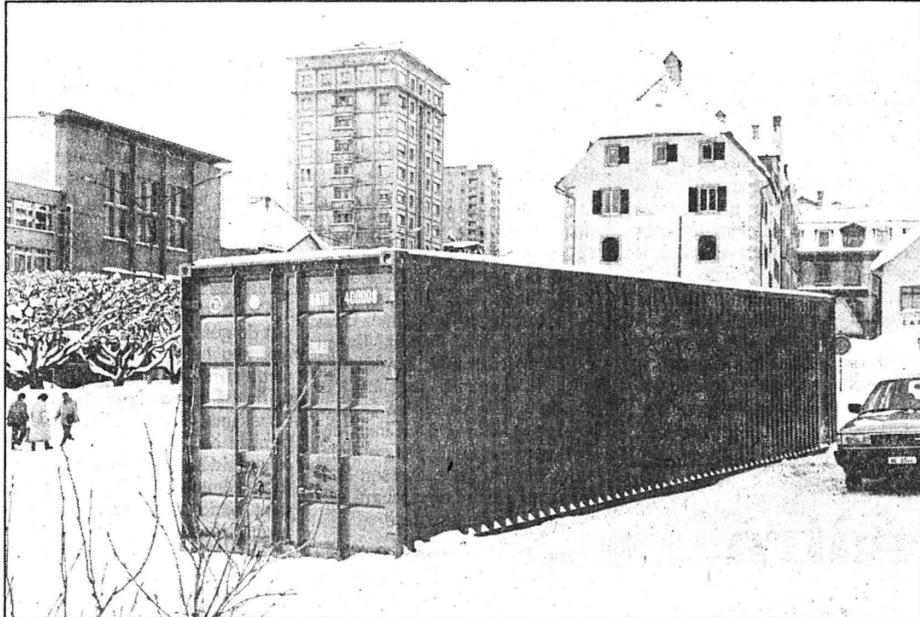
Mlle A. M., domiciliée au Locle, quittait au volant d'une voiture le parc de la fabrique Johanson, à La Chaux-de-Fonds, hier peu après 13 heures. C'est alors qu'elle s'engageait allée du Quartz qu'une collision survint avec la voiture conduite par M. D. G., du Noirmont, roulant correctement sur cette allée. Dégâts.

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Naissances

Braichet Richard Désiré, fils de Willy Paul Robert et de Braichet née Guyot Corinne Désirée. - Tinguely Cécile, fille de Laurent et de Tinguely née Hirt Christiane.



Une innovation mondiale peut-être que ce container transformé en salle de projection, et pour la projection en première d'un film de cinéastes chaux-de-fonniers. (Photo Impar - Gerber)

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur mixte des paroisses réformées. - Ma, 19 h 45, répétition à l'aula de l'ancien Gymnase, étude pour le concert des Rameaux.

City-Star Majorettes-twirling. - Entraînements le me et le ve soir, Centre sportif, Numa-Droz, halle D. Renseignements: ☎ 28 84 45.

Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Sa, 12 mars, Wildstrubel, org.: Ph. Golay, réunion pour cette course ve dès 18 h, à La Channe Valaisanne. Sa, 12 mars, Chasseron, gr. seniors, org.: J.-L. Brossard, réunion ce soir dès 18 h, à La Channe Valaisanne.

Club cynologique La Chaux-de-Fonds et Environs UCS. - Sa, entraînement au Crêt-du-Loche (Aciera): 14 h, classes A et I; 15 h, juniors et débutants. Renseignements: ☎ 28 47 59.

Club jurassien - Section Pouillerel. - Sa, après-midi à Colombier, visite du château, précédée de quelques observations dendrologiques. Renseignements et inscription pour le collectif auprès d'André Sandoz, ☎ 28 13 73.

Contemporains 1914. - Lu, 14 h 30 précises, match aux cartes chez Gianni (café du Grand-Pont). Challenge «Daum» en compétition. Venez nombreux!

La Jurassienne, (section FMU). - Courses: Les 12-13 mars, le Wildstrubel-Kandersteg, org.: M. Barben - J. Cattin. Gymnastique: jun. et sen. le me de 18 à 20 h, Centre Numa-Droz. Vét., le lu de 18 à 19 h 30, collège des Gentianes.

Samaritains (section La Chaux-de-Fonds). - Renseignements et inscriptions pour les cours de samaritains (cours de sauveteurs - cours de 1er secours): ☎ 28 16 02. Renseignements généraux: ☎ 23 83 66 (entre 18 h-19 h).

SEC. - Société d'éducation cynologique. - Sa, entraînement à 14 h, au chalet; (tous les moniteurs). Me, entraînement à 19 h, au chalet, (S.G.-P.M.). Chalet de La Combe-à-L'Ours, (derrière la

halle d'expertise des automobiles). Rens.: ☎ 26 49 18.

Société d'horticulture. - Je, assemblée à 20 h, à l'Hôtel de la Croix-d'Or, rue de la Balance 15, 1er étage. Ordre du jour: 1. Communications; 2. En attendant le printemps, travaux du moment; 3. Vos questions; 4. Exposé de M. Bernard Wille sur «La plantation et les soins aux arbres et arbustes»; débat sur les plantations en ville.

Société Timbrophilia. - Ce soir, 20 h 30, réunion habituelle au 1er étage du restaurant de La Channe Valaisanne.

Union chorale. - Ma, 20 h, répétition au local, Progrès 23.

Résultats de la SEC au concours à Thurtal

Classe A: 2. Christine Gross avec Jenny, 191¼ pts, ment. EX; 7. Patricia Moesch avec Bimbo, 180½ pts, ment. EX; 8. Christian Jaquet avec Phébus, 178½ pts, ment. TB.
Classe DII: Silver Gross avec Jef, 458½ pts, ment. EX. C.J.

Confrérie des Mistons de la rue du Nord-Ouest

La Confrérie a été fondée en mars 1985. Elle comprend actuellement 58 mistons dont la moitié de l'effectif est dispersé dans toute la Suisse. Deux réunions par année réunissent environ 35 anciens gamins qui, dans les années 1930 à 40 jouaient dans les rues du quartier Nord-Ouest de la Tschaux. La 7e réunion aura lieu le vendredi 18 mars pour le repas de midi au Buffet de la Gare, 1er étage. La deuxième réunion annuelle du 30 septembre 1988 est réservée comme le veut la tradition dans les environs de la ville, pour cette fois, à la Gréville, avec une petite promenade au tremplin de Pouillu avant la saucisse sous la braise pour l'apéritif, suivie d'un repas campagnard.

Hochreutiner & Robert SA

Métaux précieux
La Chaux-de-Fonds
Depuis 1872

Hochreutiner & Robert SA prie ses voisins de bien vouloir lui pardonner les désagréments qu'elle a pu involontairement leur causer lors du sinistre qu'elle a subi lundi 22 février. Fort heureusement, elle avait pris toutes les précautions voulues afin d'éviter une pollution par les eaux qui aurait pu se produire lors de l'extinction de l'incendie.

Hochreutiner & Robert SA remercie vivement les services publics et toutes les personnes qui lui ont apporté leur aide.

Elle informe son aimable clientèle qu'elle est à nouveau en mesure de répondre à tous ses besoins.

L'entrée des bureaux est désormais située rue du Parc 41.

offres d'emploi

Association de la piscine du Val-de-Ruz, cherche

caissier ou caissière

pour la saison 1988. Convierait à un couple. Faire offre à case postale 25, 2206 Les Geneves-sur-Coffrane

Entreprise générale cherche

architecte ETS

pour l'élaboration de plans et surveillance de chantier pour transformation d'immeubles au Locle. Engagement à l'année dès le début avril.

Faire offre avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffres 89-208, ASSA, place du Midi 27, 1950 Sion

Hôtel à La Chaux-de-Fonds cherche un(e) aide de cuisine deux extras un(e) cuisinier(ère) à temps partiel Sans permis s'abstenir ☎ 039/28 40 98

Peintres Menuisiers Monteurs électriciens avec CFC ou aides expérimentés sont recherchés tout de suite. Contacter Mlle Casaburi

ADIA
Dynamique et cordial.

La Chaux-de-Fonds, Avenue Léopold-Robert 84, Tél. 039/23 91 33

offres d'emploi



Georges Ruedin SA
Manufacture de boîtes de montres
2854 BASSECOURT

Dans le cadre de notre nouveau développement, nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

mécanicien de précision outilleur mécanicien en étampes micromécanicien

Travail intéressant et varié dans différents secteurs de notre fabrication. Possibilités de formation sur des équipements modernes. Horaire variable. Les personnes intéressées voudront bien faire leur offre avec les annexes habituelles, ou prendre rendez-vous au 066/56 77 44

divers

Je cherche

tableaux de maîtres

Ecrire: case 243 2520 La Neuveville

A vendre

Peugeot 505 SR

Expertisée. Fr. 5 500.- ☎ 039/55 14 41

A vendre

Isuzu Trooper 2,3

expertisée 1986 Fr. 19 500.- possibilité de crédit ☎ 038/31 46 66

A

vendre chiots

Yorkshire

☎ 039/23 11 00

Accordéons

Lémania et autres marques, tous modèles. Midi, amplifications, réparations. Rodolphe Schori, Industrie 34, 1030 Bussigny, ☎ 021/701 17 17 Fermé le lundi.

VILLE DE BIENNE

Le titulaire actuel ayant ouvert son propre cabinet dentaire, la ville de Bienne cherche

un directeur/une directrice pour la Clinique dentaire scolaire

Tâches:

Le/la directeur(trice) de la Clinique dentaire scolaire est responsable de tous les besoins pédodontiques dans le cadre des dispositions cantonales relatives au service dentaire scolaire, l'accent principal étant mis sur la prophylaxie, les examens dentaires périodiques des enfants en âge de scolarité, le triage orthodontique. Outre son mandat de dentiste scolaire, le/la directeur(trice) se charge également de tâches conceptionnelles, administratives, d'organisation et d'exploitation.

Conditions:

- diplôme fédéral;
- expérience, en particulier dans la pédodontie;
- facilité de contact avec les jeunes patients, les parents et le corps enseignant;
- connaissances approfondies en orthopédie maxillaire;
- talent de chef et d'organisateur;
- langue maternelle française ou allemande, bonne connaissance de l'autre langue;

Nous offrons:

- activité intéressante et variée dans l'ensemble du domaine pédodontique, de l'organisation et de l'administration;
- salaire dans le cadre du règlement municipal en la matière.

Entrée en fonctions: 1er mai 1988 ou à convenir.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à M. Hans-J. Ewers, titulaire actuel du poste (☎ 032/55 21 31).

Les candidatures doivent être adressées à l'Office du personnel de la ville de Bienne, 14, rue du Rüschi, 2501 Bienne, ou l'on peut également demander des formules de postulation (☎ 032/21 22 57)



VILLE DE BIENNE

De moins 23,6 à plus 2 degrés

L'hiver brévinier dans toutes ses températures

Y faut être solide! Au moment où le cantonnier de La Brévine, Jean-Daniel Ray, a pris son boulot hier matin le thermomètre indiquait moins 23,6 degrés. Lorsqu'il est retourné sur la route, après la pause de midi, la température avoisinait alors par endroit les deux degrés au-dessus de zéro.

Une telle «saut» de température n'est pas très courante, mais se produit toutefois de temps à autre à pareille époque du côté de La Brévine. Neige fraîche, froide, nuit étoilée sans nuage, peu ou pas de bise, sont généralement les indices d'un lendemain matin frais.

C'est chaudement emmitoufflé que Jean-Daniel Ray a débuté son activité et c'est beaucoup plus légèrement vêtu qu'il l'a reprise en début d'après-midi.

Cette température de moins 23,6 degrés ne constitue toutefois pas le record de l'hiver puisque le 16 février dernier, Rose-Marie Blondeau, chargée des relevés météoro-

logiques livrés par la station officielle de la localité, notait moins 24,2 degrés.

On est donc encore loin des moins 41,8 du 12 janvier 1987 ou des moins 42,6 de février 1962!

Cette différence de l'ordre de 26 degrés en quelques heures est

éprouvante, mais n'effraie aucunement les gens du lieu qui ont déjà vu pire. Ainsi, ce fameux 23 janvier 1981 lorsque le mercure indiquait moins 32,3 à 10 h du matin et plafonnait moins 1 à 13 h 30, soit à moins de quatre heures plus tard. (jcp)



Au volant de son camion, le cantonnier Jean-Daniel Ray est soumis à de rudes «sauts» de température. (Photo Impar-Favre)

Ouverte cette année aux non-licenciés

Vingt-troisième Journée du ski à La Brévine

Une fois n'est pas coutume, le Ski-Club de La Brévine - organisateur de la vingt-troisième Journée de ski nordique ce prochain dimanche - peut envisager cette manifestation sans souci: la neige est là et bien là! Reste pour lui à espérer la participation du plus grand nombre de skieurs, licenciés ou non. Une première pour cette traditionnelle course qui, cette année, est également ouverte aux sportifs sans licence.

seront donnés au lieu-dit «Le Bas-des-Gez» (à la sortie de La Brévine, direction La Chaux-du-Milieu). La distribution des dossards se fera à la salle de rythmique du collège entre 7 et 9 heures.

Le premier départ en ligne des OJ I (garçons et filles) est prévu à neuf.

Ils s'élanceront sur une boucle de 4 km. Puis, ce sera au tour des OJ II et OJ III qui effectueront un parcours de 5 ou de 7,5 km.

TECHNIQUE CLASSIQUE

Dès 9 h 30, des départs individuels toutes les 30 secondes se donneront pour les seniors et élites (2 fois 7,5 km), les juniors I et II (2 fois 5 km) et les dames (7,5 km). Cette épreuve se disputera en technique classique. La distri-

bution des prix est fixée à 14 h 30 à la salle de rythmique. Un prix souvenir notamment sera remis à tous les coureurs.

A ce jour, quelque 120 inscriptions émanant principalement de clubs du coin sont parvenues à la société; mais, plus de 200 fondateurs sont attendus à La Brévine.

Cette compétition promet déjà d'être passionnante, car les meilleurs régionaux seront sûrement partants; avec très certainement plusieurs concurrents d'Outre-Saraine.

Nous aurons l'occasion d'y revenir dans une prochaine édition. (paf)

Des renseignements peuvent être obtenus au sujet de cette course auprès du président du Ski-Club de La Brévine, Jean-Pierre Schneider, ☎ (039) 35 13 24.

VIE POLITIQUE

Déneigement: la droite réplique

Dans notre article sur les problèmes relatifs au déneigement en ville du Locle, nous avions rapporté les propos de Chs Débieux, conseiller communal et directeur des Travaux publics. Celui-ci, face à ce qu'il avait qualifié de «remarques perpétuelles»

venant de la droite lors des séances du Conseil général à propos d'économies budgétaires, avait décidé de les réaliser en limitant les heures supplémentaires des hommes de la voirie et en retardant l'engagement des camions des entreprises privées.

Il nous a d'ailleurs fait remarquer que la diminution de 15.000 francs du poste concerné inscrit au budget a été approuvée par le législatif. Il n'empêche que la droite, se sentant attaquée, réplique par le communiqué suivant:

Suite aux déclarations du directeur des T.P. concernant le déblaiement de la neige les partis libéraux-ppn et démocratique radicaux, sections du Locle, tiennent à exprimer leur indignation. S'il est vrai que des membres du législatif, toutes tendances confondues, ont exprimé le désir de voir notre commune diminuer ses frais de fonctionnement, jamais il n'a été décidé de limiter le budget pour le déblaiement de la neige.

Certainement que le Conseil communal n'a pas été préalablement mis au courant des intentions du chef des T.P. qui, en tombant dans l'absurde, nargue la population dont le législatif est issu et ternit l'image de l'exécutif.

Face à cette légèreté coupable, nous aurions préféré que le responsable assume la portée de sa propre décision. (comm-jcp)

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Collision

Un automobiliste domicilié au Cerneux-Péquignot, M. W. S., circulait hier à 7 heures, chemin des Roussottes, en direction de son domicile. A la sortie d'un léger virage, se trouvant en présence de la voiture pilotée par Mlle S. C., du Locle, venant en sens inverse, M. W. S. freina, ce qui fit glisser son véhicule qui heurta l'automobile S. C. Dégâts.

Le Locle sur le réseau Coditel

Les yeux dans les yeux grâce à la vidéo

En automne dernier, pour le compte de Téléciné Romandie, le groupe MCS réalisait une bande vidéo sur la ville du Locle projetée sur les écrans des abonnés au réseau de Téléciné dans le cadre de l'émission baptisée les «Merveilleuses communes de Suisse».

Cette carte de visite du Locle, habilement mise en boîte, réalisée grâce à l'appui financier de diverses industries de la place et de la commune n'est pas une œuvre qu'on peut qualifier d'impérissable. Elle comble néanmoins une lacune puisque la communication actuelle passe obligatoirement par le film vidéo et qu'aucun support de ce type n'existait jusqu'ici.

Autre difficulté cependant pour tous ceux qui n'ont pas

acheté la cassette, disponible à la Chancellerie communale, l'impossibilité de découvrir ce reportage sur la chaîne Téléciné Romandie qu'on ne peut capter dans nos régions. Ce qui n'est d'ailleurs qu'un signe supplémentaire de certaines carences dont souffre cette partie du pays dans le domaine des télécommunications.

C'est pour pallier toutes ces difficultés que la commune du Locle a passé un accord avec Coditel au terme duquel il a été convenu que ce film-vidéo sera diffusé à quatre reprises sur le canal 5 du télé-réseau. Soit aujourd'hui 10 mars à 18 h, puis le mardi 15 mars à 20 h, le lendemain 16 à 18 h, et finalement le vendredi 18 à 20 h une nouvelle fois. (jcp)



L'inventeur du Try*Sky, Charly Humbert avec l'accessoire primé à Grenoble et le trophée sanctionnant la première place du Grand prix de l'insolite 1988. (Photo Impar-Perrin)

Distinction pour le Try*Sky

Une invention locloise

fait le tour du monde

L'invention du loclois Charly Humbert baptisée «Try*Sky» n'a pas tardé à se faire une rapide réputation de portée internationale.

Cet accessoire qui facilite grandement l'apprentissage du ski tout en éliminant les risques d'accidents et les problèmes médicaux consécutifs aux chutes, vient de se voir décerner une importante et flatteuse distinction au Salon international de Grenoble réservé aux professionnels de la neige.

Lors de cet important salon, le Conseil d'administration d'Inter-sport ainsi que les membres du jury de la presse ont décerné le Grand prix de l'insolite au produit loclois fabriqué par l'entreprise fleurisanne Afflebach S.A. Ce prix assure une nouvelle consécration au Try*Sky qui, sous l'impulsion de son créateur M. Humbert, s'est rapidement fait connaître en Suisse, forçant même en un temps record les barrières internationales.

Malgré une saison hivernale peu favorable à la diffusion de ce «petit» accessoire, celui-ci est déjà disponible ou le sera la saison prochaine aux USA, au Canada, en Australie et au Japon. Lors de tous ses contacts commerciaux développés en six mois à la faveur d'un périple de quelque 70.000 kilomètres autour du globe ou de ses nombreux exposés devant des spécialistes dans les domaines sportifs ou économiques, M. Humbert insiste à chaque fois sur le fait qu'il s'agit d'une découverte helvétique bien sûr, mais essentiellement locloise.

Cette jeune entreprise fondée par un physiothérapeute (qui poursuit d'ailleurs son activité première) entend maintenant élargir son marché européen puisque ceux de pays d'Outre Atlantique et Pacifique lui sont déjà ouverts. Pour ce faire elle s'est assurée depuis décembre dernier la présence d'un responsable commercial en la personne de Michel Châtelain. (jcp)

FRANCE FRONTIÈRE

Etat de santé inquiétant pour Edgar Faure

A l'Hôpital Laennec à Paris, le président Edgar Faure, quatorze jours après une première intervention chirurgicale portant sur les voies biliaires, a dû être réopéré par le professeur Paul-Henri Cugnenc, après la survenance d'une complication ulcéreuse gastrique. Il est actuellement hospitalisé en soins intensifs, dans le service de chirurgie digestive.

Bien que son bulletin de santé fasse état de signes encourageants d'amélioration, l'inquiétude règne en Franche-Comté, où l'on considère que dans l'hypothèse même la plus favorable, le grand homme politique français, aujourd'hui âgé de 80 ans, ne pourra plus occuper la place prédominante qui était la sienne comme président du Conseil régional et sénateur du Doubs. (cp)

Moments d'angoisse, d'espoir et de joie

Le Théâtre de La Marelle au temple du Locle

Un public relativement nombreux, mardi dernier au temple du Locle, avait répondu à l'invitation de la paroisse locloise de l'Eglise réformée évangélique, qui avait confié au théâtre de La Marelle, dont le siège est à Chavannes, le soin de présenter un spectacle sortant des chemins battus.

«Antonio, tailleur de Pavie», tel est le titre de cette pièce de Jean Naguel, mise en scène par Linda Coté et animée par trois talentueux acteurs. André Cortessis incarne avec aisance le rôle d'Antonio, tout comme Gilles Thibault campe magistralement Paul, restaurateur d'œuvres d'art sacré, alors que Valérie Français, dans le rôle de Florence, leur donne la réplique avec dynamisme et beaucoup d'assurance.

Les trois comédiens sont au bénéfice d'une excellente formation. Tous diplômés d'un conservatoire ou d'une école d'art dramatique, ils sont déjà titulaires d'une très riche carrière théâtrale. Ils l'ont démontré en interprétant brillamment l'œuvre de Jean Naguel, auteur romand et tout à la fois metteur en ondes à la Radio romande.

«M. ZOGRAPHOS NE VIENDRA PAS»

Antonio, tailleur de pierre de son état et Paul, son compère, prêteur défrôqué restaurant statues et fresques, leur seul univers étant un chantier d'église sans cesse menacé de fermeture par M. Zographos qui a la haute main sur les subventions. Antonio, c'est le manuel qui poursuit le seul et bien pauvre rêve de posséder un jour une maison dans son pays natal. Paul, l'intellectuel, ne se console pas d'avoir perdu la foi et c'est dans l'art qu'il recherche un idéal de substitution l'empêchant de sombrer dans le désespoir. Et cela d'autant plus

qu'il pressent qu'il n'achèvera pas la fresque sur laquelle il travaille depuis cinq ans. Toujours le problème des subventions et ce Zographos qui ne viendra pas...

Dès lors, des expressions toutes faites sur l'art, la musique ou encore la cérémonie du repas constituent le seul horizon de Paul et Antonio. Jusqu'au moment de l'irruption d'une jeune femme, Florence, étudiante aux Beaux-Arts qui apporte sa sensibilité, sa douceur, le visage même de l'amour. Sa présence et ses propos font éclater les cadres des pensées de ses compagnons provisoires et elle fait prendre conscience à Antonio que le palais de ses songes est surtout dans sa tête. Et du même coup, elle fait entrevoir à Paul combien sa quête de pureté - qu'il confond avec la foi - l'éloigne de Dieu, alors qu'il croit s'en rapprocher.

Et au terme d'un dialogue émouvant, au cours duquel on a évoqué le repas d'Emmaüs et après s'être rendu compte que M. Zographos ne viendra plus, Florence s'en va. Elle laisse ses deux amis pensifs, tous deux songeant à cette étudiante de passage. Puis Antonio se pose la question de savoir si le personnage vu de dos sur la fresque est un homme? Bien sûr, puisque c'est le Christ, précise Paul. Mais ça pourrait être une femme, répond Antonio et c'est sur cette question non résolue que le Temple est plongé dans la nuit, mettant un terme à un spectacle que le public a vigoureusement applaudi. (sp)

«Antonio, tailleur de Pavie», joué par le Théâtre de La Marelle, sera donné ce soir à 20 h. au Temple Saint-Jean, à La Chaux-de-Fonds et demain vendredi, à 20 h. également au Temple des Ponts-de-Martel. Entrée libre.



Un échafaudage tubulaire, des statues, tel fut l'encadrement des excellents acteurs du Théâtre de La Marelle. (Photo sp)

Imparital lu par tous... et partout

Découpez - conservez cette annonce jusqu'à votre appel ce soir. Merci.

Ce soir, TV Romande, 20h05
Temps présent

«Cherche logement désespérément»

Si vous souhaitez faire part de votre point de vue, vous renseigner ou en savoir davantage, appelez, dès la fin de l'émission, jusqu'à 22h30, le numéro

038 243522

Vous pourrez vous entretenir avec les représentants de la Chambre immobilière neuchâteloise et de la Société des gérants et courtiers en immeubles:

Philippe Boillod • Pierre Gehrig
Amiod de Dardel • Pierre Faessler
Michel Kohler • Raymond Lanfranchi
André Bolliger

Vendredi 11 mars 1988
dès 20 h 15
au Cercle de l'Union
M.-A.-Calame 16, Le Locle

MATCH AU LOTO

Organisation: La Littéraire

Abonnement:
30 tours Fr. 15.—
Un jambon tous
les 6 tours
+ 1 carton
+ 1 tour gratuit

Salle FTMH
Le Locle
Vendredi 11 mars à 20 h
Abonnement à Fr. 15.—
pour 30 tours + le tour gratuit

GRAND LOTO

du chœur mixte catholique
1 lot à chaque perdant du tirage au sort

4 quines par tour
2 cartons au cours du match
3 cartes pour 2 abonnements
par personne

Vendredi 11 mars, 20 h 15
Salle communale
Le Cerneux-Péquignot

Match au loto

de la Société de gymnastique féminine

Abonnement: 36 tours Fr. 15.—
2 abonnements = 3 cartes
1er tour gratuit, magnifiques quines,
lots de consolation à chaque
perdant du tirage au sort.

Alimentation générale
Laiterie
Chez Aubert
Rue Bournot 17 - Le Locle
**Aujourd'hui
fermé**
pour cause de deuil.

Urgent
à vendre au Locle pour
cause de départ
salon de coiffure
Ecrire sous chiffres
NI 57874 au bureau de
L'Impartial du Locle.

A vendre au Locle
quartier Crêt-Vaillant
maison familiale
Situation privilégiée.
☎ 039/31 65 89
(12-13 h et 19-20 h).

A remettre au Locle
**magasin
d'alimentation**
très bien situé, très bon chiffre d'affaires, pour
date à convenir.
Ecrire sous chiffres PC 57880 au bureau de
L'Impartial du Locle.

**18 mars, réouverture
Moulin du Prieuré**
Restaurant-hôtel ***
Bonnevaux-le-Prieuré
Direction Ornans - Besançon
Réservation au 0033/81 59 21 47

offres d'emploi
TECHNICOR
Atelier de placage or - galvanique
cherche
**électroplaste
passeur au bain
visiteuses
polisseurs-aviveurs(euses)**
S'adresser Rue du Midi 14, 2720 Tramelan,
☎ 039/97 66 75

offres d'emploi

Nous cherchons pour compléter nos équipes, des
**contremaîtres
et chefs d'équipes
en génie civil**
Si vous souhaitez travailler au sein d'une grande entreprise de génie civil
et vous intégrer parmi nous, téléphonez-nous au 021/33 61 55-56, ou
écrivez à:
**Marti SA,
chemin de Boissonnet 79,
1010 Lausanne.**

Société commerciale de la SSE
(Anciennement Nuding SA)
Boulevard des Eplatures 57
2304 La Chaux-de-Fonds
engagerait pour le 1er mai 1988
**un chauffeur
poids lourds**
polyvalent, sérieux et coopératif.
Se présenter aux bureaux
(en face de l'aérogare), après rendez-vous
téléphonique uniquement.

Pourquoi ne pas travailler du lundi au vendredi
dans le canton de Zurich?
Nous cherchons
**2 serruriers
2 monteurs chauffage/sanitaire
2 électriciens**
Nous assurons:
- logement payé;
- un salaire très avantageux;
- d'excellentes prestations de la sécurité sociale;
- contribution aux frais de transports.
Téléphonez-nous donc, nous parlons aussi français.
WASMU AG, 8604 Volketswil
Téléphonez au 01/945 08 70 (demandez M. Lüdi, aussi le
samedi de 10 à 12 heures).

Pourquoi ne pas travailler du lundi au vendredi
dans le canton de Zurich?
Nous cherchons:
**2 mécaniciens
1 serrurier
1 électromonteur**
Nous assurons:
- logement payé;
- un salaire très avantageux;
- d'excellentes prestations sociales;
- contribution aux frais de transport.
Téléphonez-nous donc, nous parlons aussi français.
WASMU AG, 8604 Volketswil, ☎ 01/945 08 70 (deman-
der M. Lüdi, aussi samedi de 10 à 12 heures).

Solution du mot mystère:
Pulmonaire

divers
GARAGE DU RALLYE
A. Dumont - Distributeur Opel - Le Locle
**Résultats de la loterie
de notre exposition Opel**
Ont gagné le vol «baptême de l'air en hélico»:
1. Freiburghaus Marguerite, La Chaux-de-Fonds. 2. Benoit Daniel, La
Chaux-de-Fonds. 3. Gaberell Jean-Michel, Le Locle. 4. Antonin Max,
Le Locle. 5. Mathys Albert, La Chaux-de-Fonds. 6. Python Gilbert, La
Chaux-de-Fonds. 7. Gremaud Raymond, La Chaux-de-Fonds. 8. Linder
Fernand, Le Locle. 9. Schwab Werner, Le Locle. 10. Rothenbühler
Pierre, Les Loges. 11. Jeanrenaud Roger, Le Locle. 12. Wenger Marie-
Thérèse, La Chaux-de-Fonds. 13. Jeanneret Bruno, La Chaux-de-
Fonds. 14. Dubois Jean, Le Locle. 15. Jordan Liliane, Le Locle. 16.
Fahrny Josiane, Le Locle. 17. Metzger Joseph, La Chaux-de-Fonds. 18
Aebischer Claude, Le Locle. 19. Besnier Lucien, Les Brenets. 20.
Simon Guy, Le Locle.
Ont gagné une ceinture Opel:
1. Mangold René, Les Brenets. 2. Guyot Willy, La Chaux-de-Fonds. 3.
Boichat Gabriel, La Chaux-de-Fonds. 4. von Berger Jean, La Chaux-de-
Fonds. 5. Sauser Gilbert, La Chaux-de-Fonds. 6. Party Serge, Le Locle.
7. Faessler Francine, Le Locle. 8. Dubois Rose-Marie, Le Locle. 9.
Picard Maurice, La Chaux-de-Fonds. 10. Clément Martine, Les Brenets.
Les vols auront lieu le 12 mars 1988 (19 mars en cas de mauvais
temps), dès 14 heures, sur le parc du Restaurant du Jet-d'Eau au Col-
des-Roches.
Les ceintures sont à retirer au bureau du garage.
Les gagnants du concours «achat voiture» ont été avisés personnelle-
ment.

finance
**Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Grosses sommes en peu
de temps.**
Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète
à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous
ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.
Confidentiel
Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Date de naissance _____ Etat civil _____
Rue _____ N°/Lieu _____
Habitant depuis _____ Tél. _____
Profession _____ Revenu mensuel _____
Date/Signature _____
Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2,
2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25
D'autres succursales à: Genève, Lausanne,
Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1
Banque **ORCA**
Société affiliée de l'UBS

Le «cas Girard» légalisé

L'Etat débouté par le Tribunal

Le Tribunal a rendu son jugement, en faveur de l'ancien garde forestier qui vit dans une maison de fonction de l'Etat pour qui il ne travaille plus. Le président, M. Nils Sörensen, a estimé qu'au long des discussions, tergiversations et tentatives d'entente, s'était conclu un bail tacite entre l'Etat et M. Girard.

Au service juridique de l'Etat, M. Alain Bauer rend compte de l'ordonnance rendue par le président du Tribunal civil de Neuchâtel, M. Nils Sörensen. Dans son dispositif, l'ordonnance fait état d'un bail tacite, né entre les parties en litige, postérieur à l'expulsion décidée le 16 avril 1984, puis le jugement en déguerpissement du 14 mai 1984. Dès lors, le jugement et l'ordonnance précités ne peuvent plus être exécutés...

M. Bauer explique donc que les tergiversations et les discussions ont impliqué, pour le juge, la conclusion d'un bail tacite. Il appartient alors à l'Etat d'obtenir un nouveau jugement, c'est-à-dire de mettre fin au bail tacite en utilisant les termes de résiliation fixés par le Code des obligations. Ensuite, il faudra éventuellement envisager une nouvelle procédure - qui pourrait être semée de diverses embûches, depuis le dépôt d'une demande de prolongation de bail, jusqu'aux recours possibles - visant à l'expulsion. Pour l'heure, l'Etat envisage de signifier son congé à M. Girard pour le prochain terme légal, soit fin juin. A.O.

Résultat selon les prévisions

L'Hôpital de Landeyeux publie ses comptes

Présidée par le Dr Eugène Delachaux, la Commission générale de l'Hôpital du Val-de-Ruz, à Landeyeux, était réunie hier soir à Fontaines afin d'examiner les comptes de 1987 qui bouclent avec un déficit moins important que celui prévu au budget: 2.012.053 francs, soit 89.947 francs de mieux. Cette somme est entièrement couverte par les subventions communales et cantonales.

Dans son rapport de gestion, M. Francis Pelletier, administrateur de l'hôpital, a relevé une augmentation dans tous les secteurs de l'établissement par rapport à 1986. Ainsi le nombre de malades a été de 1365 personnes dont 54% en provenance du district du Val-de-Ruz, le nombre de journées de malades s'élevant à 22.969, la durée moyenne du séjour passant de 16,29 à 16,82 jours.

Le nombre d'accouchements a passé de 220 à 234 l'an passé. Quant au prix de revient journalier, il s'est situé à 298,99 francs (284,95 en 1986) et celui de l'alimentation à 9,05 francs (8,87).

Le bon résultat enregistré est essentiellement dû à une diminution du personnel, l'ensemble des salaires et des charges sociales étant en recul de plus de 207.000 francs, soit 3,64%, sur les prévisions du budget. Au total les charges d'exploitation ont atteint 6.946.247 francs.

AMBULANCE

Séparés de la comptabilité générale de l'hôpital, les comptes de l'ambulance du Val-de-Ruz présentent un excédent de recettes de 6574 francs, les charges étant en diminution par rapport à l'exercice

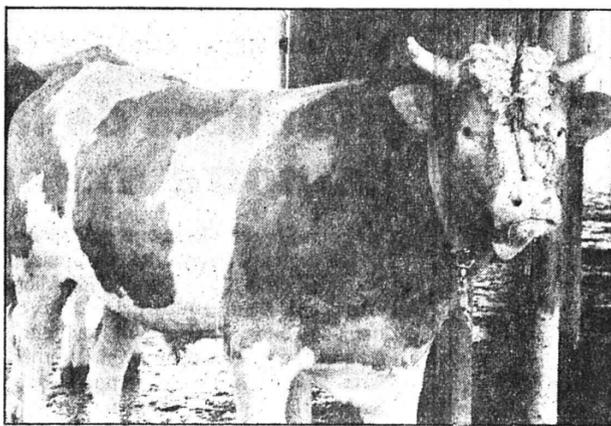
1986, alors que les recettes ont augmenté.

Grâce à ce nouveau boni, la fortune du mouvement de l'ambulance passe à 33.528 francs, une réserve toute relative si l'on sait qu'il faudra prochainement changer de véhicule, ceci nécessitant un investissement d'au moins 100.000 francs. A relever que l'ambulance a parcouru 5836 km en 1987 et a transporté 263 malades ou blessés.

La collecte annuelle en faveur de l'hôpital a rapporté 33.000 francs, confirmant la stabilité de cette recette supplémentaire, cela malgré un changement de mode de perception, le bulletin de versement remplaçant depuis une année les collecteurs à domicile. La formule sera dès lors reconduite. M. S.

Des taureaux sans éprouvette

Présentation commentée au Centre de Pierre-à-Bot



De superbes spécimens pouvant atteindre 600 kilos. (Photo Schneider)

Le Centre d'insémination artificielle de Pierre-à-Bot est l'un des plus importants d'Europe. Chaque année à pareille époque il organise des présentations commentées des plus belles pièces de chaque race testée sur place, quasiment la seule façon de voir de près un taureau depuis que le centre a fermé ses locaux aux visiteurs pour des raisons sanitaires évidentes.

Les écoles d'agriculture sont généralement les invités privilégiées de ces présentations, leurs élèves suivant tous des cours sur les problèmes de l'insémination artificielle et du choix des géniteurs pour leur cheptel. En effet, chaque taureau est soigneusement fiché, son dossier comprenant une foule d'informations techniques qu'il faut bien savoir décrire, d'où l'utilité de tels cours.

Une première présentation, ouverte également au public, aurait dû se dérouler lundi, mais les mauvaises conditions atmosphériques ont annulé l'entreprise qui s'est finalement concrétisée hier après-midi sous un soleil radieux.

L'insémination artificielle concerne 80% du cheptel bovin aujourd'hui. Dès lors l'agriculteur ne connaît du taureau que ses caractéristiques génétiques sans se rendre compte de l'aspect de l'animal qui était originellement à l'autre bout de l'éprouvette. Une telle information a pour but de combler cette lacune. (ms)

COMMUNIQUÉ

Toxicophilie et toxicomanie

Recrudescence qui inquiète les médecins

Le médecin cantonal communique: Certains médecins-chefs de nos hôpitaux et notamment ceux qui ont la responsabilité des services de soins intensifs et de réanimation ont fait part au médecin cantonal des inquiétudes que leur cause la constatation d'une recrudescence indéniable des cas d'intoxications graves ou mortelles dues à l'inhalation («sniff») de produits toxiques tels que solvants, dilutifs, colles, correctifs de bureau ou autres, sans compter les stupéfiants (cocaïne et cocktails divers) en circulation dans les milieux de la drogue.

Cet appel a engagé le Service de la santé publique à faire diffuser auprès des jeunes, écoliers, étudiants et apprentis, par la voix des enseignants, un message d'information et de mise en garde qui doit avoir adapté, à l'âge, au niveau de compréhension et aux intérêts particuliers de ses destinataires, la teneur résumée ci-après:

Toutes les formes de toxicomanies sont dangereuses, non seulement à court ou moyen terme, mais dans l'immédiat, en dépit du caractère anodin qu'elles peuvent trompeusement prendre lors des premiers contacts avec la drogue.

Si les jeunes connaissent aujourd'hui relativement bien les modalités de transmission des virus de l'hépatite B et du SIDA par les drogues injectables, ils ignorent en revanche les dangers liés à d'autres pratiques dont les effets peuvent être dramatiques. Les risques encourus sont liés certes au degré de toxicité des produits consommés mais ils dépendent aussi de la résistance individuelle qui peut être très variable.

C'est ainsi que des réactions inattendues peuvent se déclencher en fonction d'intolérances propres à la personne. Des allergies brutales ou des ruptures de la régulation des fonctions vitales peuvent conduire instantanément à la mort, à des comas irréversibles ou être suivies de séquelles nerveuses inguérissables. De telles situations ainsi qu'un décès ont été constatés dans nos hôpitaux.

La pratique de l'inhalation («le sniff») de produits toxiques divers (solvants, dilutifs, colles, correctifs du bureau et autres) ou de drogues plus «classiques» est à ce point de vue une des plus meurtrières qu'il soit. Les faits l'attestent. Il est faux de croire que le recours à ces produits «paradis artificiels» est toujours la conséquence de conflits ou de carences affectives.

La tentation de connaître les effets des substituts de la drogue ou

de celle-ci découle parfois d'une simple curiosité d'adolescent, d'un besoin de paraître, d'affirmer sa personnalité ou son sens de la liberté, même en l'absence de toute révolte contre la famille, la société ou l'ordre établi. Dès lors, les drames déplorés sont d'autant plus tristes qu'ils n'étaient pas l'aboutissement de graves troubles psychologiques ni d'une démission délibérée face à la vie actuelle.

Ce message peut paraître quelque peu alarmiste. Il est malheureusement d'actualité et vise à une prise de conscience générale sur cet aspect particulier et trop souvent méconnu des formes non habituelles de la toxicomanie consistant en la substitution aux drogues ordinaires de produits de remplacement toxiques qu'on inhale («sniff») et qui sont faciles à obtenir dans le commerce.

Il est nécessaire que les parents, les enseignants, les éducateurs, les maîtres de sport et tous ceux qui s'occupent de jeunes, de quelque façon que ce soit se sentent sérieusement concernés par cet appel. Le danger gravissime des pratiques évoquées doit être connu des jeunes par le canal de ceux en qui ils ont confiance. Une information nuancée et appropriée aux milieux touchés ainsi qu'une surveillance attentive, doivent se faire de la façon la plus large possible.

Les commerçants doivent également se sentir interpellés et remettre avec discernement aux mineurs les produits qu'ils demandent à acheter, lorsque ceux-ci sont doués d'une certaine toxicité (solvants et dilutifs notamment).

Le problème justifiant ce communiqué est en conclusion un de ceux qu'il est difficile de maîtriser sans la collaboration de chacun. Les autorités responsables de la santé publique remercient d'avance tous ceux qui les aideront dans cette tâche. (comm)

Fièvre électorale

Floraison de groupes hors-partis au Val-de-Travers

Les listes des candidats pour les élections communales devront être déposées le 28 mars à midi. Au Val-de-Travers, les partis traditionnels les remplissent péniblement. Au moment où l'on assiste à la formation de groupements hors parti. A Môtiers, à Fleurier, à Buttes.

A Môtiers, le GOL, groupe d'opinion libre a constitué une liste et va la déposer prochainement. A Buttes, où le parti socialiste risque de disparaître de l'échiquier politique, faute de candidats, une vingtaine de citoyens viennent de se réunir pour faire le point et envisager d'entrer dans l'arène. Même démarche à Fleurier, pour une vingtaine de personnes également.

EPHÉMÈRE

De tels groupements sont éphémères. Surtout s'ils naissent sur un coup de rogne. Mais quand ils travaillent positivement, il leur arrive de durer plusieurs législatures.

Aux Bayards, Alternative démocratique avait décroché 6 des 15

sièges du législatif en 1980. En 1984, baptisé Liste villageoise, ce groupement se retrouva avec cinq élus. Aujourd'hui, quatre candidats (on essaie d'élargir le cercle) sont prêts à partir pour une nouvelle législature. Avec un cheval de bataille: revenir au système majoritaire avec liste unique. Pour grouper toutes les bonnes volontés dans le législatif.

L'émergence de ces formations indépendantes devrait réjouir les partis traditionnels qui peinent pour remplir leurs listes de candidats. Au contraire, ce regain de civisme semble plutôt les inquiéter. C'est aussi cet état d'esprit partisan qui génère la création de listes libres. JJC

L'usure du temps

Réparations au clocher de La Côte-aux-Fées

A La Côte-aux-Fées, village horloger, trois cadrans donnent l'heure au clocher du temple. Pas toujours la même. Victimes de l'usure du temps, il s'agira de réviser les mécanismes. Présidé par Willy Leuba, le législatif a accordé un crédit de 16.000 francs pour payer la facture.

Quatorze membres présents. Conseil communal in corpore: tout le monde, ou presque, était là pour examiner les comptes 1987 qui bouclent avec un bénéfice de 1431.15 fr. Les recettes ont atteint 1 million 347.000 fr alors que les dépenses se montaient à 1 million 345.600 fr. Ce résultat comprend 54.700 fr d'amortissements légaux et 24.177 fr supplémentaires.

Le produit des impôts a baissé de 45.000 fr, pour un revenu net de 1 million 217.000 fr. Le service des eaux a vu ses dépenses d'entretien

monter à la cote de 84.000 fr, alors que les abonnements n'ont rapporté que 53.360 fr, différence justifiée par des travaux extraordinaires.

DÉPART DU PRÉSIDENT

Outre le crédit pour la révision de l'horloge du temple, le législatif a donné son accord au nouveau service d'ambulance du Val-de-Travers. Il y contribuera à raison de 1.50 fr par habitant.

En fin de séance, le président de commune Philippe Piaget a annoncé qu'il se retirait, en remerciant les autorités et l'administrateur pour le travail accompli pendant la législature. A son tour, le président du Conseil général, Willy Leuba, a exprimé la reconnaissance de chacun envers ce président dévoué. Cet événement fut marqué par une sympathique collation. (dm)

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Sortir des bois

Les forestiers neuchâtelois à Marin-Centre



Môtiers 1985: Le Chant du Cygne, de Jaqueler. Sculpture en bois pour ne pas oublier que la forêt souffre de la pollution atmosphérique. (Impar-Charrère)

Comme le loup, les forestiers neuchâtelois sortent du bois pour présenter leur bois au grand public, du 14 au 26 mars, à Marin-Centre. Présentation de la forêt neuchâteloise, exposition de travaux artistiques réalisés par les forestiers, Journée mondiale de la forêt le 21 mars; ça sentira la résine et l'aiguille de sapin dans le Centre commercial.

«Autrefois», explique Milan Plachta, président de la Société neuchâteloise des forestiers, «les bûcherons mettaient à profit le temps libre des mauvais mois d'hiver pour travailler le bois». Par plaisir et sans doute pour faire bouillir la marmite. Si les temps ont changé, la coutume est restée. A Marin-Centre, ils exposeront et vendront des objets utilitaires: meubles, horloges, jouets, plats à fromage. On y verra aussi des peintures et des photos réalisés par les bûcherons, garde-forestiers et inspecteurs.

Quelques démonstrations se dérouleront pendant les après-

midi. Pyrogravure sur bois les 15 et 25 mars; équarrissage à la hache de poutres apparentes les 16 et 24 mars; façonnage de bardeaux à l'ancienne, les 17 et 22 mars; creusage de bassins destinés au domaine de la Grande-Sagneule, les 19 et 23 mars; mesure de sécurité à respecter lors de l'emploi de tronçonneuses ou d'outils tranchants, les 18 et 26 mars.

Outre les objets et les démonstrations, les visiteurs pourront voir une exposition sur la forêt, en particulier un diaporama proposé à heures fixes durant l'après-midi et sur réservation pour les écoles. Un concours sera ouvert à chacun. Il s'agira de répondre à des questions dont les solutions pourront être trouvées dans l'exposition même. Dix gagnants tirés au sort seront récompensés le 21 mars, à 17 h 45, Journée mondiale de la forêt.

«Nous espérons que cette exposition permettra au visiteur de saisir au passage quelques images des richesses et curiosités qu'offre notre patrimoine sylvestre».

(sp-jc)

CELA VA SE PASSER

Fanfare à Cernier

L'Union instrumentale de Cernier donnera son concert annuel samedi 12 mars, à 20 h 15, à la halle de gymnastique. La fanfare sera placée sous la direction d'Eric Fivaz. Dès 22 h 30, Nelly créera l'ambiance avec sa musique. (Imp)

Conférence-débat à Neuchâtel

Vendredi 11 mars 1988, à 20 h 30, au Centre de loisirs de Neuchâtel, Emile Granger donnera une conférence-débat intitulée «marge à l'ombre» sur le thème de la délinquance: entre comprendre et accepter, existe-t-il une morale sociale? Emile Granger, prêtre et éducateur de rue, parlera de son expérience avec les jeunes marginaux de Saint-Etienne et des problèmes moraux qui se posent dans le travail social.

Une rencontre à ne pas manquer pour tous ceux qui s'intéressent ou qui travaillent avec la jeunesse ou les marginaux. Organisation: Groupe de liaison des associations de jeunesse neuchâteloises. (comm)

PUBLICITÉ

Le plat avantageux

Marianne Kallenbach, écrivain gastronome (Restaurant Raben, Lucerne), vous suggère: Paupiettes de volaille



Pour 4 personnes:
Mélanger 2 c. à soupe de persil et 1 c. à soupe de cerfeuil hachés avec 2 gousses d'ail écrasées. Incorporer 20 g de beurre ramolli. Aplatis 4 escalopes de poulet ou de dinde. Saler et poivrer. Répartir la farce sur les escalopes, enrouler et fixer à l'aide d'un cure-dents. Poêler les paupiettes dans 1 c. à soupe de beurre à brûler. Ajouter 3 c. à soupe de vin blanc et braiser 5 mn à demi-couvert. Dresser sur un plat et napper de jus. Accompagner de risotto ou de riz mélangé à une julienne de légumes.

Au nom de la Commission paritaire de la volaille.

offres d'emploi

Pour le 5 avril ou à convenir, je cherche

jeune sommelière

parlant allemand-français, congé samedi et dimanche.

Offres à
W. Bovay, Restaurant Les Bouleaux,
1411 Essertines-sur-Yverdon,
☎ 024/35 15 40 ou 35 12 43.

Entreprise région Morteau (France) recherche:

responsable de décolletage

âgé de 35 ans environ, possédant expérience, qualité d'animation et d'organisation.

Ecrire sous chiffres BG 57830 au bureau de L'Impartial du Locle.

Bréviaire d'ambition

J. Payage

Consultats services

Des concepts de notoriété aux vindictes conjoncturelles

Concerté aux professionnels voués à des postes de cadres.

Pour ma société, j'ai opté à la quintessence. Envers mes mandants, je suis condamné à ce critère.

sont concernés:

- 2 électriciens de chantier
- 2 dessinateurs en bâtiment
- 1 dessinateur génie civil
- 2 coffreurs
- 2 chauffeurs poids lourds
- 2 mécaniciens boîtiers

connaissances CNC Macodel W400 et à cames

- 2 employés(es) de commerce trilingues

pour ces carrières, CFC et expérience sont nécessaires.

Défiez mes exigences de sélection par votre appel au 039/28 28 27

Vous désirez travailler dans une équipe dynamique. Vous aimez les contacts directs avec une clientèle tant locale qu'internationale. Vous souhaitez gérer des sociétés importantes. Vous aimez les contacts avec les banques. Vous êtes le jeune

COMPTABLE

avant quelques années d'expérience qu'une fiduciaire en pleine expansion cherche pour son département comptabilité, gestion de sociétés.

Votre profil:

- ◆ 25 ans environ
- ◆ CFC d'employé de commerce G ou diplôme d'école de commerce
- ◆ bonnes connaissances de l'anglais et de l'allemand
- ◆ capable de travailler de manière indépendante
- ◆ une expérience bancaire serait un atout supplémentaire.

Monsieur Gabriel Rochat attend vos offres avec curriculum vitae détaillé

◆ S O F I R O M ◆
SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE

4, chemin des Trois-Rois, CH-1002 Lausanne

printemps

Vous aimez le contact avec le public? Alors voilà un apprentissage qui vous conviendra; celui qui vous apprendra la profession de vendeuse. Et où ce métier peut-il être plus intéressant et varié que dans un grand magasin?

Nous engageons

des apprenties

dès le début août 1988.

Chacun de nos rayons de vente présente des avantages, mais aussi des problèmes spécifiques à résoudre. Chez nous, rien ni personne n'est anonyme.

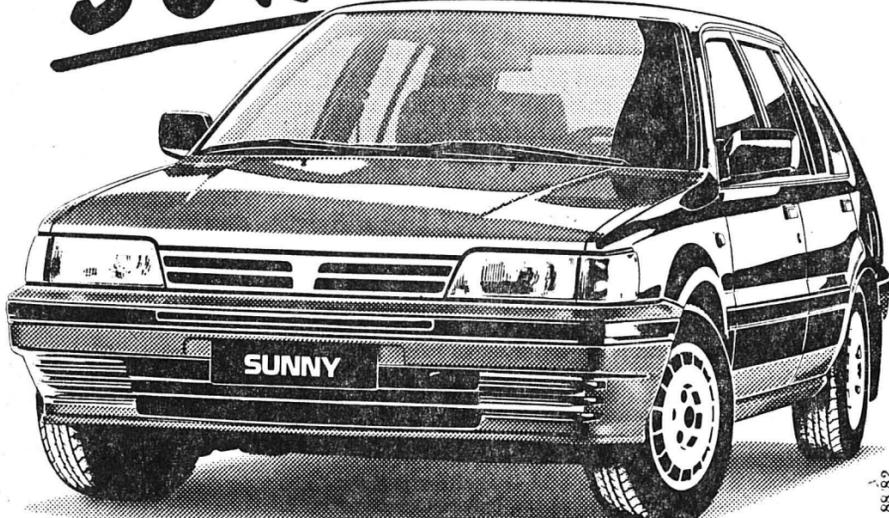
Venez nous rendre visite, écrivez-nous ou téléphonez à M. Monnet, ☎ 039/23 25 01, c'est très volontiers qu'il vous communiquera toutes les informations et les renseignements nécessaires au sujet de votre formation.

Alors à bientôt peut-être le plaisir de faire votre connaissance!

La Chaux-de-Fonds

NISSAN

IT'S SUNNY TIME



Vendredi	11 mars	09.00 - 12.00	14.00 - 18.00
Samedi	12 mars	09.00 - 12.00	14.00 - 18.00
Dimanche	13 mars	09.00 - 12.00	14.00 - 18.00

Grande exposition chez votre agent Nissan

Agent direct Pierre Visinand, Garage et carrosserie de l'Est, tél. 039 28 51 88

Présentation de notre gamme complète et 4x4 dans notre vitrine

ESSAIS - VERRE DE L'AMITIÉ - GRAND CONCOURS 1 NISSAN SUNNY à gagner et nombreux autres prix!



offres d'emploi

La Société de laiterie de Tramelan-Dessous cherche pour le 1er mai 1988 ou à convenir

couple de gérants

pour laiterie et magasin. Appartement de 4 pièces à disposition.

Pour tout renseignement: ☎ 032/97 64 87

GRAVELEC
GRANDJEAN
RAVURE INDUSTRIELLE

Avenue Léopold-Robert 92
☎ 039/23 51 71
La Chaux-de-Fonds

cherche

micromécanicien

pour confection d'outillages, réglages et assistance technique d'un groupe de machines à graver semi-automatiques et CNC.

Faire offres avec curriculum vitae ou téléphoner pour prendre rendez-vous

X Mon prêt personnel - un procrédit

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

à adresser des aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

1/m/10/Je

Renan - Les Convers : un problème prioritaire

Centre-Jura se propose de créer un groupe de réflexion

L'Association bicantonale Centre-Jura se préoccupe bien évidemment au premier chef d'une situation économique pas davantage brillante dans les Montagnes neuchâtelaises que dans la partie du Jura bernois qu'elle recouvre. De fait, elle écrira au Conseil fédéral, d'une part, et formera un groupe de réflexion chargé de se pencher très rapidement sur l'épineux problème de la liaison Renan - Les Convers d'autre part. Au chapitre des rapports, président et secrétaire ont tous deux regretté la politique restrictive appliquée dans l'octroi des prêts LIM, ainsi que la lenteur avec laquelle les dossiers sont traités par la Confédération.

Le rapport du président, le Loclois Jean-Pierre Tritten, s'arrêtait bien sûr sur les heures sombres que vit la région au niveau de l'emploi, sur les vives inquiétudes que suscite sa fragilité industrielle. Citant l'exemple de Longines, il le soulignait révélateur d'un état d'esprit tendant à marginaliser davantage encore une région déjà périphérique.

UN ESPRIT À REDÉCOUVRIR

Pour sauver cette région, seul un front commun, encore plus uni, peut espérer parvenir à des résultats. «Pour assurer notre avenir, il faut impérativement redécouvrir l'esprit d'entreprise», soulignait Jean-Pierre Tritten, en réaffirmant par ailleurs la nécessité de bonnes voies de communications, par la route et le rail.

En ce qui concerne l'année écoulée, le président relevait qu'elle avait été marquée, dans la région, par une ouverture au tourisme.

Francis Dätwyler, secrétaire régional, rappelait pour sa part que l'association a préavisé favorablement 13 demandes de prêts LIM, en 1987, pour un investissement total de quelque 70 millions de

francs. 18 décisions favorables, émanaient en même temps de la Confédération, dont certaines concernaient bien sûr des dossiers datant de 1986.

Toujours au sujet de ces prêts LIM, le secrétaire se faisait l'écho de son président en regrettant la politique restrictive appliquée en la matière, ajoutant de surcroît que l'association ressent de manière très nette le blocage du personnel de la Confédération, les décisions étant longues à tomber.

BERNE PIONNIER, MAIS...

Revenant sur les différentes activités déployées par l'association durant l'exercice écoulé, le secrétaire rappelait la vaste procédure de consultation menée quant à l'aménagement du territoire. Et de préciser que si la population ne s'est guère passionnée pour le plan directeur régional, la cause est probablement à rechercher dans l'absence de véritable «point chaud», pour la région Centre-Jura.

Se penchant sur l'évolution de la région au niveau économique,

Francis Dätwyler affirmait: «Berne fait certes œuvre de pionnier, dans sa promotion économique, mais on constate des faiblesses dans l'application». Et de juger que dans le Jura bernois, la promotion économique n'a jamais été un thème aussi important que dans la région neuchâtelaise, ce qui s'illustre notamment par le peu de zones industrielles équipées.

Sur une proposition de M. Brinolf, l'assemblée a décidé hier d'écrire une lettre à l'adresse du Conseil fédéral, en prenant le cas Longines comme exemple, mais en élargissant le débat à toute la région. Une région pour laquelle elle revendique un soutien intensifié.

URGENT!

Au chapitre des problèmes régionaux, Jean-Pierre Tritten rappelait le sondage effectué par l'association auprès de toutes les communes de la région Centre-Jura, qui leur demandait d'établir un catalogue de leurs priorités. Ce document maintenant complet, qui constitue en quelque sorte un programme de législation, le comité se penchera sur toutes les questions abordées par les communes.

Par ailleurs, le même comité proposait hier à l'assemblée de traiter en priorité absolue, cette année, le problème de la liaison entre Renan et Les Convers. «En 1984, à l'heure de l'ouverture prévue du tunnel sous La Vue-des-Alpes, le cas de la liaison Renan-Les Convers ne sera toujours pas résolu, selon le programme des autorités compétentes», soulignait le président, en qualifiant cette question de très urgente.

Dès lors, avec l'aval de l'assem-

blée, on formera un groupe de réflexion, réunissant tous les partenaires - communes, régions, milieux de la protection de la nature, etc. - et qui aura pour tâche de tout mettre en œuvre pour activer la résolution de ce problème. L'objectif visé consiste à ce que la liaison Renan-Les Convers soit réalisée parallèlement aux travaux du tunnel sous La Vue-des-Alpes.

DES CHIFFRES ET DES NOMS

Bouclant sur un modeste bénéfice de quelque 1000 francs, les comptes 87 de l'association ont rencontré l'approbation unanime de l'assemblée, tout comme le budget 88, équilibré à environ 116.000 francs.

Au chapitre des élections, l'assemblée avait hier à renouveler ses instances pour une période de trois ans. Après les réélections et le remplacement du représentant de La Sagne, M. Ferrari, démissionnaire, le comité de Centre-Jura présente le visage suivant: président, Jean-Pierre Tritten, Le Locle; vice-président, John Buchs, Saint-Imier; membres, MM. Chofat (Tramelan), Mathys (Courtelary), Mathy (La Chaux-de-Fonds), Schmid (La Brévine), Krebs (Renan), Buchs (La Chaux-du-Milieu) et Monard (Les Ponts-de-Martel).

Relevons enfin que le président de la ville de La Chaux-de-Fonds, Francis Mathy démissionnaire en raison de son élection à la succession de René Felber, a reçu une attention des mains de John Buchs, maire de Saint-Imier, et au nom de toutes les communes jurassiennes bernoises de Centre-Jura.

D. E.

Feresosi s'agrandit

Haut-Vallon: extension et nouveaux statuts acceptés très clairement

Réunis hier en assemblée générale extraordinaire 123 membres du Syndicat de chemin Feresosi - La Ferrière, Renan, Sonvilier et Saint-Imier - ont accepté clairement l'extension de leur périmètre, ainsi que leurs nouveaux statuts. D'autant plus clairement que lors du vote, les absents étaient considérés comme favorables à cet agrandissement.

Sur les 417 propriétaires fonciers que compte le syndicat, 123 étaient donc présents à Renan, pour une assemblée consacrée presque exclusivement à l'extension du périmètre. A relever que la proposition du comité avait déjà fait l'objet d'une assemblée d'information, en juin dernier. Dès lors, Meinhard Friedli, président du syndicat, et Jean-Rodolphe Meister, ingénieur, pouvaient résumer leurs explications préalables à une orientation succincte.

LES CONVERS ET LA CHARBONNIÈRE

Créé en 1966, le syndicat était défini depuis par un périmètre précis, recouvrant 42 km carrés et à l'intérieur duquel tout propriétaire foncier est automatiquement considéré comme membre. Le projet d'agrandissement avalisé hier, et établi sur la base d'un besoin ressenti par des propriétaires de terres avoisinantes, consiste à intégrer à Feresosi la région des Convers de Renan et celle de la Charbonnière. A l'heure actuelle, le syndicat a déjà réalisé quelque 47 km de chemins communautaires, eu une dizaine d'étapes. Sur le périmètre initial, il reste donc prioritairement à effectuer maintenant les raccords entre ces voies communautaires et les fermes. Sur les terres nouvellement intégrées au périmètre, par contre, il s'agira d'effectuer des travaux des deux genres.

PLUS DE 99 POUR CENT DE LA SURFACE

L'ensemble des travaux encore à effectuer a été devisé à quelque 5,6 millions de francs, qui seront divisés en cinq ou six étapes. Ces étapes seront mises à l'enquête l'une après l'autre, afin de tenir compte de tous les vœux et éventuelles

oppositions émises par les propriétaires concernés.

A l'heure du vote, chaque propriétaire jouissait d'une voix, tandis que l'on faisait également le calcul des suffrages selon la surface. Les absents, on l'a déjà dit, étaient automatiquement classés parmi les votes favorables.

Résultat du suffrage: 406 oui - dont 112 personnes présentes à l'assemblée - et 11 non. Evalué selon la surface, cela revient à dire que 99,45 pour cent des terres du syndicat appartiennent à des propriétaires favorables à l'extension du périmètre.

L'assemblée d'hier a par ailleurs accepté à une très large majorité les nouveaux statuts soumis à elle par son comité. Les anciens statuts dataient de 1967 et il convenait de les adapter à la nouvelle loi sur les améliorations foncières, entrée en vigueur entre-temps.

Relevons par ailleurs que la prochaine assemblée générale ordinaire du syndicat se tiendra le 27 avril.

Signalons enfin que sur une question d'un membre, le comité précisait sous quelle forme se développe la solidarité propre au syndicat. Dans les faits, en acceptant une extension du périmètre, les membres du départ donnent la possibilité à d'autres propriétaires fonciers de réaliser des voies de communications nécessaires, en faisant appel aux subventions cantonales et fédérales. Mais il est bien clair que les 10 pour cent des frais restant à la charge des propriétaires sont à assumer uniquement par ceux d'entre eux à qui les chemins sont destinés. La participation financière de chacun est même calculée selon son taux d'utilisation de la voie en question.

D. E.

TRAMELAN

Les Reussilles: oui à la classe de jardin d'enfants

Située à plus de 1000 mètres sur les territoires de Tramelan il n'est pas faux d'appeler l'Ecole des Reussilles «la plus haute école de la commune».

Et c'est bien parce que cette école comporte quelque particularité

que le Conseil général avait à se prononcer sur la reconduction de la classe de jardin d'enfants pour l'année scolaire 1988-1989.

Suite à une demande de parents d'élèves des Reussilles, le Conseil

général avait en 1986, avec l'autorisation du DIP, autorisé l'ouverture d'une classe de jardin d'enfants aux Reussilles et ceci provisoirement pour l'année 1986-1987. Le DIP reconduisait le maintien de cette classe provisoirement pour l'année scolaire 1987-1988.

En cette nouvelle année, la Commission de l'Ecole primaire demande au Conseil général que cette classe de jardin d'enfants soit maintenue. Convaincu de son utilité, le Conseil municipal ne pouvait que recommander aux conseillers généraux de faire droit à cette requête.

Il faut relever que depuis son ouverture il y a maintenant deux ans, les parents des élèves se déclarent très satisfaits des mesures prises par les autorités scolaires. Il n'est pas inutile de rappeler que le but essentiel est d'offrir une possibilité de scolarisation à des enfants en bas âges, sur un trajet qui peut être considéré comme acceptable.

On a bien envisagé en son temps un «ramassage scolaire» à l'aide d'un véhicule routier, mais cette solution ne donnait satisfaction à personne (zone trop dispersée et problème lorsque le nombre d'enfants nécessite l'emploi de deux véhicules).

Si les parents des élèves se montrent intéressés à pouvoir poursuivre cette expérience, ils demandent également que les enfants dès l'âge de 4 ans soit admis dans cette classe, la commission d'école en ayant autorisé l'admission. Ainsi, selon une enquête effectuée, le nombre d'élèves serait entre 9 et 11 au total dont 3 à 4 de 4 ans.

Au vu de ces considérations, on ne voit pas qui pourrait s'opposer à cette requête et, sans discussion, les Conseillers généraux ont accepté la reconduction de cette classe enfantine desservie par Melle Dominique Steiner au collège des Reussilles.

(vu)



L'Ecole des Reussilles, une particularité peut-être mais qui garde toute son importance. (Photo vu)

CONSEIL EXÉCUTIF

Relevé des dégâts

Intempéries 1987 dans le canton de Berne

Selon les derniers relevés, les dégâts provoqués par les intempéries de l'été 1987 se chiffrent à 120 millions de francs. Les subventions versées à titre extraordinaire par la Confédération et par le canton permettront de couvrir en partie le restant des frais.

La commission des dons constituée par le Conseil exécutif à la fin de l'année dernière a demandé au Service central des secours en cas de catastrophe de faire le relevé des dégâts résultant des intempéries qui ont sévi dans le canton de Berne en 1987.

50 communes municipales et 16 corporations de digues ont évalué les coûts de la phase d'intervention (réparation immédiate des dégâts) à 2,4 millions de francs et ceux de la remise en état à 32 millions de francs. A cela s'ajoutent les 31 millions de francs de dégâts aux maisons constatés directement par l'assurance immobilière, ainsi que les dégâts subis par les particuliers.

Jusqu'à ce jour, une centaine de particuliers se sont en effet adressés au Service central de secours en cas de catastrophe pour signaler un manque à gagner de 1,5 million de francs au total (dans ce domaine, le recensement n'est pas encore terminé).

Les communes ont par ailleurs

annoncé des dépenses de 56 millions de francs au total pour des projets à long terme, de caractère préventif. Cette somme couvrirait aussi les coûts de travaux de réparation.

Ainsi, les intempéries qui se sont abattues sur le canton de Berne en été 1987 ont causé une intervention d'urgence qui a entraîné la dépense de 2,5 millions de francs, somme consacrée notamment à la location de camions de machines et de véhicules coûteux. Les dégâts se chiffrent quant à eux à 120 millions de francs. Les premières estimations avaient donné 2 millions pour l'intervention d'urgence et 80 millions de francs pour les dégâts.

Désormais, il s'agira d'analyser soigneusement les données réunies et de les mettre à jour. Les services cantonaux spécialisés contrôleront en détail les projets, le travail nécessaire et les devis. Les frais non couverts doivent être évalués compte tenu des subventions ordinaires et des dons déjà reçus.

De même, il faut définir les critères et les facteurs fiscaux tels que le montant minimum de dégâts, la franchise, la capacité fiscale, les cas de nécessité urgente, etc. La commission d'experts a devant elle un travail délicat de longue haleine. (oid)

Finales romandes Moskitos A et Piccolos A

Hockey sur glace à la patinoire des Lovières

C'est un honneur pour le Hockey-Club Tramelan d'avoir été chargé par la LSHG de l'organisation des finales romandes de hockey pour les Moskitos A et les Piccolos A.

Ainsi, samedi durant toute la journée et dimanche matin, il y aura une grande animation à la patinoire des Lovières dont la Municipalité a gracieusement offert les heures de glace nécessaires à l'organisation de ces finales.

Les matchs auront une durée, comme en championnat, de 3 x

15 minutes et c'est le règlement de la LSHG qui sera appliqué. En cas d'égalité de points, les équipes seront classées selon les critères suivants: premièrement la différence de buts et deuxièmement le nombre de buts marqués. Aucun match d'appui n'est organisé.

A relever que les équipes qui participent à ces finales sont les meilleures équipes romandes, représentant les régions suivantes: Jura, Jura bernois, Neuchâtel; Vaud, Fribourg, Genève et Valais.

Seront aux prises pour les Moskitos A: CP Fleurier, HC Forward Morges, HC Sierre. Pour les Piccolos A: HC La Chaux-de-Fonds, HC Genève-Servette et HC Martigny.

Les rencontres ont lieu selon le programme suivant: samedi 12 mars, 9 h: CP Fleurier - HC Forward Morges (Moskitos); 10 h 30: HC La Chaux-de-Fonds - HC Genève Servette (Piccolos); 16 h 30: HC Genève Servette - HC Martigny (Piccolos); 18 h 15: HC Forward Morges - HC Sierre

(Moskitos). Dimanche 13 mars, 8 h: CP Fleurier - HC Sierre (Moskitos); 10 h 15: HC La Chaux-de-Fonds - HC Martigny (Piccolos). La cérémonie de clôture et la remise des challenges est prévue aux environs de 11 h 45 le dimanche. (vu)

Dérangements: 112

SAINT-IMIER

Les vainqueurs du Carnaval

Le concours de déguisement, organisé dans le cadre du quatrième Carnaval imérien, a désigné un excellent tiercé vainqueur. Le premier prix est allé à la famille Denis Miserez, de Saint-Imier, le deuxième à Françoise Coray et Béa-

trice Flückiger, de Saint-Imier et de Corgémont respectivement, tandis que le troisième revenait au groupe de Didier Rérat, de Sonvilier. Félicitations et à l'année prochaine!

(comm)

Une nouvelle voiture?

Je l'achète maintenant!

Parlez maintenant d'argent liquide avec votre conseiller en prêt personnel du CS. Il est tout près de chez vous et se fera un plaisir de vous conseiller au cours d'un entretien particulier.

Prêt personnel CS

De l'argent liquide - vite, sûrement et en toute discrétion.

039/23 07 23

Michel Grimaitre
2301 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 58

CREDIT SUISSE CS

Parfois, l'idée même d'un trajet dans cette voiture est source d'indicible plaisir.



M, H & LB KSIF

PARTEZ AVEC NOUS!

Vendredi-Saint
1er avril 1988
STRASBOURG

Visite de la cathédrale Fr. 53.-
Voyages visa Fr. 38.-

PÂQUES
Dimanche 3 avril 1988
LES RIVES DU RHIN

Repas compris Fr. 60.-
Voyages visa Fr. 46.-

Mardi 5 avril 1988
FOIRE DE MORTEAU

Départ La Chaux-de-Fonds: 13 heures.

Prix: Fr. 10.-
Voyages visa Fr. 7.-

Programme détaillé à disposition.

Léopold-Robert 68, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 93 22



Imaginez-vous cette situation: après une longue réunion chez votre client, vous jetez un coup d'œil par la fenêtre. Le spectacle est désolant. La nuit s'installe et la pluie ruisselle sur le toit de votre voiture. Et pourtant, loin de vous lamenter, vous vous réjouissez plutôt à l'idée du voyage de retour. Vous fermez les yeux et il vous semble percevoir le chuintement de la portière qui se referme ou le démarrage en douceur du puissant moteur. Mais ce qui achève de vous détendre, c'est de savoir que vous allez retrouver le silence dans un habitacle où tout est générosité et espace. Votre

regard pourra se poser où bon lui semblera. Partout, ce ne sera que calme et volupté. Quel incroyable sentiment de sécurité vous étroit à l'idée de négocier bientôt en toute quiétude les virages les plus serrés avant les rectilignes de l'autoroute. Posséder une Mercedes et ne plus pouvoir attendre le moment de reprendre la route. Entre nous, cette situation, vous l'imaginez avec plaisir, non? A propos: une course d'essai à bord d'une Mercedes de classe S est possible à tout moment. Réfléchir avant d'agir, c'est bien. Nous téléphoner, c'est mieux!



Agences régionales:

Bienne: Zeughaus-Garage W. Rotach, Rte. de Boujean 87, Tél. 032 4111 44. **Delémont:** Etablissements Merçay SA, Chemin des Places 5, Tél. 066 22 17 45. **La Chaux-de-Fonds:** Garage Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz-Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44.

Téléfax

Leasing dès Fr. 110.- par mois, installation gratuite et instructions.

Evro-Photocopies SA
Saint-Imier
☎ 039/41 14 10

J'achète débarras

appartement complet sauf chambre à coucher, vieux meubles, jouets, bibelots, horlogerie, vaisselle.
☎ 039/53 15 08 (midi et soir).

Votre journal:



divers

Autolocation Utilitaires



Garage René Gogniat
15, rue de la Charrière, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

Nouveau: Tarif économique - tout compris

ANGLAIS À LONDRES

ANGLOSCHOOL, l'école spécialisée - Membre ARELS

COURS INTENSIF, 30 leçons par semaine, débuts pendant toute l'année
COURS D'EXAMENS Cambridge Proficiency et First Certificate, TOEFL, etc.
Fr. 354.-+TVA par semaine, y compris chambre et pension dans une famille choisie.
Possibilité de sport, excursions, activités.

Prospectus - Renseignements - Inscriptions:

ANGLOSTUDY, Hofgutweg 3 d, 3400 Berthoud BE, tél. 034 22 29 22

Articles de marque à prix ABM!



2-A-8803

NIVEA
2 douches
à 250 ml/2 sortes
5.90

NIVEA VISAGE
lait nettoyant
200 ml
ou lotion pour
le visage
200 ml
4.60

TIMOTEI
shampooing
2 à 200 g
5.50

SURE
super-dry-déo
stick
50 g/3 sortes
4.20

MENTADENT C
brosse à dents
2.90

brosse à dents
«junior»
2.50

MENTADENT C
dentifrices
anti-tartre
2 à 120 g
ou
normal
2 à 105 g
4.80

mentadent
ANTI-ZAHNSTEIN



DENNER SUPERDISCOUNT

Jus d'orange

pasteurisé non sucré riche en vitamine C

1 litre ~~1.05~~ **-85**



Hits de produits frais

Floralp
Beurre de choix
200 g ~~3.70~~ **2.95**

Oranges sanguines de Sicile
«Tarocco» en filets de 1 kg ~~2.80~~ **1.80**

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

Toujours frais + toujours avantageux

Gourmet de Buffet • boeuf et rognons • à la sole 400 g 1.70 1.30 (100 g - 33)	Cuisse de volaille (dinde) à manger froid ou chaud 400 g 3.45 2.75 usa
Kressi aux herbes 1 litre 2.30 1.90 Vinaigre de vin 1 litre 1.95 1.55	Maggi Cube Maggi Potage clair 5x6 cubes 120 g 2.85 2.10 Cube or 12 cubes 130 g 2.80 2.30 Bouillon gras corsé 12 cubes 114 g 2.95 2.45
Fondue Sunalp prête à l'emploi 4 portions 800 g 7.95 6.45	Chocolat Villars Chocolat à la liqueur 3 sortes 100 g 1.75 1.45
Lori Madelines pur beurre 250 g 2.95 2.50	

Vins blancs suisses	Vin rouge français	Vin rouge italien	Fanta 1 litre 1.10 -85 (+ dépôt - 50)
Fendant Rivmayer 1986 70 cl 6.95 5.45	Fendant de Sion 1986/1987 70 cl 6.95 5.95	Côte de Beaune Villages a. c. 1985 70 cl 10.90 8.90	Chianti Ruffino DOCG 2 litres 11.35 9.95

Café Jacobs
• Médaille d'or VAC moulu
• Nuit & Jour sans caféine VAC moulu
250 g ~~3.85~~ **3.15**

Tous ces produits Fr. 1.50 meilleur marché

Dawamalt 1 kg 8.40 6.90	Nescore • Café au lait 200 g 8.35 6.85 • Café au lait sans caféine 200 g 9.35 7.85	Vin rouge français Bourgogne a. c. 1985/1986 Comtes de Chartogne Jaboulet Vercherre 70 cl 7.95 6.45	Vin rouge suisse Dôle Gloire du Rhône 1986 Provlins 70 cl 8.45 6.95
--	---	---	---

Articles de qualité à des prix très bas

Veste en cuir souple Nappa

• en véritable cuir très souple

pour hommes pour dames

- 2 poches extérieures
- 1 poche intérieure
- ceinture élastique
- fermeture de qualité
- couleurs: noire, anthracite
- tailles: 48-56

159.-

Chemise pour homme

Crê Angelo avec manches courtes

- 100% coton
- col normal
- poche poitrine
- en divers dessins et couleurs.
- tailles: 38-43

14.90

Poloshirt unisex

Crê Angelo

- 100% coton
- uni piqué
- en diverses couleurs
- tailles: S, M, L, XL

12.90

Duvet

Garnissage: plumes d'oie duvetuses et neuves 15% du poids en duvet

Enveloppe: percale, 100% coton

160x210 cm contenu env. 1600 g
au lieu de **119.-** **99.-**

200x210 cm contenu env. 2000 g
au lieu de **139.-** **119.-**

Wollana

pour tout le linge fin idéal dans la machine à laver et dans le lavabo.

1,65 kg ~~8.25~~ **6.75** (1kg 4.09)

Express Liquide

Lessive liquide fine pour le linge. De froid à 60°

2 kg ~~8.35~~ **6.85**

Radion 5.5 kg

Lessive complète 30°-95°

5.5 kg 1/2 kg gratuit ~~18.30~~ **14.90** (1kg 2.71)

Ajax

nettoie-tout

2 kg ~~6.80~~ **4.75**

Moltex

Couche-culotte

Emballage économique avec bon Fr. 10.-

- nuit 68-er
- super 104-er
- maxi 88-er

32.90

Galaxy

Le premier gel de lavage pour votre lave-vaisselle

Classe de toxicité 5S. Observez la mise en garde indiquée sur l'emballage.

1,95 kg 1 emballage ~~5.90~~ **9.80**

2 emballages ~~11.80~~ **22.90**

Ce bon est valable du 10.3.88 au 26.3.88 pour deux emballages. 1 seul bon valable.

Nous sommes toujours plus avantageux! La plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites! Valable dès le 10.3.88

CAFÉ DU MUSÉE

Daniel-JeanRichard 7 - ☎ 039/23 30 98

Ce soir

Tête de veau vinaigrette
Fr. 9.50

Alpage de La Saugue

Vacances annuelles

du 14 mars au 12 avril 1988

Famille Amey

Immobilier

Vos vacances en Espagne

(Costa Brava)

En Italie

(Adriatique)

En France

(Atlantique et Méditerranée.) Studios, appartements, villas, maisons, pensions, hôtels.

Documentation à Riviera-Logements
Case postale 83
1800 Vevey
☎ 021/923 53 36

Achetez

Meubles, bibelots anciens.
E. Schnegg Antiquaire
Gare 85b
2314 La Sagne
☎ 039/31 75 42

Cherchez à acheter **mazot, habitation à rénover ou terrain**

avec possibilité de construire mazot. Préférence pour endroit isolé et sans confort.
☎ 021/36 05 60

A louer aux Ponts-de-Martel

joli 2 1/2 pièces

douche, W.-C.
☎ 038/42 50 30

St-Imier - Rue Paul-Charmillot 93

magnifiques appartements de 3 pièces

à louer, complètement rénovés, tapis tendus, cuisines avec lave-vaisselle.

Loyer mensuel Fr. 510.- + charges. Libre tout de suite ou à convenir.

Renseignements et visites:
☎ 032/92 95 67

A louer tout de suite ou pour date à convenir

joli pignon de 3 1/2 pièces

avec cuisine agencée

S'adresser à **Géranica & Bolliger SA**
Léopold-Robert 12, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 77

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELLOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMOBILIER

À LOUER

pour le 31 mars 1988

Magnifique appartement

de 4 pièces, pignon, complètement remis à neuf, tout confort, cuisine agencée, à proximité du Bois du Petit-Château.

A remettre service de conciergerie

pour deux petites maisons au nord de la ville, tout confort, appartement de 4 pièces à disposition.

Appartement

de 3 1/2 pièces, dans immeuble moderne au sud-est de la ville, cuisine agencée, balcon.

Studio

dans immeuble moderne, cuisine agencée, salle d'eau, rue Jardinière.

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELLOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMOBILIER

CENTRE DE LOISIRS DES FRANCHES-MONTAGNES

2726 Saignelégier, case postale, ☎ 039/51 24 74, BCJ 238.400.8.99

Grand tournoi de sélection suisse juniors 16 ans/Ligue suisse hockey sur glace

Samedi 12 mars dès 9 heures et dimanche 13 mars dès 7 h 30.
Finales: 13 h 30 et 15 h 30.

Cette annonce est offerte par le Centre de loisirs, Saignelégier, piscine couverte, saunas, bains de vapeur, solarium, patinoire, dortoirs, salles de conférences, restaurant.



SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Debut des cours: 18 avril 1988

De la théorie à la pratique en neuf mois

Avec

- Gestion et administration
- Traitement de texte intensif
- Initiation à l'informatique

Diplômes du GEC et de l'ESA

Avantage unique à Lémania: Cours du soir gratuit pour élèves du jour

Documentation et renseignements:
Ch. de Prévile 3, 1001 Lausanne
021/20 15 01

Ecole Lémania
Lausanne

Nouveau rebondissement dans l'affaire Negri

Recours du voisin jugé irrecevable par le Tribunal fédéral

On pose tout et on recommence dans l'affaire de la carrosserie de Jean Negri aux Genevez. Après sept ans de procédure opposant le carrossier à deux de ses voisins, le Tribunal fédéral a jugé hier le recours de droit administratif déposé par le Dr. Gérard Parrat irrecevable. La balle est dès lors dans le camp du service cantonal des constructions.

L'affaire remonte à décembre 1981 au moment où l'ancien mécanicien de précision Jean Negri, devenu entretemps chauffeur postal, garagiste et carrossier, demande l'autorisation communal de construire une carrosserie en annexe à son garage-atelier au lieu-dit «La Sagne-au-Droz» sis sur la commune des Genevez. Jean Negri avait acquis en 1969 3000 m² de terrain en vue de construire un garage pour abriter son car postal, y installer un atelier de réparation avec possibilité de l'agrandir ultérieurement pour y loger une carrosserie.

CHANGEMENT DE ZONE

En 1975, le nouveau plan de zone communal met le quartier de la «Sagne-au-Droz» en zone h2, soit

d'habitation avec tolérance de petits ateliers ne provoquant pas de nuisance. Dès lors le garage Negri ne correspond plus à la zone dans laquelle il est construit, mais il jouit d'un droit acquis antérieur au changement d'affectation. Qu'à cela ne tienne, deux des voisins du carrossier, l'avocat et notaire Jacques Gigandet et le médecin Jean Parrat - résident secondaire - font opposition au permis de construction octroyé par l'Office cantonal des constructions suite aux dérogations demandées.

Les opposants arguent du fait que la carrosserie ne pourrait plus être construite dans la zone actuelle, les nuisances de bruit et d'esthétique étant trop importantes. Au fil des années, les oppositions ont toutes été levées tant par

le tribunal administratif de district que par la Chambre administrative ou le tribunal cantonal. Un certain nombre de modifications ont été apportées au projet initial et certains vices de formes corrigés en cours de procédure.

C'est ainsi que les places de stationnement pour vieilles voitures ou voitures en attente ont été prévues en dernière instance au nord de la parcelle soit en zone d'habitation et non plus en zone agricole comme prévu initialement. Le 21 août 1987, la Cour administrative du Tribunal cantonal déboute à nouveau les recourants, confirme le permis accordé le 5 novembre 1982 sous réserve des modifications demandées par le service de l'aménagement du territoire et prie instamment le service cantonal des constructions de délivrer le permis ad hoc.

Cette décision a bien entendu fait l'objet d'un nouveau recours, mais cette fois-ci du seul Gérard Parrat qui a fait appel au Tribunal fédéral. L'effet suspensif ayant été

accordé, le dossier était en suspens depuis lors.

OÙ LE BÂT BLESSE

Les trois juges de la plus haute instance du pays ne sont pas entrés en matière sur le recours, le jugeant irrecevable du fait qu'il n'attaque pas une décision finale mais seulement incidente. Bataille de juristes, la question était de savoir si la cour administrative jurassienne avait posé un verdict définitif ou si le service des constructions avait été mandaté pour le faire, le Tribunal fédéral ne statuant que sur des décisions finales.

Finalement les juges ont estimé que le recours attaquait une décision qui n'était pas une fin de procédure et l'ont jugé irrecevable, mettant 500 francs de frais de procédure et 1000 francs d'indemnité de dépens pour Jean Negri, à la charge du recourant. Dès lors, l'Office cantonal du travail devra donner suite à la demande du tribunal administratif de délivrer le permis de construire, lequel permis sera directement attaquant auprès

du Tribunal fédéral si l'opposant en a encore l'envie et la motivation.

Pour le carrossier et sa famille, le chapitre n'est donc pas clos, eux qui attendent depuis sept ans la possibilité de pouvoir étendre leurs activités. L'entreprise offre actuel-

lement six emplois y compris ceux du couple de patrons et Jean Negri aimerait pouvoir faire de la peinture industrielle le jour où il pourra disposer de la place revendiquée depuis si longtemps.

GyBi



La carrosserie de Jean Negri dont l'extension est mise en suspens depuis sept ans dans le village des Genevez. (Photo Impar-GyBi)

Un serpent de mer à Delémont

L'Ecole de commerce voudrait délivrer le bac économique

Un vieux serpent de mer, où selon d'aucuns une vieille revendication delémontaine, refait surface: dans un rapport d'une quarantaine de pages solidement documenté, l'Ecole supérieure de commerce de Delémont, dont le directeur est M. Marcel Turberg, ancien député socialiste, revendique le droit de délivrer le baccalauréat de type E, dit «Socio-économique», jugeant plus normal que les étudiants delémontains puissent obtenir ce titre sur place, plutôt que d'être obligés de se déplacer à Porrentruy.

Remis au Gouvernement jurassien et au Département de l'éducation, le cahier revendicatif delémontain ressemble à bien des égards aux cahiers de doléances qui s'étaient entassés sur le bureau de l'assemblée constituante, lorsque, la constitution en cours d'élaboration, il s'agit de définir les lieux d'implantation des divers services administratifs de l'Etat, dont les écoles font évidemment partie. Le document a le mérite d'être actualisé et de comporter des informations statistiques relatives aux der-

nières années scolaires et au nombre d'élèves.

LA «VOIE LONGUE»

Il expose d'abord la situation particulière des élèves delémontains de l'Ecole supérieure de commerce (ESCD) qui, désireux d'obtenir un baccalauréat, doivent suivre durant trois ans des cours complémentaires, dont certains dispensés à Delémont et d'autres à Porrentruy, après quoi, une fois obtenu le diplôme de l'ESCD, ils peuvent se présenter aux examens du bac type E, à quoi ils se préparent par une année de formation au lycée de Porrentruy. Depuis 14 ans, 55 élèves ont profité de cette sorte de «pont» qui, soit dit en passant, existe également pour les élèves de l'Ecole de commerce de Porrentruy.

Mais le rapport de l'ESCD met en cause le principe de l'égalité des chances, par le fait que les élèves delémontains doivent se déplacer jusqu'à Porrentruy pour profiter de ce «pont».

A l'appui de cette revendication de pouvoir délivrer le bac E à Delémont, l'ESCD relève que cette

solution resserrerait les liens culturels avec Moutier et le Jura Sud, ce qui est jugé bienfaisant dans l'optique de la réunification.

L'ESCD se fonde sur les cas de nombreuses écoles identiques en Suisse pour revendiquer le droit de délivrer la maturité. Elle précise que le taux des élèves qui optent pour le lycée est de 29% à Delémont, de 40% à Porrentruy, d'où inégalité. Depuis quatre ans, 939 élèves sont sortis du secondaire dans le district de Delémont, contre 646 à Porrentruy, mais on n'a trouvé que 236 Delémontains au lycée, contre 249 Ajoulots. Pour l'école de culture générale, on a 85 Delémontains et 23 Ajoulots seulement.

UNE VÉRITABLE FILIÈRE

Le rapport présente ensuite l'obtention du bac E à Delémont comme une véritable filière, ce qui serait d'autant plus judicieux que l'ESCD ne compte que 200 élèves, alors que le lycée tend à s'enfler au-delà de 500 élèves. L'ESCD voit dans son projet un moyen d'atténuer les inégalités de chances entre les jeunes Jurassiens, sans porter ombrage au développement du lycée. Il s'ensuivrait un déve-

loppement équilibré des établissements scolaires cantonaux.

L'ESCD relève encore que durant les années 1982-1986, on comptait en Romandie 16,1% d'universitaires parmi la population de 19 ans, contre 12,4% en moyenne suisse. La moyenne jurassienne n'est que de 10,1 soit 8,6 aux Franches-Montagnes, 8,6% à Delémont et 11,5% en Ajoie. D'où la nécessité de diminuer l'effet dissuasif de la distance» (entre Delémont et Porrentruy).

L'industrie jurassienne aurait en outre un urgent besoin de cadres formés en sciences économiques. Le rapport indique que la possibilité de délivrer le bac E accroîtrait le rayonnement culturel de la capitale jurassienne. En outre, au moment où on envisage de porter les études lycéennes de trois à quatre ans, ce transfert à Delémont serait judicieux, puisque ces élèves font déjà quatre ans actuellement. Et de suggérer que le changement s'opère au moment où la durée des études lycéennes sera modifiée.

Enfin, le rapport insiste sur l'adaptation aisée que la nouveauté offerte par l'ESCD exige-

rait: grille horaire facile à remplir, corps enseignant compétent, coût supplémentaire insignifiant, soit l'équivalent d'un poste et demi d'enseignant.

Tels sont les avantages énumérés avec une certaine habileté par le rapport de l'ESCD présente-

ment étudié par l'administration cantonale.

Nous verrons, dans un prochain article, que l'argumentation delémontaine est loin d'être partagée en Ajoie et que la réplique pourrait être tout aussi solidement charpentée et même davantage... (A suivre)

V. G.

Un logo pour la Transjurane

La section des routes nationales, qui est attelée à la réalisation de la Transjurane (N16), ne lésine pas sur les moyens afin de susciter de l'intérêt pour la réalisation de ce projet. Elle a décidé d'attirer l'attention du public sur cet important chantier en le dotant d'un logo, comme le font les entreprises, commerces, banques, etc. Cette «raison sociale» apparaîtra sous la forme de panneaux de signalisation des chantiers, dans les publications s'y rapportant, sur les entêtes de lettres, bref dans tous les moyens de communication se rapportant à la N16.

On sait aussi que ce genre de signe distinctif suscite souvent des réactions de désapprobation dans le public. C'est pourquoi la section

précitée a mis sur pied un concours dont les principaux dessins qui le constitueront seront exposés au restaurant des Rangiers, du 10 au 14 mars.

Afin de marquer que la N16 concerne l'avenir du Jura, ce concours a été ouvert aux jeunes dans les écoles moyennes supérieures du canton où des leçons de dessins sont dispensées. Pas moins de septante-quatre projets ont été remis par les apprentis en cause, ce qui a provoqué une tâche importante pour le jury présidé par le ministre de l'équipement François Mertenat.

Ce jury proclamera prochainement les résultats de ce concours et le nom du gagnant auquel un chèque de 500 francs sera remis. V. G.

POUR VOS VACANCES, PROFITEZ DE LA CHUTE DU \$

AU DÉPART DE GENÈVE : 2 VOYAGES DE RÊVE, SEMI-ACCOMPAGNÉS, À TRAVERS

LA CALIFORNIE, LE NEVADA, L'UTAH ET L'ARIZONA

22 JOURS:

du 28 MAI au 18 JUIN : DE F.S. 3590.- p. pers. (base 4 pers.) A F.S. 4600.- p. pers. (base 2 pers.)

du 02 au 23 JUILLET : DE F.S. 3800.- p. pers. (base 4 pers.) A F.S. 4850.- p. pers. (base 2 pers.)

- VOLS RÉGULIERS DE BRITISH AIRWAYS
- LOGEMENT EN HÔTELS DE 1^{re} CATÉGORIE
- CIRCUIT EN VOITURE DE LOCATION (INDÉPENDANCE ET LIBERTÉ TOTALE !!)
- ASSISTANCE PERMANENTE D'UN ACCOMPAGNEUR «ALL TRAVEL»



ITINÉRAIRE:
GENÈVE - SAN FRANCISCO (3 nuits) - PARC DU YOSEMITE (2 nuits) - VALLÉE DE LA MORT (1 nuit) - LAS VEGAS (2 nuits) - ZION - BRYCE CANYON (2 nuits) - PAGE/LAC POWELL (3 nuits) - MONUMENT VALLEY - GRAND CANYON (2 nuits) - TUCSON (3 nuits) - LOS ANGELES (2 nuits) - GENÈVE

all travel
Tél. 022/98 77 22

6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt.-Saconnex)

HÂTEZ-VOUS!



Informations Coop:

Coop Hit «week-end»
du jeudi 10 au samedi 12 mars 1988

Endives

1.50

le sachet de 500g

Tortelloni Traiteur
farcis à la viande
pâtes fraîches

2.60

le sachet de 250g au lieu de 3.30

Coop Hit hebdo
du 9 au 15 mars 1988

Nescafé Gold de Luxe
Espresso et Finesse

café soluble
pot de 200g **11.95**
au lieu de 13.95

Nescafé Gold
Serenade

sans caféine
pot de 200g **12.95**
au lieu de 15.20

Maggi

condiment liquide
le flacon de 250g **2.30**
au lieu de 3.10

Tourte de Linz

450g
(100g: -.64) **2.90**
au lieu de 3.70

Gruyère 1^{er}

fromage suisse à pâte
dure, gras **1.40**
les 100g

Knorr Aromat

condiment en poudre
Triopack de 3x90g **2.30**
au lieu de 3.15

Haricots blancs Midi

en sauce tomates
2 boîtes de 870g **3.20**
au lieu de 4.-

Mr Proper

détergent universel
2 flacons de
750 ml chacun **4.90**
au lieu de 6.40

Beurre de choix

100g **1.60** 200g **3.15**

Lard maigre

fumé, emballé
sous vide,
en portion
de 200-300g **1.15**
100g

Beaujolais a.c.
«La Timbale»

un grand rouge
fruité et puissant **4.50**
au lieu de 5.80 (+ consigne)

Omo

lessive complète
baril de 5kg
+ 1/2 kg gratuit **14.90**
au lieu de 18.50

Fleurs et plantes

Trio de plantes
vertes

3 sortes
par
emballage
le trio **14.80**

Prix choc

Avela, collants
pour dames, chaque paire

p.ex.: Pratic **-50 de moins**
avec empiècement **1.45** au lieu de 1.95
Tanga avec slip tanga et empiècement
2.45 au lieu de 2.95

Avela Baby Form
Couches-culottes

dans les tailles Super, Maxi et
Maxiplus
le paquet de 40
2- de moins
p.ex.: Super (4-9 kg) **9.90** au lieu de 11.90

PROMOTION PETIT DEJEUNER

6 pots de confiture
Midi, emballage
portions de 50g
ou choix
-60 de moins

p.ex.: 2 x 50g abricots,
fraises, framboises
1.80 au lieu de 2.40

Kellogg's Frosties
Kellogg's Smacks

aliment croustillant à base de
céréales,
resp. de blé **2.45** au lieu de 3.30
250g

Café en grains

Jubilor
250g **2.65** 500g **5.-**
au lieu de 3.40 au lieu de 6.50

Planta minus
calories Minarine

emballage
duplo de 2 x 250g **2.75** au lieu de 3.40

Sanoquick

boisson instantanée
au cacao avec
10 vitamines **3.80** au lieu de 4.80
700g

Jus d'orange
Coop

1 litre **-80** au lieu de 1.10

PRIX CHOC

Plateau
tournant
en marbre, blanc

10.-

Coop Hit *weekend*
Boucherie

Dans toutes nos boucheries jusqu'au samedi 12 mars

Tranches de porc maigre

1er choix

100g **1.85**
au lieu de 2.10

Emincé de porc maigre

1er choix

100g **1.75**
au lieu de 2.-

Poulet frais "Cordon rouge"

1er choix

le kg **7.20**
au lieu de 8.20

Vous trouverez une boucherie Coop dans les magasins suivants:
à La Chaux-de-Fonds: COOP Super Centre Ville, Centres
COOP Les Forges, Etoile, Bel-Air et dans nos centres COOP
de:
Le Locle, Saignelégier, Tramelan, Reconvilier, Bévillard- Malle-
ray, Saint-Imier, Sonceboz, La Neuveville, etc.

Nos bouchers Coop vous proposent non seulement
des viandes fraîches de 1^{er} choix, mais ils se font un
point d'honneur de vous les présenter parfaitement
parées: c'est tout à votre avantage!

divers

Lunettes
Lentilles
de contact
Maitres opticiens
Diplôme
fédéral
von
gunten
Av. Ld Robert 23
039/23 50 44

200 véhicules
d'occasion

de Fr. 100.- à Fr. 90 000.-
J.-P. Kunz - Yverdon
Avenue de Grandson 84
☎ 024/24 37 17

Tous les jours de 8 à 20 heures
Crédit - Reprise - Leasing

AMBITION
Pour
une place
mieux adaptée
un poste d'avenir,
assurez-vous
le spécialiste,
un conseiller sûr en
matière de
placement
Ambition placement de personnel
Seyon 11 - Neuchâtel - Tél. 25 59 25

Bureau Luthert Saint-Imier
Machines à écrire et imprimantes
à prix avantageux
Machine avec écran et
traitement de textes Fr 1 690.--
Sur rendez-vous, tél 039.41.26.53
après 18 heures

Boutique Vidéo Exodus
Nous avons réuni sous le même toit
pour vous:
VIDÉO CLUB pour adultes
(location Fr. 10.-/3 jours) + grand
choix de vidéos à la vente, rayon lingé-
rie féminine, livres, gadgets, etc.
Boutique Vidéo Exodus
Faubourg de l'Hôpital 72 (sous-sol)
2001 Neuchâtel
☎ 038/25 33 06
Heures d'ouverture:
lundi au vendredi 13 h 15 - 18 h 30,
samedi de 10 à 12 heures et de
13 h 15 à 17 heures.
Entrée du magasin interdite au moins
de 20 ans.
Une visite en vaut la peine!

POURQUOI
acheter votre cuisine en France ?
Nous la vendons au même tarif
CUISINES BAINS
en prêt à monter, avec ou sans pose
KITAP, Léopold-Robert 100
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 81 81
Expo: lundi à vendredi dès 17 heures
samedi 9 à 16 heures
ou sur rendez-vous.

Berner
Antiquitäten
Messe
DAS ANTIKE INTERIEUR
11 au 20 mars 1988
In der **BEA** bern
expo
ouvert jusqu'à 21 heures

CANTON DU JURA

Une solution en discussion

Information sur les travaux des commissions

Le problème de l'information du public sur les travaux des commissions parlementaires est agité dans le canton depuis plusieurs mois. A la suite de diverses indiscretions sur ces travaux, la nécessité de prévoir une réglementation claire a été admise. C'est dans ce sens que le bureau du Parlement a élaboré un alinéa dont l'adjonction au règlement du Parlement devrait être entérinée lors de la prochaine séance, le 31 mars prochain. Dans l'intervalle, le groupe socialiste a déposé une motion interne sur le même sujet, motion qui a depuis lors été retirée.

Lors de son entrée en fonction, le nouveau président du Parlement Claude Hêche avait en outre indiqué qu'il entendait résoudre la question de l'information sur les travaux des commissions au plus vite.

Des discussions qui se sont tenues dans les groupes parlementaires, il ressort que, à l'exception du parti démocrate-chrétien, chacun admet qu'il convient de fixer de quelle manière le contenu des travaux des commissions peut être rendu public. Pour le pdc, la situation actuelle est jugée satisfaisante et le besoin de cette information n'est pas ressenti. Les démocrates-chrétiens sont d'avis que les discussions dans les commissions ne seront plus aussi ouvertes si la possibilité qu'elles soient divulguées dans le public existe.

Tel n'est pas l'avis des autres groupes, d'où la proposition du bureau du Parlement d'adopter, à l'article 36 du règlement, un alinéa 4 ainsi libellé: «les présidents des commissions, après consultation des commissaires, peuvent diffuser une information publique appropriée sur les travaux en cours et les décisions des commissions.»

Cette proposition, qui supprime le secret actuel, constitue indéniablement un progrès dont la presse et les politiciens peuvent se féliciter. Elle écarte une idée que défend le Gouvernement et selon laquelle l'avis du ministre présent dans la commission aurait été considéré.

Formulation peu claire

On observera toutefois que la formulation proposée manque de clarté et de force impérative. Les présidents des commissions, qui seraient donc responsables de l'information en cause, «peuvent» diffuser. Ils n'en auraient pas l'obligation, ce qui va bien moins loin que le souhaitait l'Association jurassienne des journalistes qui s'était adressée au secrétariat du Parlement. L'A.J.J. avait en outre demandé à être consultée sur le projet de modification du règlement, ce que le bureau du Parlement a écarté, en quoi nous voyons une manière un peu cavalière de traiter les journalistes accrédités, même s'ils le sont auprès du Gouvernement et non auprès du Parlement.

Mais, surtout, l'alinéa en cause manque de clarté quand il prévoit que l'information se fait «après consultation des commissaires». Il serait nettement préférable d'indiquer que, si la majorité de la commission le décide, l'information est faite. Les termes retenus sont vagues et permettraient à un président de ne pas se conformer à l'avis des commissaires.

Remarquons enfin que la solution retenue écarte certaines exigences qui entendaient permettre à tout commissaire de relever à tout moment le contenu des discussions au sein d'une commission, avec tous les risques d'erreur et d'inexactitudes que cette complète ouverture aurait provoqués.

V. G.

CELA VA SE PASSER

Golf: assemblée aux Bois

Toutes les personnes des Bois qui sont favorables aux projets de développement de notre village (golf, Cerneux-au-Maire), sont cordialement invitées à se retrouver demain soir vendredi à l'Hôtel de la Couronne à 20 h 30. (comm)

Naturalistes francs-montagnards en assemblée

C'est vendredi soir à 19 h 00 que se tiendra dans la salle de l'Hôtel de Ville de Saignelégier l'assemblée générale annuelle de l'Association des naturalistes francs-montagnards. L'assemblée à laquelle chacun est convié, sera suivie d'une conférence illustrée exceptionnelle donnée par le

peintre animalier Robert Hainard. (gybi)

Mathieu Musey: manif à Saignelégier

Dans un communiqué, SOS-asile Jura indique que la manifestation mensuelle qui fait suite le 11 de chaque mois à l'expulsion de Mathieu Musey survenue le 11 janvier dernier, aura lieu vendredi à Saignelégier. Elle commencera à 18 heures sur la place de la réconciliation. Le communiqué rappelle la pénible situation de la famille Musey qui doit vivre cachée au Zaïre. Il souligne aussi que toutes les responsabilités doivent être établies dans notre pays sur les diverses autorités qui ont pris part à l'expulsion. Des sanctions doivent être prises contre ceux qui auraient outrepassé leur pouvoir, ajoute SOS-asile. (vg)

CANTON DE NEUCHÂTEL

MALVILLIERS

Violente collision

Alors qu'il circulait sur la route communale La Jonchère - Malvilliers, un automobiliste domicilié à La Jonchère, M. M. M., est entré en collision, à l'intersection de la RP20, avec la voiture pilotée par M. J. C., de Neuchâtel, roulant en direction de La Chaux-de-Fonds, hier vers 8 heures. Importants dégâts.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Mariages

Damiens Philippe Serge André et Javet Denise Isabelle. - Moragas Juan et Ferrera Magdalena.

FONTAINEMELON

Candidats libéraux-ppn

La liste des candidats du parti libéral-ppn local comprend quatre femmes et huit hommes, elle vient d'être rendue publique. Il s'agit de Mmes Francine Aubert, Rosemarie Perrin, Josiane Orsat et Marie-Jeanne Ragot, MM. François Gabus, Jean-Pierre Besson, Jacques Devaud, Jean-Luc Frossard, Michel Fellrath, René Langenegger, Franco Piervigiani et Marc-Olivier Vuille. (ha)

DÉCÈS

CORCELLES

Mme Yvonne Perrin, 1909.

AVIS MORTUAIRES

LES PONTS-DE-MARTEL

Repose en paix, chère maman, tes angoisses sont terminées.

Madame et Monsieur Paul Favre-Burri, leurs enfants et petit-fils, au Locle;

Madame et Monsieur Roger Huguenin-Burri, leurs enfants et petit-fils;

Monsieur et Madame Roger Burri-Brossard et leurs enfants, au Locle;

Madame Rose Huguenin - Jean-Mairet et famille, à Le Vaud;

La famille de feu Théodore Jean-Mairet;

La famille de feu Armand Burri,

font part du décès de

Madame

Hélène BURRI

née JEAN-MAIRET

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 83e année, après un long déclin.

LES PONTS-DE-MARTEL, le 9 mars 1988.

Le culte sera célébré vendredi 11 mars, à 13 h 30 au Temple des Ponts-de-Martel.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence du Locle.

Domicile de la famille: Roger Huguenin-Burri
Patrie 3
2316 Les Ponts-de-Martel.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Fonds de gardes-malades, caisse communale, Les Ponts-de-Martel, ccp 23-165-5 ou au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LIONS CLUB JURASSIEN

a le chagrin de faire part du décès de son cher membre fondateur et ancien président

Monsieur

Alfred CAPT

Nous garderons de cet ami attachant un souvenir fidèle empreint de vive gratitude.

REMERCIEMENTS

Durement éprouvée, la famille de

**MADAME
BLUETTE AFFENTRANGER
NÉE DROZ**

remercie sincèrement tous ceux qui ont pris part à son grand chagrin.

Leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime que l'on portait à sa chère disparue.

LES REUSSILLES, le 9 mars 1988.

Une présence
Un message
Une fleur
Un don

Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de douloureuse séparation, lors du décès de notre cher époux, papa et parent,

MONSIEUR JEAN-MAURICE FASNACHT

Merci de votre amitié.
Merci de nous avoir réconfortés

Mme MONIQUE FASNACHT-FASANI:
SAMY FASNACHT ET VÉRONIQUE ETIENNE,
CHRISTIAN FASNACHT,
ET FAMILLE.

**Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures**

Madame Liselotte Capt-Stampfli;

Madame et Monsieur Gunther Bornefeld-Capt, Corinne et Nicole, à Stuttgart;

Monsieur Jean-Fred Capt, à Villeret;

Les descendants de feu Ulysse Capt;

Monsieur et Madame Walter Stampfli et famille, à Soleure,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Alfred CAPT

enlevé à leur tendre affection inopinément mardi, à l'âge de 82 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 mars 1988.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de LA CHAUX-DE-FONDS, vendredi 11 mars, à 8 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de SAINT-IMIER, à 10 heures.

Domicile de la famille: Madame Liselotte Capt
84, rue des Crétets
2300 La Chaux-de-Fonds.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LES BRENETS

Jésus dit: Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort.

Jean 11, v. 25.

Madame et Monsieur Willy Brügger-Seitz et leur fille Géraldine, à Pully;

Monsieur Olivier Seitz, à La Brévine,

ainsi que les familles Maillard, Guinand, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Nelly MAILLARD

leur très chère tante, grand-tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui subitement, dans sa 88e année.

LES BRENETS, le 7 mars 1988.

Ma Grâce te suffit.

2 Cor. 12, v. 9

Selon le désir de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: M. et Mme Willy Brügger
L'Adeu 8
2416 Les Brenets.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à l'Association Raoul Follereau ccp 10-25979-2.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA SECTION JURA NEUCHÂTELOIS DU TOURING CLUB SUISSE

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Jean SIMON

ancien vérificateur de comptes.

PUBLICITÉ

**Les impôts
sont chers**

et bien des contribuables en paient trop par méconnaissance de la fiscalité.

Débarressez-vous donc de ces soucis et faites établir votre déclaration d'impôts à votre domicile ou en nos bureaux par

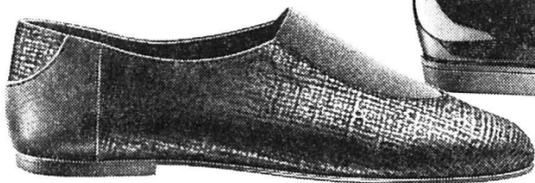
Fiduciaire Michel Ritz SA,
rue Soguel 16, 2053 Cernier.

Demandez sans engagement notre tarif le matin par téléphone au 038/53 36 91.

Prima Ballerina.

Ballerines dans le vent avec bande élastique. En cuir tressé noir.

En cuir laqué noir.



69.80 frs.

BALLY AROLA
av. Léopold Robert 32,
La Chaux-de-Fonds, Gérante: Madame M. Magnolo

BALLY

Le pas vers la mode

Appel au POP et à Ecologie et Liberté pour que toute la gauche soit présente au Conseil général!

Grâce à l'apparement conclu il y a quatre ans entre le PSO et le POP, Suzanne Loup a pu développer les propositions du PSO au Conseil général de La Chaux-de-Fonds. Ses interventions ont contribué à animer le débat politique, à soulever des problèmes réels et à enrichir l'image démocratique de notre cité.

Vouloir étouffer ou écarter des idées qui dérangent nous semble une mauvaise méthode. Même si nous ne partageons pas toutes les positions du PSO, nous estimons que ce parti a sa place au Conseil général. La gauche a toujours été porteuse d'un idéal démocratique. Persuadés qu'aujourd'hui encore, la défense du droit d'expression doit passer avant les intérêts de parti, nous nous adressons à vous, POP et Ecologie et Liberté, pour vous demander de revenir sur votre refus d'apparement vos listes avec celles du PSO lors des prochaines élections communales.

Eric Amey, électricien; Stéphane Bauer, employé comptable; Françoise Baudet, infirmière; Jean Berberat, employé de commerce; Denise Bysaeth, aide familiale; Marie-Claude Calame, couturière; Jean-Baptiste Calame, aide infirmier; Chantal Burki-Donzé, étudiante; André Desage, étudiant; Frédéric Girard; Marielle Guyot, ouvrière; Raymond Guyot, ouvrier; Pierre Hirsch, professeur retraité; Piotr Hagenjoos, éducateur; Christiane Kaufmann, infirmière; Karin Krauer, infirmière; Charles Lombard, écrivain; Michel Némitz, livreur-magasinier; Michel Nicolet, psychopédagogue; Danièle Othenin-Girard, psychologue; Yvan Pécaut, enseignant; Hélène Stotzer, journaliste; Patrick Turtschy, enseignant.

La Chaux-de-Fonds, le 6 mars 1988.

Resp.: José Sanchez.

Superbe
Opel Ascona 1600 S

4 portes, automatique, modèle 1983, argent métallisé. + 4 roues neige complètes. Expertisée. Garantie totale. Fr. 145.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle. Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant. M. Garau
Rue des Artisans 4
2503 Bienne
☎ 032/51 63 60

Occasions impeccables

VW

Golf GTI-3, 1987
paquet-CH, blanche, 22 000 km
Golf Cabriolet GLI, 1987
rouge mét., 12 000 km
Golf GL-5, 90 CV, 1987
rouge, 15 200 km
Golf Royal-5, 1987
gris mét., 11 000 km
Scirocco GTX, 1987
rouge, 25 000 km

AUDI

90 automat, 1986
rouge mét., 53 000 km
Coupé GT, 1987
beige mét., 17 000 km
90, 1986
blanche, 34 000 km
Coupé GT, 1986
gris mét., 26 000 km
100 CC, 1987
blanche, 33 000 km
100 CC, 1985
beige mét., 47 000 km

PORSCHE

944 turbo, 1986
toit ouvrant, radio, inst. d'alarme, argent mét., 36 000 km
944, 1986
Paquet-CH, direction assistée, gris mét., 20 200 km
944, 1983
Paquet-CH, lève-gl. él., platine mét., 31 000 km
944, 1986
paquet-CH, radio, vitres él., rouge mét., 10 000 km
930 turbo, 1985
brune, 28 000 km
924, 1981
paquet-CH, rouge, 76 000 km
924, 1980
radio, bleu mét., 82 000 km

DIVERS

Honda Civic, 1985
bleu mét., 33 000 km
Peugeot 205 GTI, 1987
rouge, 17 000 km

Garantie 100% Exchange/Crédit

Ouverture
quotidiennement:
8 00 à 12 00
et 13 30 à 19 00
Samedi: 8 00 à 16 00

AMAG BIENNE

Nouvelle route de Berne
032 25 13 13

Le mot mystère

Définition: Respiration: un mot de 10 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution: Page 25

E	X	U	E	R	E	S	I	R	C	O	N	E
I	V	U	P	E	H	C	U	O	B	U	B	N
V	E	A	A	L	M	P	N	R	R	U	E	I
A	O	B	C	E	S	E	A	I	T	R	S	E
G	R	N	L	A	S	S	R	E	F	D	P	V
U	I	A	I	U	G	E	T	O	E	O	R	O
E	G	N	Y	C	B	E	R	B	R	R	I	I
I	A	B	N	O	T	C	I	N	B	M	T	X
R	E	O	L	R	E	T	O	O	I	I	H	U
A	R	O	O	L	D	E	R	E	F	R	I	O
T	G	A	I	O	U	S	O	P	E	R	L	T
E	I	H	M	D	U	O	C	R	E	R	E	A
R	N	E	Z	A	G	N	A	S	C	A	S	F

- | | | | |
|-----------------|-----------------|-----------------|--------|
| A Aeby | C Crise | L Lobe | Sain |
| A Aérer | D Débit | L Loge | Sang |
| A Air | D Dôme | N Nerf | Séieux |
| A Aorte | D Dormir | N Nez | Tête |
| B Bouche | E Esprit | P Nœud | Toux |
| B Bras | F Fer | R Rate | Tronc |
| B Bulbe | F Fibre | R Réagir | Tube |
| C Cage | F Foie | R Répos | Vague |
| C Cave | F Force | R Réseau | Veine |
| C Cône | G Gaz | R Rire | Voix |
| C Cône | H Hile | S Sacs | |
| C Cou | H Hiles | | |

IMPACT SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Maison du Peuple: 14 h 30, Voyage au travers de la Russie, causerie avec dias.
Temple St-Jean: 20 h, Antoine, tailleur de Pavie, Compagnie de la Marelle.
Place Sans Nom: 18-20 h, courts-métrages vidéo.
Club 44: 20 h 30, F. Peel, le prochain président des U.S.A.
Théâtre: 20 h 30, spectacle d'anniversaire, Les trois mousquetaires, théâtre d'amateurs.
Pharmacie d'office: Fontaine, L.-Robert 13b, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** ☎ 21 11 91.
Bulletin d'enneigement du Jura neuchâtelois: ☎ 039/28 75 75.

Cinéma

Corso: 21 h, Sans pitié; 19 h, Boire et déboires.
Eden: 18 h 30, 20 h 45, Le proviseur.
Plaza: 16 h 30, 21 h, L'Irlandais; 18 h 45, Au revoir les enfants.
Scala: 16 h 30, 21 h (fr), 18 h 45 (ital), Intervista.

Le Locle

Cinéma Casino: 20 h 30, Le Sicilien.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Temple du Bas: 20 h, Academy of St Martin in the Fields.
Aula de l'Uni: 17 h 30, conf. avec J.-J. Cevey.
Plateau libre: 22 h, Tyree Glenn Jr.
Pharmacie d'office: Beaux-Arts, av. du 1er-Mars, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, La maison assassinée; 15 h, 20 h 30 (fr), 17 h 45 (angl), Les gens de Dublin; 15 h, 17 h 30, Les aventures de Chatran; 20 h 15, Liaison fatale.
Arcades: Connaissance du monde.
Bio: 15 h, 21 h, C'est la vie; 18 h 45, Le decameron (it).
Palace: 16 h 30, 20 h 45, Le proviseur; 18 h 30, Pink Floyd, the wall.
Rex: 15 h, 21 h, Cobra verte; 18 h 15, Moi Christiane F., 13 ans, droguée, etc...
Studio: 15 h, 20 h 45, Wall street; 18 h 30, Midnight express..

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ☎ 53 34 44. **Ambulance:** ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Sens unique.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. **Hôpital de Couvet, maternité et urgences:** ☎ 63 25 25. **Ambulance:** ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, cinéma Cosmos: 20 h 30, Les incorruptibles.
Patinatoire des Lovières: je 10-11 h 45, (1/2 patinoire); ve fermée; sa 14-16 h 15, 20-22 h, (hockey adultes); di 19-21 h 30; lu 17-18 h 15 (hockey familles); ma 10-11 h 45 (1/2 patinoire); me 13 h 45-16 h 30, 20 h 15-22 h.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Breuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.

**GRATTEZ-GAGNEZ
TRIBOLO: L'OR
AU QUOTIDIEN**



Publicité Louis Lavanchy SA, BSW/USC, Lausanne/EXPRESSION

LOTÉRIE ROMANDE

Suisse romande

- 11.00 Demandez le programme!
- 11.10 Petites annonces
- 11.15 Georges Simenon
- 11.45 A bon entendeur
- 12.00 Petites annonces
- 12.05 Les jours heureux (série)
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Symphonie (série)
- 13.40 24 et gagne
- 13.50 Le Virginien (série)
- 15.05 24 et gagne
- 15.10 La vie sauvage chez soi
- 16.00 24 et gagne
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
Docteur, vous êtes fou.
- 17.00 TJ-flash
- 17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.20 Foofur (série)
- 17.45 Zap hits
- 18.05 Petite merveille (série)
Il faut avoir du cœur.
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir



**A 20 h 05
Temps présent**

Cherche logement désespérément.
«Nous sommes Suisses, nous ne sommes pas des cas sociaux et on ne peut pas nous loger!» C'est la situation révoltante vécue par des Genevois qui, désespérément, cherchent un appartement à loyer modeste, proportionnel à leur revenu.
Photo: un exemple de la situation révoltante vécue par de nombreux Genevois. (E. Aldag/tsr)

- 21.05 **Dynasty** (série)
Le siège (1^{re} partie).
- 21.50 **Courants d'art**
- 22.20 **TJ-nuit**
- 22.35 **Spécial sessions**
Reflets des travaux des Chambres fédérales.
- 22.45 **Escalier C**
Film de J.-C. Tachella (1984), avec R. Renucci, J.-P. Bacri, C. Leprince. Les locataires de l'escalier C d'un immeuble parisien se croisent, s'ignorent et se rencontrent.
- 0.15 **Bulletin du télétexte**

France 1

- 6.45 Bonjour la France!
- 8.30 Le magazine de l'objet
- 9.00 Haine et passions (série)
- 9.40 Surtout le matin
- 10.50 C'est déjà demain (série)
- 11.00 Parcours d'enfer
- 11.30 On ne vit qu'une fois (feuilleton)
- 12.02 Tournez... manège
- 12.55 Titres du 13 heures Météo
- 13.00 **Journal - La Bourse**
- 13.45 Dallas (série)
- 14.30 **La chance aux chansons**
Charles Trenet à l'Elysée.
- 15.15 **La séquence du spectateur**
- 15.45 Quarté à Saint-Cloud
- 16.00 L'après-midi aussi
- 16.45 Club Dorothée
- 17.00 **Des agents très spéciaux** (série)
- 18.05 **Agence tous risques** (série)
- 18.55 Météo
- 19.00 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.30 La roue de la fortune
- 20.00 **Journal**
- 20.30 Météo
- 20.35 **Tapis vert**



**A 20 h 40
Les uns et les autres**

Spécial fête des grand-mères. Pour rendre hommage aux grand-mères, Patrick Sabatier reçoit quatre grand-mères qui ont, vu leur âge, des activités exceptionnelles. Avec la participation d'Ellie Medeiros, Gold, Herbert Léonard, Canada, Jackie Quartz, Richard Clayderman, Frédéric François, Pierre Perret, Jacques Lantier, Charles Aznavour.
Photo: Canada. (a2)

- 22.40 **Rick Hunter** (série)
Mort ou vif.
- 23.30 **Rapido**
- 24.00 **Le journal - La Bourse**
- 0.15 **Minuit sport**
Hippisme, snooker.

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 **Matin bonheur**
- 11.25 **La vallée des peupliers** (série)
48^e épisode.
- 11.55 **Météo - Flash info**
- 12.05 **Kazcado**
- 12.30 **Flash info**
- 12.35 **Les mariés de l'A2**
- 13.00 **Journal**
- 13.45 **Jeunes docteurs** (feuilleton)
24^e épisode.
- 14.35 **Fête comme chez vous**
- 15.00 **Flash info**
- 16.30 **Un dB de plus**
Chansons françaises.
- 16.45 **Récré A2**
- 17.20 **Au fil des jours** (série)
La seconde madame Cooper.
- 17.50 **Flash info**
- 17.55 **Magnum** (série)
Le chenal maudit.
- 18.45 **Des chiffres et des lettres**
- 19.10 **Actualités régionales de FR3**
- 19.35 **Maguy** (série)
Des plaies et des noces. Christian vit dangereusement entre l'ennemi public N° 1 qu'il poursuit et sa Caroline préférée.
- 20.00 **Journal**
- 20.30 **Météo**
- 20.33 **INC**



**A 20 h 35
Tout le monde peut se tromper**

Film de Jean Couturier (1982), avec Fanny Cottençon, Francis Perrin, Bernard Le Coq, Christophe Bourseiller. De nos jours, à Paris. Comment l'auteur d'un hold-up raté cherche à se venger d'une jeune femme responsable de la mort de son complice. Durée: 90 minutes.
Photo: Francis Perrin. (a2)

- 22.05 **Edition spéciale**
Charité business.
- 23.15 **Histoire courte**
Les Arcandiers.
- 23.30 **Journal**

FR3 France 3

- 7.45 **Espace 3**
- 10.40 **Le chemin des écoliers**
- 11.30 **Modes d'emploi 3**
- 12.00 **En direct des régions**
- 13.00 **Astromatch**
- 13.30 **Thalassa**
- 14.20 **Pare-chocs**
- 14.50 **André Frossard reçu à l'Académie française**
- 17.03 **La dynastie des Forsythe** (feuilleton)
Dans le malheur (2^e partie). Irène quitte son mari.
- 17.30 **Amuse 3**
- 18.30 **Une mère pas comme les autres** (feuilleton)
Touche pas à ça, maman!
- 19.00 **Le 19-20 de l'information**
- 19.10 **Actualités régionales**
- 19.53 **Il était une fois la vie**
- 20.03 **La classe**



**A 20 h 30
Carmilla ou le cœur pétrifié**

Téléfilm de Paul Planchon, avec Aurelle Doazan, Emmanuelle Meyssignac, Marc Michel. Par une nuit de pleine lune et d'orage, Laure, encore enfant, est réveillée par les pleurs d'une jeune femme qui s'est introduite dans sa chambre.
Photo: Emmanuelle Meyssignac et Aurelle Doazan. (fr3)

- 21.30 **Les chroniques de France**
Mon grand-père Félix, marin breton.
- 22.25 **Soir 3**
- 22.45 **Océaniques**
Le regard ébloui.
- 23.35 **Musiques, musique**
Sonate, opus 79, de Beethoven, interprétée par M. Levinas.
- Demain à la TVR**
- 10.50 Demandez le programme!
- 11.05 Spécial cinéma
- 12.05 Les jours heureux
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Symphonie
- 13.50 Le vieux fusil, film
- 15.30 Chansons à aimer
- 16.10 La croisière s'amuse

Suisse alémanique

- 13.55 **Téléjournal**
- 14.00 Les reprises
- 16.10 Rendez-vous
- 16.55 La maison des jeux
- 17.40 Piano, piano
- 18.15 Karussell
- 18.55 Actualités régionales
- 19.30 **Téléjournal - Sport**
- 20.05 Die Rebellen vom Liang Shan Po, film
- 22.55 Vis-à-vis
- 21.55 Prominententip
- 22.25 Le thème du jour
- 22.40 Critique des médias
- 23.40 Raina Rai

Suisse italienne

- 9.00 e 10.00 Telescuola
- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.45 Per i ragazzi
- 18.45 Telegiornale
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 La mia notte con Maud Film di E. Rohmer.
- 22.10 Carta bianca
- 23.00 Telegiornale

ARD Allemagne 1

- 15.00 Vidéotexte
- 15.30 Spass beiseite - Herbert kommt!
- 16.15 Die schwarzen Brüder
- 16.40 Ein unmöglicher Auftrag
- 17.00 Vorsicht: Kinder in der Kiste
- 17.25 Programmes régionaux
- 20.00 **Téléjournal**
- 20.15 L'Anschluss, un traumatisme autrichien
- 21.00 Extratour
- 22.00 La 5^e saison en Bavière
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 L'Anschluss après 50 ans
- 23.45 Diebe unter sich, téléfilm

Allemande 2

- 15.30 Vidéotexte
- 16.00 Muppet-Babies
- 16.30 Die dreibeinigen Herrscher
- 16.55 Informations régionales
- 17.10 L'illustré-télé
- 17.45 Matlock
- 19.00 Informations
- 19.30 Le grand prix
- 20.50 Die grosse Hilfe
- 21.00 Magazine de la santé
- 21.45 Journal du soir
- 22.10 Réponse de Willy Brandt
- 21.30 Brüssel Transit, film

Allemande 3

- 17.00 Parents et instituteurs
- 17.30 Telekolleg
- 18.00 Avec la souris
- 18.28 Professoren-Geschichten
- 18.34 Animaux du monde
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 Sieben goldene Männer Film de M. Vicario.
- 21.00 Actualités
- 21.15 Politique à Stuttgart
- 21.45 Sport sous la loupe
- 22.30 Musikladen

RAI Italie 1

- 12.05 Pronto... è la RAI?
- 13.30 Telegiornale
- 14.15 Il mondo di Quark
- 15.00 Primmisima
- 15.30 Cronache dei motori
- 16.00 Big!
- 17.35 Spaziolibero
- 18.05 Ieri, oggi, domani
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Teste calde e tanta fifa, film
- 22.05 Telegiornale
- 22.15 Tribuna politica
- 22.55 Storie di cinema e di emigranti
- 24.00 TG 1-Notte

SKY Channel Sky Channel

- 19.00 Three's Company
- 19.30 The incredible Hulk
- 20.30 Emerald point
- 21.25 The road to wrestlemania IV: the main event
- 22.20 Ford snow report
- 23.05 Football
- 0.20 Monsters of rock

RTN-2001

Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Café complet
- 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 6.45 Infos neuchâteloises
- 7.00 Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.30 Flash-Infos neuchâtelois
- 8.00 Flash-Infos SSR
- 8.15 Revue de presse
- 8.45 Naissances
- 9.00 Ouvert le matin
- 10.00 Claire à tout faire
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.30 Cocktail FM

Interdit au-dessus de 18 ans

Fans de musique «chêbran» voire «bléca», laissez tout «béton», pour écouter la tranche hit de 17 h à 18 h 30. Interdit au-dessus de 18 ans et si c'est trop fort, c'est que vous êtes trop vieux !!!

- 12.15 Infos neuchâteloise
- 12.30 Dédicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Phase deux
- 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Mémento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.20 Régional news and events
- 18.30 Journal du soir
- 19.15 Magazine du cinéma
- 20.30 Transmusique
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit

La Première

Informations toutes les heures.
9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.30 Melody en studio. 15.15 Le guide du feignant. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec Pierre Assouline. 17.50 Portrait réflexe. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.

Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public; billet de faveur. 12.00 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza: Mozart et ses contemporains. 15.00 C. Vöchting, chef d'orchestre. 16.05 A suivre. 16.30 Appogiature. 18.05 Magazine 88. 19.00 JazzZ. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 A l'opéra. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.

fjm France musique

6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 L'oreille en colimaçon. 9.23 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Les chants de la terre. 14.30 Côté jardin. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.30 Dictionnaire. 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert: œuvres de Mozart, R. Strauss, Brahms. 23.07 Club de la musique contemporaine.

Fréquence Jura

6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Tropiques. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Enfantsaisies. 19.15 Mini-tubes. 19.30 Francofolies. 2.00 Couleur 3. 22.30 Radio suisse romande 1.

Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Matinées Horizon 9. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura. Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occace. 13.15 Interactif. 15.05 Musique aux 4 vents. 17.00 A la bonne franquette. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Bonn'occace auto/moto. 18.35 Silence, on tourne! 19.00 Le sport est au rendez-vous. 19.30 Bleu France.

À PROPOS

Aux Etats-Unis, lorsqu'il s'est agi de vendre plus de lessive, les publicitaires et les marchands se sont rués sur le spot télévisé qui représentait un moyen unique de promotion. Pour être performant, ils ont déniché une idée qui, aujourd'hui, est plus qu'éprouvée, au point même d'être complètement détournée de son but initial.
Créer de toute pièce des espèces de séries qui ne devaient avoir qu'un seul et unique intérêt; accrocher le spectateur, le retenir pendant des semaines. Celui-ci était forcé de «voir» et revoir ainsi la publicité qui, comme chacun le sait, conduit inmanquablement à l'achat. Excellente idée que de piéger ainsi le consommateur. Aux Etats-Unis cela

marche, en Europe de plus en plus, même sans publicité. Car le paradoxe veut que chez nous, sur les chaînes non privées, ces séries passent et repassent sans même que la publicité en soit le Leitmotiv. Ainsi, le soir dès 18 h, nous assistons non pas à une avalanche de ces séries, mais à un raz de marée. Toutes plus tristes les unes que les autres. De Magnum à l'Agence tout risque, en passant par Top modèles ou Santa Barbara on peut jongler dans tous ce que les USA produisent. On y côtoie la violence verbale, la violence physique, la négation et surtout le chacun pour soi si cher aux Américains. Ces séries posent plusieurs questions. La première, celle de l'opportunité de pareils spectacles à l'heure où les

enfants sont fidèles et assidus. On leur impose une mentalité tout juste bonne à être bannie. Qu'ont-ils à faire de ces modèles sinistres, tristes et vides?
On objectera que l'on peut éteindre le poste. Trop facile de se retrancher derrière pareils arguments. la TV doit être un instrument de culture et non pas celui d'un gavage de la «tête bien pleine».
La deuxième question que l'on se pose est celle du combat des audiences. Parce que l'on veut être le plus vu, on montre n'importe quoi où presque. Pensons aux jeux entre 19 h et 20 h. Une fois encore, ils ne sont faits que pour attirer les rêveurs; et arguments de ces jeux étant d'une

totale niaiserie. On pourrait, à force de persévérance, et en oubliant un peu l'audimat, profiter de ces heures pour caser quelques émissions plus intéressantes, plus créatives surtout.
Si l'on excepte les émissions d'informations entre 19 h et 20 h, il ne reste que des vides remplis par les chaînes pour attirer le client et le fidéliser.
Le fidéliser? L'esclavagiser! On nous promettait une chaîne (TF1) privée, dynamique, neuve.
On retrouve un fatras sans âme, sans créativité, matraqué de pub. Il y a un sérieux problème. Et depuis 20 h, ce n'est pas triste non plus mais là, le débat...
Pierre-Alain TIÈCHE

Télé fast food

Fanny Cottençon: du charme et de la tête

Pas très moral, le rôle qu'interprète Fanny Cottençon dans «Tout le monde peut se tromper» de Jean Couturier. La comédienne y incarne Albine Boisvert, une délicieuse dactylo-facturière au tempérament énergique qui saura saisir la balle au bond lorsqu'un pactole passera à portée de sa main.
Le rêve d'Albine, c'est de partir pour les Iles-Sous-Le-Vent. Comme chaque matin, elle évoque ce rêve avec Rolande, la copine avec laquelle elle partage un studio. Mais la réalité est plus

prosaïque et il lui faut aller travailler chez Katz et fils, bijoutiers en gros, rue du Temple à Paris.
Ce jour-là, elle est seule au bureau car le fils Katz, Simon, s'est rendu à Anvers pour acheter des pierres. Quant à Léon Katz, le père, après avoir fait l'ouverture, il est parti enterrer un ami. Il est midi et Albine entame le sandwich qui lui tient lieu de déjeuner, lorsque deux hommes armés font irruption dans le magasin, portant l'un un masque de King-Kong et l'autre celui de Frankenstein. Sans se faire prier, Albine leur

remet la clé du coffre-fort. Et elle voit passer sous ses yeux éblouis des liasses et des liasses de billets de 500 ff que Frankenstein enfouit dans une sacoche négligeant les bijoux qu'il juge trop dangereux à négocier.
Kink-Kong sort du magasin. Frankenstein veut alors embrasser la belle Albine. Mais mal lui en prend car la jeune fille, profitant de son inattention, s'empare de son revolver et le tue.
Tandis qu'elle entend la voiture de King-Kong démarrer Albine est prise d'une illumination su-

bite: pourquoi ne pas s'approprier l'argent du hold-up?
Avec sang-froid, elle vide la sacoche du gangster et elle la remplit avec les bijoux du coffre. Elle téléphone aussitôt à la police en feignant l'affolement... et elle termine calmement son sandwich.
Mais la jeune femme n'est pas au bout de ses peines car le survivant du hold-up, lui, à tout compris et il va chercher à récupérer le magot et à se venger d'Albine qu'il juge responsable et pour cause, de la mort de son copain.
(A2, 20 h 35 - ap)

L'Impartial ouvert sur... L'ÉNERGIE

Les contraintes extrêmes de la fusion nucléaire (II)

La fusion thermonucléaire: un fabuleux défi technique

Les grandes puissances industrielles unissent leurs connaissances et leurs efforts dans le but de démontrer la faisabilité technique de la fusion thermonucléaire contrôlée. L'enjeu est considérable: la fusion mettrait à notre disposition une source d'énergie quasiment inépuisable. Une source d'énergie absolument propre? Pas tout à fait. S'il est vrai qu'un réacteur ne peut pas s'emballer, s'il n'engendre ni produits de fission, ni éléments lourds radioactifs, ses structures seraient néanmoins soumises à une intense irradiation.

Mais les scientifiques et techniciens n'en sont pas encore à la réalisation proprement dite. Car ainsi que l'explique M. Claude Lunke, physicien, les con-

ditions requises pour la fusion sont difficiles à réaliser.

Rappelons qu'il s'agit d'obtenir la fusion du deutérium et du tritium, deux isotopes de l'hydrogène comprenant, le premier, un proton et un neutron et, le second, un proton et deux neutrons. Pour que la fusion s'opère entre deux noyaux, il faut les projeter l'un contre l'autre avec une énergie suffisante pour vaincre les forces de répulsion dues à leur charge électrique de même signe.

Claude Lunke explique ici les conditions nécessaires à cette réaction (voir L'Impartial du 8.3.88).

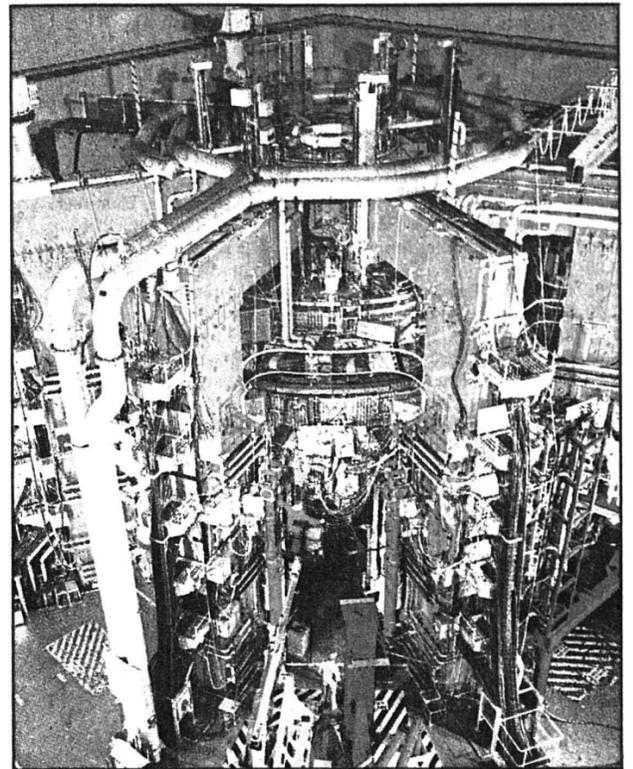
Pierre Veya

Pourquoi la fusion de deux noyaux est-elle si difficile à réaliser? C'est parce que ces noyaux sont électriquement chargés et que deux charges électriques de même signe se repoussent d'autant plus fortement qu'elles

sont proches l'une de l'autre. Il faut donc vaincre cette répulsion en donnant aux noyaux une énergie suffisante pour qu'ils puissent entrer en contact, lors d'une collision, malgré cette «barrière» qui s'oppose à leur fusion. En

d'autres termes, il est nécessaire de chauffer le mélange gazeux deutérium - tritium à une température de l'ordre de... 100 000 000° C (cent millions de degrés!).

de quelque matière que ce soit: cette dernière serait en effet immédiatement vaporisée au contact du plasma. Pour résoudre le problème on utilise la propriété d'un plasma d'être exclusivement formé de particules chargées (électrons négatifs et noyaux positifs) qui peuvent, de ce fait, être «guidées» au moyen du champ magnétique produit par un aimant. En disposant judicieusement plusieurs de ces derniers, on parvient à délimiter une zone de laquelle les particules chargées ne peuvent pas s'échapper. On crée ainsi une espèce de paroi immatérielle qui maintient le plasma comme s'il se trouvait dans une «bouteille magnétique»; on parle alors de confinement magnétique.



Le réacteur Jet, situé à Londres

- Par Claude LUNKE -
physicien, chef du Service cantonal de l'énergie

Parmi les nombreuses configurations d'aimants essayées, il y en a une qui semble promise à un certain avenir: le Tokamak (abréviation russe pour «chambre magnétique toroidale») dans lequel le plasma est confiné dans un volume ayant la forme d'un anneau (en langage technique: un tore).

Les machines de ce type construites à ce jour ont un diamètre de quelques mètres. On pense que les dimensions d'un réacteur commercial seront beaucoup plus impressionnantes, de l'ordre d'une vingtaine de mètres.

En perfectionnant le principe du Tokamak, les physiciens ont bon espoir de franchir le pas décisif qui leur permettra de prouver que la fusion est réalisable et contrôlable en laboratoire.

DEUXIÈME ÉTAPE: L'EXPLOITATION COMMERCIALE DE LA FUSION

Le passage du laboratoire à l'utilisation pratique soulève lui aussi des problèmes gigantesques. On commence seulement maintenant à aborder les obstacles techniques qu'il faudra surmonter. La liste en est longue et nous nous bornons, pour que le lecteur puisse se faire une idée, à n'en citer que quelques-uns.

● Comment réaliser la structure interne de la machine pour qu'elle résiste à la quantité énorme de radiation (neutrons et particules s'échappant du plasma) à laquelle elle est soumise? Il n'est pas concevable d'effectuer un changement fré-

quent des pièces usées au cœur du réacteur.

● Comment évacuer puis utiliser la chaleur produite par la fusion? Les neutrons emportent 80 % de l'énergie et vont la répartir dans toute la structure de la machine.

● Comment récupérer le tritium produit dans la couverture de lithium (voir dessin), le purifier et le réinjecter en cycle fermé?

● Comment éliminer du plasma les noyaux d'hélium («cendres») et autres impuretés qui vont s'y accumuler et finir par «étouffer» la réaction de fusion?

● Comment intégrer la couche de lithium, le système de refroidissement et les aimants servant au confinement du plasma?

● Comment les aimants supraconducteurs (refroidis à de très basses températures) vont-ils se comporter dans un environnement très chaud et très radioactif?

Tous ces problèmes, et bien d'autres, devront trouver une solution. Ils sont à l'échelle de l'enjeu (une source pratiquement inépuisable!) et le premier réacteur commercial ne verra probablement le jour que bien avant dans le 21e siècle. En attendant, il faudra faire avec les sources d'énergies qui sont à disposition et qui, elles, sont loin d'être inépuisables...

EFFORT INTERNATIONAL

Le premier Tokamak a été construit en URSS en 1962. Par la suite, plusieurs autres machines, conçues selon le même principe, ont été réalisées en Europe, aux

USA, au Japon. La plus importante d'entre elles est le JET (Joint European Torus - tore européen commun). Elle se trouve à Culham (Grande-Bretagne) et a été financée conjointement par plusieurs pays européens, dont la Suisse. Cette machine a permis de réaliser des progrès considérables, mais pas suffisants pour prouver la faisabilité scientifique de la fusion. Ce but pourrait être atteint par une nouvelle machine plus performante, actuellement à l'étude, et qui s'appellera NET (Next European Torus - prochain tore européen). L'équipe internationale de chercheurs qui s'occupe du projet est basée à Garching (Allemagne fédérale), centre qui a aussi été choisi pour le projet ITER dont nous avons parlé précédemment (voir L'Impartial du 8.3.88).

Notre pays participe activement à ces recherches; en 1987 le montant consacré à la fusion s'est élevé à 28,5 millions de francs. Cette somme devrait se stabiliser autour de 30 millions de francs pour les prochaines années.

Des travaux importants sont aussi poursuivis en Suisse, en particulier au Centre de recherche en physique des plasmas de l'École polytechnique de Lausanne et au Centre suisse de recherches nucléaires à Villigen.

C. L.

Note: Le schéma présentant l'atome d'hydrogène, l'atome de deutérium, l'atome de tritium dans la première page consacrée à la fusion thermonucléaire contrôlée était illisible. La raison: une inversion des documents support de la couleur. Le texte était par contre rigoureusement exact. (pve)

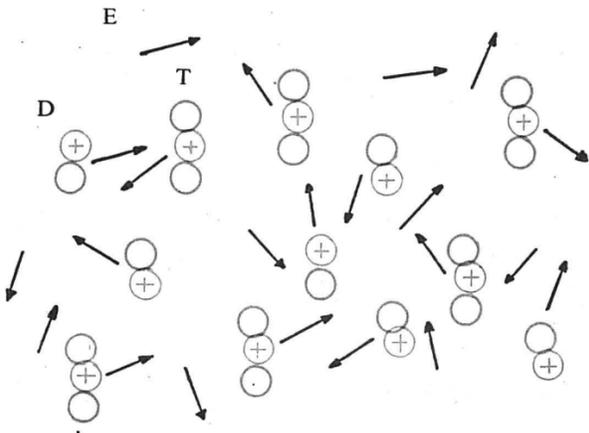
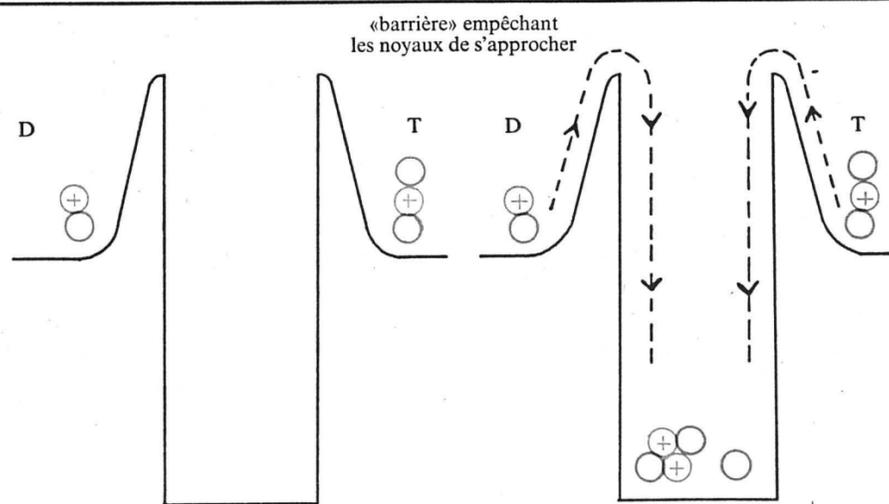


Image d'un plasma

A cette température la matière n'existe plus sous les formes que nous lui connaissons; les atomes

sont complètement désorganisés et les électrons ne sont plus liés aux noyaux. Ce mélange d'élec-

trons et de noyaux qui se déplacent indépendamment les uns des autres, s'appelle plasma.



Températures usuelles: les noyaux ne peuvent pas franchir la barrière

100 000 000° C: les noyaux ont assez d'énergie pour franchir la barrière fusion

A part la température, deux autres conditions sont encore simultanément nécessaires pour que des fusions aient lieu: il faut que les noyaux soient suffisamment nombreux dans un volume donné (densité suffisante) et que le plasma existe pendant un temps suffisant long (temps de confinement) pour que des collisions puissent se produire.

Au cœur d'une étoile la matière est comprimée et chauffée à cause de la masse énorme de l'astre, et le processus de fusion peut se produire de façon stable pendant des milliards d'années.

Dans une bombe à hydrogène les conditions de la fusion ne sont réalisées que pendant un temps très court (de l'ordre du millio-

nième de seconde). C'est l'explosion d'une petite bombe atomique A, servant en quelque sorte de détonateur, qui permet de chauffer et de comprimer le mélange deutérium-tritium.

Le développement de la fusion contrôlée en laboratoire se fera en deux étapes. Dans un premier temps, on tentera d'en prouver la faisabilité scientifique au moyen d'une machine qui crée les conditions requises sans cependant produire de l'énergie. On essaiera simplement de montrer qu'il est possible de chauffer et de maintenir un plasma permettant la fusion des noyaux. Lorsque ce but sera atteint, il faudra alors concevoir des réacteurs capables de produire eux-mêmes le tritium

substance portée à de telles températures ne puisse pas être contenue dans une enceinte formée et l'énergie dont ils ont besoin pour fonctionner de façon continue, avec bien entendu un surplus d'énergie utilisable à d'autres fins.

PREMIÈRE ÉTAPE: LA FAISABILITÉ SCIENTIFIQUE

Résumons le défi lancé aux physiciens et ingénieurs: élever à 100 millions de degrés la température d'un mélange de deutérium et de tritium (plasma), le conserver pendant un temps suffisamment long (confinement) et en quantité suffisante (densité).

On comprend aisément qu'une

Fusion et environnement

On a souvent entendu dire que la fusion mettrait à disposition de l'humanité une source d'énergie absolument propre. Cette affirmation doit être relativisée dans une certaine mesure. Il est vrai qu'un réacteur de fusion ne peut pas s'emballer. Les conditions requises pour son fonctionnement sont si difficiles à réaliser que toute perturbation ne peut que stopper la réaction; une explosion ou un échauffement dangereux, survenant à la suite d'un incident, ne sont pas concevables.

De plus, un tel réacteur

n'engendre ni produits de fission, ni éléments lourds radioactifs devant être stockés de façon absolument sûre pendant des millénaires.

Par contre, et c'est aussi le cas pour les réacteurs existants, les structures de la machine seront soumises à une intense irradiation par les neutrons. Sous l'effet de ce bombardement elles deviendront radioactives - on parle d'activation. Pour un choix judicieux des matériaux on peut faire en sorte que cette activation ne produise pas d'éléments radioactifs ayant une très lon-

gue durée de vie. Il sera cependant nécessaire, après démontage du réacteur, de soustraire ces matériaux au contact de l'environnement pendant quelques siècles.

Le problème le plus délicat est posé par le tritium, gaz très volatil et radioactif avec une demi-vie de 12,3 ans. On pense qu'un réacteur commercial en contiendra quelques kilogrammes. Pour satisfaire aux normes de radioprotection, il ne devra pas s'en échapper plus d'une fraction de milligramme par jour. Ce n'est pas là le moindre des défis lancés aux ingénieurs.